



# Du noyau verbal à la périphérie. Études de linguistique descriptive

Véronique Lagae

## ► To cite this version:

Véronique Lagae. Du noyau verbal à la périphérie. Études de linguistique descriptive. Linguistique. Université de Lille 3 (Villeneuve d'Ascq), 2008. tel-02300738

**HAL Id: tel-02300738**

**<https://uphf.hal.science/tel-02300738>**

Submitted on 3 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Véronique Lagae**

**Du noyau verbal à la périphérie**  
**Études de linguistique descriptive**

**Document de synthèse**  
**présenté pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches**  
**en sciences du langage**

**Université de Lille 3, 28 novembre 2008**

**Jury**

M. Van Peteghem (Lille 3, garante)  
B. Combettes (Nancy 2, rapporteur)  
L. Kupferman (Tel-Aviv, examinateur)  
L. Melis (Leuven, rapporteur)  
D. Van de Velde (Lille 3, présidente)

**Véronique Lagae**

**Du noyau verbal à la périphérie**  
**Études de linguistique descriptive**

**Document de synthèse**  
**présenté pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches**

**Directeur de recherche**  
**Mme Marleen Van Peteghem**

**Université de Lille 3**  
**Novembre 2008**

Beaucoup de personnes ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'aboutissement de ce travail et c'est une tâche bien agréable que de les en remercier ici.

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma gratitude à Marleen Van Peteghem, mon directeur de recherche, pour son soutien constant, ses conseils judicieux et nos discussions stimulantes.

Je suis très reconnaissante à Bernard Combettes, Lucien Kupferman, Ludo Melis et Danièle Van de Velde d'avoir accepté de faire partie de ce jury et, ce faisant, d'avoir témoigné de l'intérêt pour mon travail. Certains d'entre eux m'ont d'ailleurs encouragée dès mes débuts.

Mes remerciements vont également aux collègues des universités de Valenciennes, Lille (STL), Artois (Grammatica) et Louvain-KULeuven avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer sur le plan de l'enseignement et/ou de la recherche.

Je remercie tout particulièrement Injoo Choi-Jonin sur qui je peux toujours compter et qui a sacrifié une partie de ses vacances à la relecture de ce document.

J'ai été entourée de l'affection et des encouragements chaleureux de mes amis et de ma famille, en particulier de mes parents. Merci à eux et, surtout, merci à Daam, Paul et Émile pour tout le bonheur qu'ils me donnent.

## Table des matières

|                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Avant-propos</b> .....                                                                                                            | 3   |
| <b>1. Les constructions verbales et l'aspect</b> .....                                                                               | 7   |
| 1.1. Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif périphrastique ? .....                                                | 8   |
| 1.2. Les caractéristiques aspectuelles de la construction réflexive des verbes à renversement .....                                  | 15  |
| 1.3. Les formes en « <i>être</i> + participe passé » à valeur résultative dans le système verbal français .....                      | 20  |
| <b>2. Le pronom <i>en</i> et la quantification</b> .....                                                                             | 27  |
| 2.1. Les emplois du clitique <i>en</i> en français moderne .....                                                                     | 28  |
| 2.2. <i>En</i> dans son interprétation partitive .....                                                                               | 31  |
| 2.3. <i>En</i> quantitatif : pronom lié à la fonction objet ou à une position ? .....                                                | 36  |
| 2.4. Le pronom <i>en</i> : des compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs .....                                            | 41  |
| <b>3. Les structures prédicatives</b> .....                                                                                          | 49  |
| 3.1. Typologie des formes en <i>de</i> + adjectif/participe passé .....                                                              | 50  |
| 3.1.1. Propriétés générales de la construction en <i>de</i> Adj/PP .....                                                             | 52  |
| 3.1.2. Autres tours en <i>de</i> + adjectif/participe passé .....                                                                    | 56  |
| 3.1.3. Une relation prédicative interne au syntagme nominal .....                                                                    | 62  |
| 3.1.4. Une relation prédicative inversée .....                                                                                       | 65  |
| 3.2. Quelques réflexions sur les relatives prédicatives .....                                                                        | 74  |
| 3.3. <i>Il y a des gens ils ont mauvais caractère</i> : à propos du rôle de <i>il y a</i> .....                                      | 80  |
| <b>4. Les constructions détachées</b> .....                                                                                          | 89  |
| 4.1. Le détachement : précisions terminologiques et cas particuliers .....                                                           | 92  |
| 4.2. <i>J'en ai lu deux, de livres</i> : les structures détachées à droite de forme <i>de</i> N .....                                | 95  |
| 4.3. <i>Quant aux livres / De livre, il n'en a lu aucun</i> . Étude syntaxique de deux constructions détachées à gauche .....        | 100 |
| 4.4. Le détachement frontal au moyen de <i>en fait de</i> : description et comparaison avec <i>quant à</i> .....                     | 106 |
| 4.5. Évolution et diversification des emplois de la locution <i>en fait de</i> .....                                                 | 115 |
| 4.6. <i>Comme ornements, ils avaient des colliers et des bracelets</i> : à propos du détachement frontal de <i>comme</i> + Nom ..... | 120 |
| <b>Conclusions et perspectives de recherche</b> .....                                                                                | 127 |
| <b>Références</b> .....                                                                                                              | 131 |

## Avant-propos

Mes travaux de recherche se situent essentiellement dans le domaine de la syntaxe du français moderne et abordent, comme le suggère le titre de ce mémoire, des thèmes qui vont du centre de la phrase à la périphérie, c'est-à-dire des propriétés de certaines formes verbales à l'étude de constituants détachés à gauche ou à droite. Ils peuvent être regroupés autour de quatre axes, auxquels seront consacrées les quatre sections qui constituent ce document de synthèse.

Dans un premier ensemble d'articles, j'ai examiné un certain nombre d'oppositions aspectuelles qui peuvent être établies entre différentes constructions verbales, par exemple entre formes pronominales et non pronominales. Le second volet de ma recherche m'a amenée à aborder plusieurs problèmes liés à la quantification par le biais de l'étude des emplois quantitatifs du pronom clitique *en* (*Elle en a lu deux*).

Les deux derniers thèmes de recherche sont ceux qui ont donné lieu au plus grand nombre de publications. Il s'agit d'une part de l'étude de structures prédicatives particulières, notamment de deux cas de prédication seconde, les structures en *de* + adjectif du type *Il y a une place de libre* et les relatives dites prédicatives construites avec *avoir* (*Elle a sa fille qui est malade*) ou *il y a* (*Il y a un ordinateur qui est en panne*). D'autre part, j'ai entrepris l'étude comparative de constructions où un constituant introduit par divers marqueurs tels que *de*, *quant à*, *en fait de* ou *comme*, se trouve en position détachée, l'objectif étant de mettre en évidence les propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives des différentes constructions. C'est cet axe de recherche que j'ai développé le plus récemment.

La deuxième partie du titre de ce mémoire renvoie au fait que mon approche est résolument descriptive. Elle se fonde sur les principes de la méthode distributionnelle et vise en premier lieu à rendre compte de façon précise et systématique des faits dans toute leur diversité, puis à en proposer une explication cohérente fondée sur la littérature existante, tant descriptive que théorique. Cette approche implique le recours à des exemples attestés, issus généralement de corpus. Sur ce point, les ressources se sont multipliées de façon spectaculaire, ce dont je ne peux que me féliciter, et je tiens à citer en

particulier les outils précieux que sont Frantext (ATILF, Nancy) et GlossaNet (CENTAL, UCL Louvain-la-Neuve) qui m'ont beaucoup servi ces dernières années. Outre les corpus de textes littéraires et de presse, j'ai également eu accès aux corpus oraux ELILAP (*Étude linguistique de la langue parlée*, KULeuven) et à ceux du GARS (*Groupe Aixois de Recherche en syntaxe*, Aix-en-Provence).

Avec le recul qu'impose le travail de synthèse, je suis plus consciente aujourd'hui non seulement de ce qui me motive dans ma recherche mais également des influences qui y ont contribué. Mon intérêt pour la linguistique descriptive trouve son origine dans ma formation à l'Université de Louvain (KULeuven), où L. Melis, après m'avoir fait découvrir la linguistique française dans ses cours, a dirigé mon mémoire de licence (1986) et ma thèse (1994). J'ai une pensée émue ici pour K. van de Eynde, concepteur avec C. Blanche-Benveniste de l'Approche pronominale (Blanche-Benveniste e.a. 1984), qui m'a également encouragée dans cette voie et nous a malheureusement quittés en janvier dernier. J'ai tenu à conserver des contacts scientifiques avec l'Université de Louvain en tant que membre associé de l'*Unité de Recherche de Linguistique française, italienne et comparée*, dirigée par B. Lamiroy.

Une bourse de spécialisation du Gouvernement français m'a donné l'occasion de préparer un DEA à l'Université de Provence sous la direction de C. Blanche-Benveniste en 1987. Mon intégration à l'équipe du GARS a été très enrichissante pour moi puisque, outre le travail dans le cadre syntaxique de l'Approche pronominale, j'y ai été initiée à la transcription et à l'étude de la langue parlée. De plus, j'ai eu la chance de pouvoir établir des contacts qui ont donné lieu plus tard à des collaborations avec I. Choi-Jonin (Université de Toulouse-Le Mirail) et C. Rouget (Université de Colombie Britannique, Vancouver).

Enfin, ma nomination à l'Université de Valenciennes en 1995 m'a permis de travailler avec A. Carlier et C. Benninger comme collègues et d'avoir des échanges stimulants avec les équipes des universités voisines, *Savoirs, Textes, Langage - Silexa* (Lille III) dont je suis membre associé et *Grammatica* (Artois) dont je suis de près les activités scientifiques. Mes enseignements m'ont également beaucoup appris, non seulement en m'obligeant à aborder des domaines très variés, parfois très éloignés de mes préoccupations de recherche, mais aussi par les interactions avec les étudiants, en

particulier en Master, en préparation au Capes et à l'Agrégation et lors de quelques missions à l'étranger en Finlande et en Hongrie.

Dans ce qui suit, je vais présenter mes quatre thèmes de recherche en partant des questions les plus étroitement liées aux formes verbales pour en arriver à la périphérie, gauche et droite, de la phrase. Il s'agira donc successivement des propriétés aspectuelles des constructions verbales (section 1), du pronom *en* et de la quantification (section 2), des structures prédicatives (section 3) et des constructions détachées (section 4)<sup>1</sup>. Je terminerai en proposant quelques pistes de réflexion qui guident mes recherches en cours et orienteront mes projets de recherche.

---

<sup>1</sup> Je tiens à signaler que je n'ai pas inclus dans cette synthèse un article écrit en collaboration avec I. Choi-Jonin que nous avons présenté aux *Huitièmes Rencontres linguistiques en pays rhénan* à l'Université de Strasbourg (7-10 nov. 1996), cf. Choi-Jonin et Lagae (1997). Il s'agissait d'étudier quel pouvait être le rôle d'un adjectif épithète dans un syntagme nominal anaphorique démonstratif. Comme cette incursion dans le domaine de la référence nominale n'a pas vraiment de liens avec les problématiques qui me sont familières, il m'a paru difficile de l'intégrer.



## 1. Les constructions verbales et l'aspect

- (1990) « Les caractéristiques aspectuelles de la construction réflexive *ergative* », *Travaux de linguistique* 20 : 23-42.
- (2002) « Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif périphrastique ? », *Cahiers Chronos* 10 : 133-149.
- (2005) « Les formes en « *être* + participe passé » à valeur résultative dans le système verbal français », *Cahiers Chronos* 12 : 125-142.

Influencée par les travaux de L. Melis (cf. Melis 1985, 1990), j'ai consacré mes premières recherches (mémoires de licence et de DEA) à certaines constructions pronominales, thème que j'ai repris plus tard en adoptant une perspective centrée sur l'aspect. Cet angle d'approche me paraissait intéressant étant donné que de nombreux auteurs comme Stéfanini (1962), Ruwet (1972), Lyons (1982), Zribi-Hertz (1982, 1987), Melis (1990) ou Lamiroy (1993) ont mentionné l'existence d'oppositions aspectuelles parmi les constructions pronominales ou entre constructions pronominales et non pronominales. J'ai examiné certaines de ces oppositions dans trois études ponctuelles consacrées respectivement (i) au passif pronominal (*ce sport se pratique en plein air*) comparé au passif périphrastique (*ce sport est pratiqué en plein air*) (Lagae 2002) (1.1.), (ii) aux formes réflexives (*la branche se casse*) et non réflexives (*la branche casse*) des verbes à renversement (Lagae 1990) (1.2.), et (iii) à la place tout à fait particulière qu'occupent les formes en *être* + participe passé renvoyant à un état résultant (*la branche est cassée*) dans le système verbal français (Lagae 2005) (1.3.). Dans les trois cas, je suis arrivée à une conclusion assez nuancée, à savoir que les oppositions ne sont pas aussi tranchées qu'elles le paraissent à première vue et qu'il s'agit plutôt de tendances que de complémentarités strictes.

Cet intérêt pour l'aspect s'est traduit également par l'organisation, avec A. Carlier et C. Benninger, du *Troisième Colloque international Chronos* sur la temporalité qui s'est tenu à l'Université de Valenciennes les 29-30 octobre 1998. Ce colloque, qui a réuni une centaine de participants français et étrangers, proposait un programme de 51 communications traitant du temps, de l'aspect et de la modalité. Les contributions au colloque ont donné lieu à la publication de cinq volumes d'actes : deux volumes de la

série Cahiers Chronos (Carlier, Lagae et Benninger 2000, Lagae, Carlier et Benninger 2002), deux numéros thématiques de revues (Benninger, Lagae et Carlier 2000, Benninger, Carlier et Lagae 2000) ainsi qu'un volume publié aux Presses universitaires de Valenciennes (Benninger, Carlier et Lagae 2003).

### **1.1. Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif périphrastique ? (Lagae 2002)**

Le français dispose de deux formes concurrentes pour l'expression du passif, à savoir la forme périphrastique « *être* + participe passé » (1) et le tour pronominal (2) :

- (1) Ce sport est pratiqué en plein air.
- (2) Ce sport se pratique en plein air.

Il a été avancé par des auteurs comme Stéfanini (1962), Lyons (1982) et Lamiroy (1993) que le recours au tour pronominal a pour fonction principale de suppléer aux restrictions d'emploi, surtout aspectuelles, du passif périphrastique. La question qui m'a préoccupée avant tout dans cette publication<sup>1</sup> est de savoir s'il est effectivement possible d'expliquer cette coexistence de deux formes en termes de complémentarité, auquel cas il convient de préciser sur quelle propriété se fonde cette complémentarité.

Une première observation que j'ai faite est que la plupart des propriétés attribuées généralement au passif pronominal<sup>2</sup> indiquent plutôt une spécialisation qu'une complémentarité (Lagae 2002 : 133-135). En effet, tant les verbes que les sujets pouvant figurer dans une forme passive pronominale constituent un sous-ensemble des verbes et des sujets compatibles avec le passif périphrastique. En premier lieu, le passif pronominal est strictement limité aux verbes transitifs directs, contrairement au passif périphrastique qui, dans la construction impersonnelle, peut se construire aussi bien avec des verbes transitifs directs qu'avec des verbes transitifs indirects (3a) ou intransitifs (4a), même si

<sup>1</sup> Une première version de cette recherche a été présentée au *Quatrième Colloque International Chronos*, Nice, 18-20 mai 2000.

<sup>2</sup> Cf. Ruwet (1972), Zribi-Hertz (1982), Melis (1985, 1990), Lamiroy (1993). Pour ce qui est du passif périphrastique, voir notamment Authier (1972), Blanche-Benveniste (1984), Vikner (1985), Desclés et Guentchéva (1993), Gaatone (1998), Skårup (1998), Schøsler (2000), Carlier (2002).

ces derniers paraissent souvent moins naturels et exigent la présence d'un complément locatif<sup>3</sup> :

- (3) a. Il sera répondu à cette question.  
b. \*Il se répond facilement à une telle question.
- (4) a. Il a déjà été dormi dans ce lit.  
b. \*Il se dort confortablement dans ce lit.

À cela s'ajoute que les locutions verbales acceptables avec le passif périphrastique ne le sont pas avec le passif pronominal :

- (5) a. Allusion a été faite à ce problème.  
b. \*Allusion se fait à ce problème.

En second lieu, le sujet du passif pronominal est le plus souvent inanimé et par conséquent de troisième personne, alors que le passif périphrastique n'est pas soumis à ce type de contrainte :

- (6) a. Une personne bizarre est dévisagée dans la rue (par les passants).  
b. ?\*Une personne bizarre se dévisage dans la rue.
- (7) a. Je suis poursuivie (par un détective privé).  
b. \*Je me poursuis (facilement).

Enfin, l'expression de l'agent, qui est dans la majorité des cas optionnelle pour la forme périphrastique, est normalement exclue dans le cas du passif pronominal (8b). Un agent indéterminé et humain est toutefois sous-entendu :

- (8) a. Ce sport est pratiqué par des sportifs de haut niveau.  
b. \*Ce sport se pratique par des sportifs de haut niveau.

Aucune de ces propriétés<sup>4</sup> ne permet donc d'établir une complémentarité entre les deux formes passives.

Lyons (1982) a suggéré l'existence d'une distribution complémentaire partielle basée sur l'opposition aspectuelle *occurentiel* / *non occurentiel*. En effet, le passif pronominal reçoit généralement une lecture dite *non événementielle* ou *non occurrentielle* : le procès est difficilement interprétable comme une occurrence unique, localisable dans le temps, d'où les nuances *itérative*, *habituelle*, *générique*, *normative*,

---

<sup>3</sup> À propos du rôle de ce complément locatif, voir Carlier (2005).

<sup>4</sup> Remarquons qu'il est possible de trouver des contre-exemples attestés à toutes ces propriétés (Lagae 2002 : 134-135), voir par exemple Melis (1992) à propos de la non-expression de l'agent.

etc.,<sup>5</sup> cf. l'exemple (9a) :

- (9) a. Cette démarche s'effectue à 9 heures.

Lyons a observé que le passif périphrastique est rare dans ce type de contextes habituels ou génériques (10a) et que le passif pronominal au contraire est rare dans les contextes événementiels (9b) :

- (10) [la morphopsychologie] Ça *s'apprend* à l'université, c'est une science. (ex. oral, GARS<sup>6</sup>)

- a. ?C'est appris à l'université.

- (9) b. ?Cette démarche s'effectue ce matin à 9 heures.

Cette dernière observation est confirmée par les données issues d'un corpus de 150 exemples de passifs pronominaux<sup>7</sup>, où seules 15 % des formes relevées reçoivent une lecture occurrentielle (Lagae 2002 : 137-138).

La complémentarité n'est toutefois que partielle, puisqu'il existe des passifs périphrastiques non occurrentiels (9d), d'une part, et des passifs pronominaux occurrentiels, d'autre part (11-12) :

- (9) c. Cette démarche s'effectue le matin.

- d. Cette démarche est effectuée le matin.

- (11) Les Américains Kriek et Tim Mayotte devraient logiquement se retrouver en finale du tournoi de Newport (...) qui *se disputera* à partir de lundi. (*La Libre Belgique*)

- (12) (...) l'indice des prix de l'INSEE, indice sur lequel *se jugera* (...) le succès ou l'échec du gouvernement dans la lutte contre l'inflation (*Le Monde*)

J'ai montré (Lagae 2002 : 138-142) que l'acceptabilité de ces derniers peut être favorisée par différents facteurs, parmi lesquels la construction impersonnelle (Zribi-Hertz 1982 : 358-359) et la postposition du sujet nominal (12)<sup>8</sup>. Par exemple, si l'énoncé (13a)

<sup>5</sup> Pour un aperçu plus détaillé des différentes valeurs, voir Melis (1990 : 88-91), Herslund (2000 : 79).

<sup>6</sup> Les exemples portant les mentions suivantes sont issus de corpus oraux : GARS (Corpus du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe), AUV (ELILAP, Voix d'Auvergne – Tables rondes) et ORL (ELILAP, Étude sociolinguistique sur Orléans).

<sup>7</sup> Il s'agit d'exemples recueillis dans des sources variées (corpus oraux, presse et textes littéraires) dans le cadre de mon mémoire de DEA.

<sup>8</sup> Il est bien connu que les deux constructions partagent un certain nombre de propriétés : elles ont notamment en commun qu'elles permettent la rhématisation de l'élément sujet de la forme personnelle

s'interprète comme non occurrentiel, et plus précisément comme normatif « doit se tailler », (13b) et (13c) peuvent difficilement recevoir cette interprétation et donnent plutôt lieu à une interprétation occurrentielle :

- (13) a Un rosier se taille à la main.  
 b Il se taille un rosier à la main.  
 c Ici se taille un rosier à la main.

Néanmoins, même si on ne considère que les formes personnelles sans inversion, on constate que le passif pronominal occurrentiel est possible quoique minoritaire, de même que le passif périphrastique non occurrentiel, ce qui remet en cause l'idée d'une réelle complémentarité.

Selon une autre hypothèse, avancée notamment par Stéfanini (1962), Zribi-Hertz (1982) et Lamiroy (1993), la coexistence de deux formes passives s'expliquerait par l'opposition entre le caractère accompli du passif périphrastique et le caractère inaccompli du passif pronominal. En effet, si la phrase active sous (14a) décrit une voiture en mouvement, c'est-à-dire le procès de stationnement, la phrase (14b) au passif périphrastique décrit dans son interprétation la plus naturelle une voiture à l'arrêt, c'est-à-dire un état résultant du procès de stationnement, nuance qui relève de l'accompli. Il paraît alors utile de pouvoir disposer d'une seconde forme qui présente la même disposition des actants tout en marquant l'inaccompli, la construction passive pronominale (14c) :

- (14) a On gare la voiture devant la porte.  
 b La voiture est garée devant la porte.  
 c La voiture se gare devant la porte<sup>9</sup>.

Le caractère inaccompli du passif pronominal est généralement illustré par son incompatibilité avec l'aspect accompli. Comparez à cet effet (15) et la forme accomplie (15a) qui est nettement moins naturelle :

- (15) Les fruits et légumes *se pèsent* à la caisse. (affiche)  
 a. ?Les fruits et légumes se sont pesés à la caisse.

---

et qu'elles excluent les verbes en construction transitive directe et les structures attributives :

\*Il a mangé une souris le fromage. / \*Ce matin a mangé une souris le fromage.

\*Il est ridicule une aventure pareille. / \*Maintenant est ridicule une aventure pareille.

<sup>9</sup> Cette forme pronominale peut par ailleurs être analysée comme une construction neutre. C'est bien évidemment la lecture passive qui doit être retenue dans le cadre de l'argumentation.

Dans les faits, l'accompli n'est pas exclu, mais il est rare (7,33 % des exemples) :

- (16) Avec le progrès puis les usines qui *se sont montées* autour, les gens vont beaucoup travailler en voiture. (ex. oral, ORL)
- (17) À mon idée, quelque nouveau méfait *se sera commis* dans le quartier. (L. Guilloux)

et son acceptabilité augmente lorsque le contexte oriente clairement l'interprétation soit dans le sens d'une lecture occurrentielle, soit dans le sens d'une lecture non occurrentielle (Lagae 2002 : 143-146).

Parmi les facteurs facilitant le passage à l'aspect accompli avec lecture occurrentielle, on peut citer non seulement ceux dont on a vu ci-dessus qu'ils favorisent la lecture occurrentielle en général, notamment la construction impersonnelle (18b) ou la postposition du sujet nominal, mais également l'adjonction d'une localisation temporelle précise, explicitant la lecture occurrentielle (19b) :

- (18) a. ?Beaucoup de manuels de linguistique se sont vendus.
- b. Il s'est vendu beaucoup de manuels de linguistique.
- (19) L'aventure de la sidérurgie, sa puissance et son déclin ne *se racontent* pas comme une épopée. (*Le Monde*)
- a. ?L'aventure de la sidérurgie, sa puissance et son déclin ne se sont pas racontés comme une épopée.
- b. L'aventure de la sidérurgie, sa puissance et son déclin ne se sont pas racontés comme une épopée *dans l'émission de jeudi dernier*.

Lorsque la forme à l'accompli donne plutôt lieu à une lecture non occurrentielle, ce sont d'autres facteurs contextuels qui permettent d'en accroître l'acceptabilité, notamment par l'insertion d'adverbes de fréquence (20b) et de compléments temporels du type *dès X*, *à partir de X*, qui imposent une lecture itérative, et donc non occurrentielle, lorsqu'ils se combinent avec des verbes processifs téliques (20c) :

- (20) (...) parce que les points de base [du tricot] ne se font pas avec la pelote (...) mais ils *se font* avec une certaine quantité du bout qui va rester à la fin. (ex. oral, GARS)
- a. ?Ils se sont faits avec une certaine quantité du bout.
- b. Ils se sont faits *souvent/fréquemment* avec une certaine quantité du bout.
- c. *À partir de 1850*, ils se sont faits avec une certaine quantité du bout.

L'existence d'exemples tels que (20b, c) ne constitue toutefois pas un contre-argument décisif à l'hypothèse de la complémentarité aspectuelle des deux formes passives parce qu'il reste vrai (i) que les facteurs contextuels mentionnés ci-dessus ne suffisent pas toujours à garantir l'acceptabilité des formes passives pronominales à l'accompli :

- (21) Et puis j'ai lu pas mal de bouquins où on dit : 'Un violon plat, c'est un triste sire',  
ça se comprend un peu. (ex. oral, GARS)
- a \*Ça s'est compris un peu.
- b \*Ça s'est compris dans cette émission / fréquemment.

et (ii) que le passif périphrastique ne nécessite au contraire pas du tout ce type d'ajouts pour pouvoir s'utiliser à l'accompli, en particulier avec une lecture occurrentielle :

- (20) d. Ils ont été faits avec une certaine quantité du bout.

Dans Lagae (2002 : 147), j'ai soulevé une objection qui me paraît plus fondamentale : à supposer que la raison d'être du passif pronominal soit effectivement de suppléer aux restrictions aspectuelles du passif périphrastique, il faut admettre qu'il ne s'agit que d'un succédané très imparfait, comme l'illustrent les exemples sous (22) :

- (22) a. On pèse les céréales.
- b. Les céréales sont pesées.
- c. Les céréales se pèsent.
- d. Les céréales sont en train d'être pesées.

La forme active (22a) peut exprimer le procès en cours et est alors paraphrasable par *On est en train de peser les céréales*. Le passif périphrastique (22b) reçoit difficilement cette interprétation processive et s'interprète plutôt comme résultatif. L'hypothèse avancée notamment par Stéfanini (1962), Zribi-Hertz (1982) et Lamiroy (1993) est que le passif pronominal permet de pallier l'absence de forme passive à valeur processive. Or, le passif pronominal n'est pas plus apte que le passif périphrastique à exprimer le procès en cours puisque (22c) s'interprétera plutôt comme une norme ou une habitude. En d'autres termes, l'hypothèse ne serait confirmée que par les cas minoritaires, à savoir les formes pronominales à lecture occurrentielle. En outre, si l'on poursuit le raisonnement jusqu'au bout, la forme passive correspondant à (22a) serait plutôt l'exemple assez peu naturel (22d), avec la périphrase aspectuelle *être en train de*.

En conclusion, si la notion de complémentarité est interprétée dans son sens strict, il est clair que les deux constructions passives ne sont pas complémentaires, ni du point de vue de l'opposition (non) occurrence, ni du point de vue de l'opposition (in)accompli. On observe néanmoins nettement des tendances inverses dans la distribution des deux formes. Ainsi, le passif pronominal n'est possible à l'accompli que lorsque le contexte s'y prête (20a-c), alors que le passif périphrastique apparaît beaucoup plus librement à l'accompli (20d). À l'inverse, le passif périphrastique permet difficilement une lecture non occurrence à nuance normative sans le verbe modal *devoir*, contrairement au passif pronominal qui ne requiert pas de verbe modal pour exprimer cette nuance. Par exemple, (23) peut être paraphrasé par « doit se cultiver », tandis que (23a) ne s'interprète pas de la même façon que (23b) :

- (23) La forêt méditerranéenne, ça se cultive. (affiche électorale)
- a. La forêt méditerranéenne, c'est cultivé.
  - b. La forêt méditerranéenne, ça doit être cultivé.

Des faits analogues ont conduit Herslund (2000) à situer la différence entre les deux formes passives dans le domaine de la modalité et non de l'aspect. D'après son analyse, le passif pronominal exprime une modalité objective : le locuteur adopte un point de vue qui n'est pas le sien (il s'identifie à un narrateur omniscient ou renvoie à une norme, une habitude dont il n'est pas responsable). Le passif périphrastique, au contraire, exprime une modalité subjective, l'expérience ou le point de vue du seul locuteur. Cette opposition ne me semble toutefois pas rendre compte de toutes les données. Ainsi, dans la forme pronominale (17), il s'agit bien d'une hypothèse prise en charge par le locuteur, et donc d'une modalité subjective :

- (17) À mon idée, quelque nouveau méfait *se sera commis* dans le quartier. (L. Guilloux)

La répartition entre formes passives pronominales et périphrastiques ne semble par conséquent pas pouvoir être décrite simplement, en termes d'oppositions binaires, et la description que j'en ai proposée devra encore être développée et affinée, notamment par un examen plus approfondi et plus exhaustif des facteurs contextuels qui influencent l'acceptabilité des deux formes passives<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Cf. l'étude récente de Zribi-Hertz (2008) qui reprend cette problématique.



## 1.2. Les caractéristiques aspectuelles de la construction réflexive des verbes à renversement (Lagae 1990)

Plusieurs auteurs se sont intéressés aux verbes dits symétriques ou à renversement définis par la relation :

$$SN_0 V SN_1 \leftrightarrow SN_1 (se) V$$

et notamment à la coexistence, pour certains de ces verbes, de deux formes dont le sujet correspond à l'objet de la construction transitive directe (24a) : une forme réflexive (24b) et une forme non réflexive (24c), cf. Rothemberg (1974), Zribi-Hertz (1987), Forest (1988), Melis (1990 : 100-112), Labelle (1992) :

- (24) a. Le cuisinier a caramélisé le sucre.  
 b. Le sucre s'est caramélisé.  
 c. Le sucre a caramélisé.

Pour d'autres verbes, seule une des deux constructions est attestée. Comparez :

- (25) a. La télévision abêtit les enfants.  
 b. Les enfants s'abêtissent / \*abêtissent.  
 (26) a. Les pirates ont coulé le navire.  
 b. Le navire \*s'est coulé / a coulé.

Zribi-Hertz (1987) a formulé l'hypothèse que les deux séries de formes s'opposent sur le plan aspectuel : les formes réflexives se distingueraient par leur caractère perfectif, les non réflexives tendraient plutôt vers l'imperfectivité. Dans Lagae (1990), j'ai examiné dans quelle mesure cette hypothèse permet de rendre compte des faits tout en considérant différentes façons dont on peut définir cette caractéristique aspectuelle.

Les verbes perfectifs sont définis dans un premier temps par Zribi-Hertz (1987 : 41) comme des verbes qui admettent la forme passive sans agent avec une lecture résultative (dorénavant 'forme résultative') illustrée par (24d) :

- (24) d. Le sucre est caramélisé.

Les verbes à renversement comme *caraméliser* qui connaissent l'emploi réflexif permettent la forme résultative et sont donc perfectifs selon ce critère, contrairement aux verbes comme *basculer* qui ne disposent que de l'emploi intransitif et sont imperfectifs :

- (27) a. Pierre a basculé le meuble.  
 b. Le meuble a basculé.  
 c. \*Le meuble s'est basculé.

d. #Le meuble est basculé<sup>11</sup>.

Cette définition morpho-syntaxique des verbes perfectifs n'est évidemment applicable qu'aux verbes transitifs directs puisqu'elle fait appel au passif personnel.

L'auteur recourt également à une définition sémantique à portée plus générale, à savoir que les verbes perfectifs expriment des procès conçus comme conduisant à un terme (Zribi-Hertz 1987 : 41), c'est-à-dire des procès téliques. Cette définition est présentée par l'auteur comme un corollaire de la première mais nous verrons que ces deux critères (morpho-syntaxique et sémantique) de perfectivité ne donnent pas toujours le même résultat<sup>12</sup>.

Comme argument en faveur de son hypothèse<sup>13</sup>, Zribi-Hertz cite notamment le fait que seuls les verbes acceptant la forme réflexive peuvent se combiner avec certains compléments prépositionnels dénotant une composante de l'état final et qu'elle considère comme typiquement perfectifs :

(28) a. \*Le jardin a embelli d'une nouvelle pelouse. (Zribi-Hertz 1987 : 47)

b. Le jardin s'est embelli d'une nouvelle pelouse. (ibid.)

Or, on peut y objecter (Lagae 1990 : 26) que d'autres compléments de ce type, exprimant également une composante de l'état final, sont parfaitement compatibles avec les formes non réflexives :

(29) a. Le verre casse en mille morceaux.

b. Le verre se casse en mille morceaux.

Afin d'écarter une série de contre-exemples possibles, Zribi-Hertz précise les conditions d'apparition de la construction réflexive en ajoutant quelques contraintes supplémentaires : le sujet de la forme transitive doit être causatif (et non agentif), il doit exister un rapport de paraphrase entre la forme transitive-causative *La chaleur caramélise le sucre* et la forme factitive correspondante *La chaleur fait caraméliser le sucre*, et le verbe doit exprimer un changement d'état intrinsèque et non fictif. Même lorsqu'on prend

---

<sup>11</sup> Le dièse signale une forme qui, quoique parfaitement grammaticale, ne permet pas l'interprétation visée, en l'occurrence la lecture résultative.

<sup>12</sup> C'est une question que j'ai abordée de façon plus détaillée par la suite dans Lagae (2005), cf. *infra* 1.3.

<sup>13</sup> Un argument supplémentaire est fourni par Labelle (1992 : 397) qui a observé une plus grande affinité de la forme réflexive avec le passé composé qu'avec le présent ou l'imparfait.

en compte toutes ces contraintes, il subsiste des exceptions à l'hypothèse de Zribi-Hertz (1987) selon laquelle seuls les verbes à renversement compatibles avec la construction réflexive permettent la forme résultative et sont donc perfectifs (Lagae 1990 : 34-36). Il existe en premier lieu des verbes à renversement qui sont incompatibles avec la construction réflexive et sont néanmoins perfectifs parce qu'ils possèdent une forme résultative, par exemple *boucler*, *bouffir*, *brûler*, *carboniser*, *chauffer*, *cuire*, *frire*, *friser*, *recuire*, *rôtir*, *roussir*, *sécher*, *tiédir* :

- (30) a. Les flammes brûlent le papier.  
 b. Les flammes font brûler le papier.  
 c. Le papier brûle / \*se brûle<sup>14</sup>.  
 d. Le papier est brûlé.

Dans le cas inverse, plus rare, la forme réflexive d'un verbe à renversement est attestée sans qu'il y ait de forme résultative. Il s'agit donc de verbes qui satisfont toutes les conditions d'apparition de la construction réflexive sauf le caractère perfectif du verbe. Ainsi la forme (31d) ne peut pas recevoir l'interprétation résultative caractéristique des verbes perfectifs et il n'existe aucune autre forme susceptible d'exprimer l'état final issu du processus :

- (31) a. Cet événement gâte nos affaires.  
 b. Cet événement fait se gâter nos affaires.  
 c. Nos affaires se gâtent.  
 d. \*Nos affaires sont gâtées.

D'autres verbes qui sont dérivés d'adjectifs comme *abêtir*, *enlaidir* et *épaissir* disposent, au lieu du passif sans agent difficilement acceptable dans une lecture résultative, d'une forme *être* + adjectif qui dénote l'état final résultant du processus :

- (32) a. La télévision abêtit les enfants.  
 b. Les enfants \*abêtissent / s'abêtissent.  
 c. ?Les enfants sont abêtis.  
 d. Les enfants sont (plus) bêtes.

---

<sup>14</sup> Toutes les formes en *se* de cette série d'exemples seraient acceptables dans un sens passif, surtout si on y ajoute un complément précisant l'instrument : *Le papier se brûle sans problèmes avec une allumette*, *Ses cheveux se frisent à l'aide d'un fer à friser*.

Zribi-Hertz (1987) rend compte de ce type d'exemples en reformulant le critère définitoire de la perfectivité : il n'est plus basé uniquement sur l'existence nécessaire d'une forme résultative mais plus généralement sur l'existence d'une construction associant *être* à une forme morphologiquement apparentée au verbe exprimant un état final (participe passé ou adjectif). Selon ce critère, les verbes tels que *abêtir* sont donc perfectifs. Cette reformulation pose toutefois le problème suivant, à savoir que les deux formes (*être* + participe passé ou adjectif) ne peuvent pas être considérées comme totalement équivalentes (cf. *infra* 1.3.). En effet, si la forme avec participe (33b) permet une double interprétation (résultative ou non résultative), la forme avec adjectif (33c) ne peut dénoter que l'état résultant correspondant à (33a) :

- (33) a. Cela jaunit le papier.
- b. Le papier est jauni.
- c. Le papier est jaune.

Il n'y a donc pas d'alternative non résultative pour (33c), ce qui implique que tous les verbes dérivés d'adjectifs seraient par définition perfectifs puisqu'il existe nécessairement une forme *être* + adjectif qui ne peut exprimer que l'état final. Or, beaucoup d'entre eux ne permettent pas la forme réflexive, contrairement à ce que prédit l'hypothèse :

- (33) d. Le papier jaunit / \*se jaunit.

Il m'a paru intéressant de vérifier également si la définition sémantique, plus générale, de la perfectivité permet de mieux rendre compte des faits observés, à savoir d'examiner si les formes réflexives se trouvent effectivement dans des énoncés perfectifs (téliques) exclusivement (Lagae 1990 : 36-38). Il est possible d'opposer de nombreux contre-exemples à cette hypothèse, car on trouve les formes réflexives aussi bien dans des contextes perfectifs (téliques) (34) que dans des contextes imperfectifs (atéliques) (35) :

- (34) a. La source s'est tarie en quelques heures.
- b. À cause de l'humidité, le parquet s'est bombé en quelques heures.
- (35) a. La source s'est tarie pendant quelques heures.
- b. À cause de l'humidité, le parquet s'est bombé cette nuit pendant quelques heures.

Deux conclusions se dégagent de cette étude. Il en résulte en premier lieu que la distinction faite par Zribi-Hertz entre verbes perfectifs et imperfectifs, quels que soient les critères selon lesquels on la définit, n'indique qu'une tendance dans la distribution des formes (non) réflexives des verbes à renversement et non pas une complémentarité stricte.

Se pose alors la question de savoir comment expliquer la répartition des deux séries de formes. Je n'ai pas de réponse claire à cette question et me contenterai de mentionner d'autres propositions qui ont été faites dans la littérature.

D'après Rothemberg (1974), les formes réflexives et non réflexives s'opposent par la nature sémantique du sujet : la forme non réflexive serait utilisée lorsque le sujet possède les qualités inhérentes permettant la réalisation du processus exprimé par le verbe et la forme réflexive lorsque des facteurs extérieurs contribuent à cette réalisation. Comparez :

- (36) a. Le tissu rétrécit.  
b. La route se rétrécit.

Cette intuition est partagée par Forest (1988) qui situe toutefois la différence dans le sémantisme même du verbe. Aux formes transitive et réflexive, le verbe exprime un changement d'état indépendant des virtualités de l'entité concernée ; à la forme non réflexive, il dénote un changement d'état conforme aux potentialités inscrites dans l'entité concernée (c'est ce qu'il nomme un procès entéléchique).

Melis (1990) et Labelle (1992) ont montré que, si aucun de ces facteurs pris isolément ne permet de rendre compte de l'ensemble des données, ils participent à la spécificité de chacune des constructions. Ces auteurs donnent en outre des arguments en faveur d'une hypothèse de travail que j'avais suggérée en conclusion de mon article sans l'avoir vérifiée (Lagae 1990 : 39) et qui se trouve également chez Zribi-Hertz (1987 : 50-51), à savoir que seule la forme réflexive peut être rattachée par une relation régulière à la forme transitive du même verbe. La forme non réflexive devrait plutôt être mise en rapport avec la construction factitive. Pour certains verbes, celle-ci constitue d'ailleurs l'unique moyen d'exprimer le causatif :

- (37) a. Les verres brillent.  
b. \*Ce détergent brille les verres.  
c. Ce détergent fait briller les verres.

En second lieu, cette recherche m'a amenée à mettre en question la valeur classifiante du rapport établi par Zribi-Hertz entre les formes réflexives et les formes *être* + participe passé à valeur résultative. Non seulement, nous avons vu qu'il n'est pas vraiment systématique, mais on peut constater en outre qu'il existe aussi pour d'autres constructions en *se*, notamment certaines formes à interprétation réfléchie où *se* a la

fonction de complément d'objet direct (38a) ou certains verbes essentiellement pronominaux (39a) :

- (38) a. Albert se lave.
- b. Albert est lavé.
- (39) a. Albert s'évanouit.
- b. Albert est évanoui.

La coexistence de ces différentes formes et les relations qu'elles entretiennent soulèvent des questions sur lesquelles je suis revenue plus tard, dans Lagae (2005), comme on le verra dans la section suivante.

### 1.3. Les formes en « *être* + participe passé » à valeur résultative dans le système verbal français (Lagae 2005)

Inspirée par la lecture de l'article de Creissels (2000), qui abordait certaines questions restées sans réponse dans Lagae (1990), j'ai consacré une étude plus spécifiquement aux formes en *être* + participe passé renvoyant à un état résultant (40b, 41b), la question centrale étant celle du statut qu'elles occupent dans le système verbal<sup>15</sup>. En effet, elles entretiennent généralement des rapports clairs au niveau de l'interprétation et des restrictions de sélection avec d'autres formes homonymes du même verbe : le passif à valeur processive pour les verbes transitifs directs (40c) et les formes accomplies à interprétation temporelle des verbes intransitifs conjugués avec l'auxiliaire *être* (41c). Elles possèdent par ailleurs certaines propriétés qui les rapprochent des structures attributives, le verbe *être* pouvant par exemple commuter avec un verbe attributif en (41d) :

- (40) a. La vendeuse emballe le cadeau.
- b. Le cadeau est déjà emballé.
- c. En ce moment, le cadeau est emballé par la vendeuse.
- (41) a. Pierre part.
- b. Pierre est parti depuis une heure.
- c. Pierre est parti il y a une heure.
- d. Pierre semble parti.

---

<sup>15</sup> Cette étude a fait l'objet d'une communication au *Cinquième Colloque International Chronos*, Groningue, 19-21 juin 2002.

Deux points de vue sont par conséquent adoptés à leur sujet dans la littérature, points de vue qui posent chacun des problèmes :

(i) Les deux séries de formes constituent des variantes aspectuelles. Ce point de vue se retrouve aussi bien dans la littérature sur le passif que dans celle sur le passé composé, cf. par exemple Imbs (1960 : 100-102), Vet (1992 : 45-48), Riegel e.a. (1994 : 302, 437-438), Gaatone (1998 : 17-19), Carlier (2002).

(ii) Il n'y a pas de rapport entre les deux séries de formes : les formes à valeur résultative (40b, 41b) sont attributives. *Être* n'est pas auxiliaire mais verbe attributif et le participe passé est recatégorisé comme un adjectif, cf. Damourette et Pichon (1911-1936 : § 1607, 1619), Togeby (1982 : § 1066, 1069), Vikner (1985), Skårup (1998).

La première perspective ne permet pas de rendre compte de deux types de données spécifiques (Lagae 2005 : 126). Il existe, d'une part, des verbes essentiellement pronominaux comme *se blottir* ou *s'évanouir* (42) qui présentent des formes en *être* + participe passé à valeur d'état résultant quoiqu'elles ne puissent pas être mises en relation avec un verbe transitif direct ou intransitif conjugué avec *être* :

- (42) a. Pierre est évanoui.  
b. Pierre s'évanouit.

Dans le cas des verbes à renversement, d'autre part, on observe une difficulté à établir un lien univoque entre la forme résultative (43a) et une seule autre forme, puisqu'elle peut être rapprochée non seulement d'une forme transitive directe (43b), mais également d'une forme intransitive (43c) ou pronominale neutre (43d) (cf. *supra* 1.2.) :

- (43) a. Le vase est cassé.  
b. Pierre casse le vase.  
c. Le vase casse.  
d. Le vase se casse.

La seconde position, qui considère *être* + participe passé à valeur d'état résultant comme une structure attributive, pose également des problèmes, dont certains ont déjà été soulevés par Authier (1972), Creissels (2000) et Carlier (2002). Par exemple, le participe passé des formes passives, quelle que soit leur valeur (processive ou résultative), possède toujours certaines propriétés adjectivales, notamment en ce qui concerne les possibilités de modification du participe par un adverbe d'intensité et sa pronominalisation par le clitique *le*. De plus, adjectif et participe passé ne sont pas équivalents, ni du point de vue de leur

distribution, ni du point de vue sémantique. Enfin, la substitution de *sembler* à *être* illustrée par (41d) ne constitue pas un argument convaincant en faveur du statut de ce dernier comme verbe attributif, car elle est possible même pour des formes qui ne permettent pas la valeur résultative (44-45). Il n'est par conséquent pas possible de distinguer sur cette base entre une structure passive en *être* + participe passé et une structure attributive en *être* + adjectif<sup>16</sup> :

- (44) a. #Ce problème est survenu brusquement.  
       b. Ce problème semble survenu brusquement.
- (45) a. #Il est venu de très loin.  
       b. Il semble venu de très loin.

La question qui se pose donc est celle du statut que l'on doit accorder aux formes à valeur résultative. Peut-on aller jusqu'à les analyser comme des formes indépendantes, qui entretiennent toutefois des liens avec d'autres constructions du même verbe ? Avant de tenter de répondre à cette question, il m'a paru nécessaire de prendre en compte le fait que l'emploi résultatif n'est pas disponible pour l'ensemble des verbes transitifs directs, intransitifs ou essentiellement pronominaux. En effet, il est soumis à un certain nombre de contraintes qui ne sont pas si simples à établir (Lagae 2005 : 129-134).

Tout d'abord, il est limité aux verbes processifs téléiques. Ce lien entre valeur résultative et téléicité paraît assez évident, puisqu'un procès téléique est envisagé comme ayant un terme qui doit être atteint pour que le procès soit achevé et au-delà duquel le procès ne peut plus se poursuivre. La forme résultative exprime donc l'état final qui est atteint lorsque le procès est achevé. Le procès atéléique, qui ne comporte pas un tel terme, ne peut pas donner lieu à un état résultant :

- (46) a. Pierre caresse / cherche / promène / regarde son chien.  
       b. #Son chien est caressé / cherché / promené / regardé.

Une seconde contrainte pourrait être la compatibilité avec l'auxiliaire *être*, que celui-ci soit auxiliaire du passif (pour les verbes transitifs directs) ou auxiliaire d'aspect (pour les verbes intransitifs et pronominaux). Cette contrainte permettrait de prédire l'absence de forme résultative pour les verbes intransitifs téléiques conjugués avec *avoir*, tels que *capituler* ou *périr* :

---

<sup>16</sup> Pour plus de détails, voir Lagae (2005 : 127-128).



- (47) a. Le régiment a capitulé / péri.  
 b. \*Le régiment est capitulé / péri.

Cette hypothèse pose toutefois un problème fondamental, à savoir qu'elle est infalsifiable dans ce sens que l'existence de contre-exemples est exclue. En effet, ces contre-exemples seraient des verbes intransitifs conjugués avec *avoir* qui permettent la forme résultative. Or, de tels verbes existent, par exemple *aboutir*, *atterrir*, *décroître*, *divorcer* ou *éclore*, mais ils sont tous répertoriés dans les grammaires et les dictionnaires comme des verbes compatibles avec les deux auxiliaires *avoir* et *être* aux formes composées et ne peuvent donc jamais contredire l'hypothèse :

- (48) a. Pierre a divorcé.  
 b. Pierre est divorcé.

La contrainte suivante semble plus pertinente, à savoir que l'unique argument des formes résultatives doit être un argument interne du verbe. Elle permet de rendre compte de l'existence de formes résultatives correspondant à différents types de verbes :

(i) les verbes transitifs directs, puisque dans un exemple comme (40b) *le cadeau* correspond à l'objet du verbe *emballer* :

- (40) b. Le cadeau est déjà emballé.

(ii) les verbes intransitifs conjugués avec *être* (41b), car ces verbes sont généralement considérés comme inaccusatifs, c'est-à-dire que leur unique argument est un argument interne du prédicat verbal, cet argument étant fondamentalement postverbal et dépendant du prédicat :

- (41) b. Pierre est parti depuis une heure.

(iii) certains verbes essentiellement pronominaux comme *s'évanouir* (42a), dont on peut admettre, à la suite de Legendre (1989), qu'ils sont également inaccusatifs, de même que les formes pronominales neutres, cf. Zribi-Hertz (1987) et Labelle (1992) :

- (42) a. Pierre est évanoui.

(iv) les verbes intransitifs conjugués avec *avoir* comme *divorcer* (48b), qui partagent manifestement plus de propriétés avec les verbes inaccusatifs qu'avec les verbes inergatifs (Lagae 2005 : 134) :

- (48) b. Pierre est divorcé.

Les contraintes de la télicité et de l'argument interne ne suffisent toutefois pas pour circonscrire tous les cas d'inacceptabilité de la forme résultative. Par exemple, elle est

difficilement acceptable lorsqu'il existe un adjectif apparenté au verbe<sup>17</sup> :

- (49) a. Les jeunes filles rougissent.
- b. \*Les jeunes filles sont rougies.
- c. Les jeunes filles sont (plus) rouges.
- (50) a. Pierre vide ses poches.
- b. #Ses poches sont vidées.
- c. Ses poches sont vides.

D'autres verbes téliques encore ne disposent pas de forme résultative. Il s'agit aussi bien de verbes transitifs directs (51) que de verbes intransitifs (52) ou essentiellement pronominaux (53) :

- (51) #Pierre est assassiné / tué / frappé.
- (52) #Pierre est allé / né / tombé / venu.
- (53) \*Pierre est désisté / enfui / suicidé.

Il existe donc des contraintes supplémentaires, probablement d'ordre sémantique, qui n'ont pas encore été toutes décrites avec précision, car il paraît difficile de dégager un ou plusieurs traits sémantiques communs à tous ces verbes<sup>18</sup>.

Les participes passés pouvant entrer dans une forme résultative ne constituent pas pour autant un ensemble aléatoire, car ils possèdent d'autres propriétés communes. En particulier, ce sont les seuls à pouvoir s'utiliser dans la construction en *de* + adjectif/participe passé illustrée ci-dessous. Mon étude de cette construction (Lagae 1998a, à par. a, cf. *infra* 3.1.) a effectivement révélé que seuls sont acceptables les participes qui correspondent à des verbes téliques pouvant s'utiliser dans une forme résultative en *être* + participe passé. Comparez :

- (54) a. Le cadeau est emballé.
- b. Il y a un cadeau d'emballé.
- (55) a. Deux invités sont partis.

---

<sup>17</sup> Cf. *supra* 1.2. Les formes résultatives ne sont pas totalement exclues : *Ces vieux papiers jaunissent* – *Ces vieux papiers sont jaunis/jaunes*, ce qui est en accord avec l'observation faite ci-dessus qu'adjectif et participe passé ne sont pas tout à fait équivalents. En effet, le participe passé des verbes téliques prend toujours en compte le processus qui mène à l'état résultant et pas uniquement cet état comme le fait l'adjectif correspondant.

<sup>18</sup> Certains facteurs sémantiques ont été relevés par Vikner (1985 : 103) et Helland (2000 : 93) et dans la thèse en cours d'A. Buchard (Université de Valenciennes), cf. aussi Lagae (2005 : 135-136).

- b. Il y a deux invités de partis.
- (56) a. Plusieurs personnes sont évanouies.
- b. Il y a plusieurs personnes d'évanouies.
- (57) a. #Un petit garçon est né.
- b. \*Il y a un petit garçon de né.
- (58) a. \*Le régiment est capitulé.
- b. \*Il y a un régiment de capitulé.
- (59) a. \*Plusieurs personnes sont suicidées.
- b. \*Il y a plusieurs personnes de suicidées.

En conclusion, j'estime qu'un certain nombre de données plaident en faveur d'un traitement séparé des formes résultatives dans le système verbal français. Il s'agit tout d'abord du caractère imprévisible des formes résultatives correspondant à des verbes intransitifs conjugués avec *avoir* et à des verbes essentiellement pronominaux, aucune autre forme du verbe ne "justifiant" alors l'existence de la forme en *être* + participe passé. À cela s'ajoute le cas des verbes à renversement où l'on hésite souvent à quelle forme rattacher *être* + participe passé. Enfin, toutes les irrégularités que l'on peut constater au niveau de la distribution empêchent une mise en relation systématique entre les formes résultatives et le passif à valeur processive ou le passé composé à interprétation temporelle des verbes intransitifs à auxiliaire *être*, l'existence des secondes ne permettant pas de prédire l'acceptabilité des premières<sup>19</sup>.

J'ai tenté de mettre en évidence à la fois la complexité des données et l'existence de certaines tendances. Ainsi, il est possible d'établir des liens entre résultativité et télicité, entre résultativité et inaccusativité et entre les structures en *être* + participe passé et en *de* + participe passé. Certains faits restent néanmoins inexpliqués et devraient être examinés de façon plus approfondie, notamment l'exclusion d'exemples tels que (51-53). Ces irrégularités sont toutefois moins surprenantes lorsqu'on les considère dans une perspective plus générale. En effet, Bybee et Dahl (1989 : 68-73) ont observé que, si le

---

<sup>19</sup> Il convient cependant de signaler ce contre-argument soulevé par Creissels (2000) : cette forme verbale, homonyme des formes passives à valeur processive et du passé composé à valeur temporelle, n'est pas caractérisée par un marquage morphologique spécifique. Ce fait peut toutefois s'expliquer diachroniquement, car, comme l'a fait remarquer Stéfanini (1962 : 569), l'ancien français ne différenciait pas ces trois formes.

résultatif est restreint aux verbes téliques, d'autres contraintes lexicales, souvent idiosyncrasiques, s'y ajoutent fréquemment. Dans les langues où le résultatif est la source du parfait, le développement du parfait s'accompagne généralement de la disparition de ces contraintes, l'usage du parfait s'étendant à l'ensemble du lexique verbal.

## 2. Le pronom *en* et la quantification

- (1994b) « *En* dans son interprétation partitive : Problèmes de délimitation syntaxique », *Revue Romane* 29 : 3-16.
- (1997) « *En* quantitatif : pronom lié à la fonction objet ou à une position ? », *Travaux de Linguistique* 35 : 103-114.
- (2001a) « Le pronom *en* : des compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs », in L. Kupferman, E. Katz et M. Asnès (éds), *La préposition*, *Travaux de linguistique* 42-43 : 43-57.

Le pronom clitique *en* permet une grande variété d'emplois qui ont fait l'objet de nombreuses publications dont Pinchon (1972), Ruwet (1972), Morin (1974), Couquaux (1980, 1981), Gaatone (1982), Haïk (1982), Hulk (1983), Pollock (1986), Blanche-Benveniste (1990), Kupferman, (1991, 1996, 2004) ou Lamiroy (1991). Certains de ces emplois sont utilisés dans la littérature linguistique comme des tests révélateurs notamment du caractère inaccusatif ou inergatif des verbes (Zribi-Hertz 1987, Labelle 1992, Tasmowski-De Ryck 1993, Marandin 2001)<sup>1</sup>. Cet éventail d'emplois sera présenté rapidement dans la section 2.1. Je me suis intéressée plus particulièrement aux emplois dits quantitatifs du pronom *en* (*j'en ai lu deux, de livres*) et j'ai tenté de faire apparaître leur spécificité en traitant trois questions qui relèvent toutes de problèmes de délimitation.

Premièrement (Lagae 1994b), j'ai examiné *en* dans son interprétation partitive (*j'en ai lu deux, de ces livres*), qui est généralement analysé comme un *en* génitif ou adnominal (*j'en ai lu la préface, de ces livres*), entre autres par Milner (1978). Il résulte d'un examen critique des arguments de Milner ainsi que des propriétés syntaxiques que l'on peut attribuer à *en* partitif qu'il convient de le rapprocher au contraire de *en* quantitatif (*j'en ai lu deux, de livres*), cf. section 2.2.

Un second article (Lagae 1997) est consacré plus spécifiquement à un des aspects qui différencient *en* quantitatif (*j'en ai lu deux*) des autres emplois de *en*, ainsi que des autres clitiques, à savoir la fonction syntaxique. Il accompagne généralement un

---

<sup>1</sup> Voir toutefois la critique de ce test formulée par Legendre et Sorace (2003).

quantifieur (*deux*) en fonction objet, la fonction sujet étant considérée comme exclue. L'étude des différentes fonctions possibles révèle non seulement que *en* quantitatif peut être utilisé dans de nombreux cas où l'ensemble *en* + quantifieur est un complément non prépositionnel du verbe, autre que l'objet direct, mais en outre qu'il peut être sujet dans certaines conditions précises. Il s'ensuit que l'apparition de *en* quantitatif est moins liée à une fonction précise (la fonction objet) qu'à une position syntaxique (la position postverbale), cf. section 2.3.

Une troisième étude (Lagae 2001a) pose une nouvelle fois le problème des limites entre *en* quantitatif (*j'en ai lu deux*) et *en* adnominal (*j'en ai lu la préface*) puisqu'il s'agit d'examiner certains syntagmes binominaux en *de*, souvent dits quantificateurs, par le biais des formes pronominales qui y correspondent (*des livres, j'en ai lu des tas*). Cette approche révèle que les frontières entre *en* quantitatif et *en* adnominal ne sont pas aussi nettes qu'on pourrait le penser et qu'il existe un certain nombre de cas intermédiaires qui partagent un nombre plus ou moins grand de propriétés avec l'un ou l'autre emploi de *en*, cf. section 2.4.

## 2.1. Les emplois du clitique *en* en français moderne

Pour mieux situer les problèmes qui seront abordés dans les sections suivantes, je présenterai d'abord un aperçu sommaire des principaux emplois de *en*. Il peut occuper différentes fonctions syntaxiques : complément indirect du verbe (1), complément d'agent (2), complément d'un adjectif attribut du sujet (3) ou de l'objet (4), complément du nom (*en* adnominal) (5) ou complément d'objet direct (6) :

- (1) Car il se pose en l'occurrence un triple problème. Le premier est celui de la régionalisation. On n'*en* parle pas dans la proposition Van der Maelen, et pour cause (*Le Soir*, 1990/04/13)
- (2) Rodrigue aime Chimène et il *en* est aimé.
- (3) Ce sont les deux dernières traductions et j'*en* suis assez fier (ex. oral, AUV)
- (4) Il allait gagner puisque j'allais mieux déjà et je l'*en* trouvais bien content. (L.F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*)
- (5) Il y a une disposition (...), vous *en* connaissez mieux les détails que moi. (ex. oral, AUV)
- (6) Des fautes en français ça j'*en* fais (ex. oral, ORL)

À la suite de Milner (1978), beaucoup de chercheurs comme Hulk (1983) établissent une distinction fondamentale entre ce dernier type d'exemples (*en* quantitatif) (6) et les autres emplois de *en* tels que (1-5), regroupés souvent sous le terme de *en* génitif. *En* quantitatif se singularise en effet sur plusieurs points de ces autres emplois, notamment par la présence d'un quantifieur postverbal (*deux cents* en (7)) et l'absence de rapport systématique avec un syntagme prépositionnel introduit par *de*. Comparez :

- (7) Pour Noël, je vais *en* faire environ deux cents [des biscuits] (ex. oral, GARS)
- (1) a. On ne parle pas *du problème de la régionalisation* dans la proposition Van der Maelen.
- (2) a. Il est aimé *de Chimène*.
- (3) a. Je suis assez fier *des deux dernières traductions*.
- (4) a. Je le trouvais bien content *de cela*.
- (5) a. Vous connaissez mieux les détails *de cette disposition* que moi.
- (7) a. Je vais faire environ *deux cents biscuits*.

Les exemples (6-8) indiquent que *en* quantitatif peut alterner non seulement avec un syntagme nominal complet (6a), mais également avec un nom uniquement (7a, 8a) :

- (6) Des fautes en français ça j'*en* fais (ex. oral, ORL)
  - a. Je fais des fautes en français.
- (8) Ce n'est qu'un grand cirque, a-t-on dit, soit: mais, imaginez une arène dans laquelle vous *en* versez trois autres de dimensions respectables. (A. Jarry, *Gestes et opinions du docteur Faustroll, pataphysicien*)
  - a. Imaginez une arène dans laquelle vous versez trois autres arènes de dimensions respectables.

En outre, il n'entre pas dans une relation de coréférence stricte avec son antécédent, comme il apparaît clairement de l'exemple (8). Dans ses autres emplois par contre, *en* est strictement coréférentiel avec respectivement *celui de la régionalisation* (1), *les deux dernières traductions* (3) et *une disposition* (5), par exemple. Le lien entre *en* quantitatif et son antécédent ne consiste donc pas obligatoirement en une identité de référence, comme c'est généralement le cas avec les pronoms clitiques, mais en une identité lexicale<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Cf. Milner (1978 : 49-52), Lamiroy (1991 : 43). Ce point sera développé ci-dessous, section 4.2.

Une autre différence concerne la possibilité pour *en* de désigner un référent humain. Le caractère +/- humain du référent n'influence pas l'emploi de *en* quantitatif et les exemples avec référent humain sont courants :

- (9) Je pense que les hommes appelés à *en* juger d'autres devraient avoir fait un stage de deux ou trois mois en prison. (M. Aymé, *La tête des autres*)
- (10) Il n'y a pas une seule femme, n'est-ce pas, au maximum, il y *en* a une ou deux qui sont des femmes otages, qui sont des femmes alibis. (ex. oral, AUV)

On trouve même des cas d'emploi non anaphorique où le pronom renvoie par défaut à un référent humain indéterminé et pluriel<sup>3</sup> :

- (11) (...) je ne désespérais pas de pouvoir dire à quelqu'un, d'un air faussement détaché : « Salut, je suis ta fille ! Comment ça va ? »... Qui sait ? Il y *en* a qui sont persuadés qu'ils finiront par toucher le loto. Moi aussi, j'y croyais dur comme fer ! (C. Avelin, *Le Cœur en poche*)

Par contre, à l'exception du complément d'agent en (2), les autres types de *en* réfèrent plus difficilement à un humain, surtout *en* adnominal comme l'illustre (9a) :

- (9) a. \*Pierre, on *en* a jugé le frère.

Pinchon (1972 : 122-128) a montré qu'il ne s'agit pas d'une impossibilité stricte, mais comme l'ont signalé Blanche-Benveniste e. a. (1984 : 47-50) et Lamiroy (1991), l'utilisation de *en* avec un référent humain provoque généralement un effet de sens désindividualisant qui se remarque notamment lorsque l'on remplace *en* adnominal par le déterminant possessif. Comparez :

- (12) Mais ailleurs j'ai assez parlé de Barbagot et du vieux Béranger pour me dispenser d'*en* dire plus long sur leur compte. Je me borne ici à *en* rappeler l'existence... (H. Bosco in Pinchon 1972 : 155)
- a. Je me borne ici à rappeler leur existence.

La dernière propriété n'oppose que *en* quantitatif et *en* adnominal. Ce dernier peut dépendre d'un nom sujet, même si cette construction est soumise à un certain nombre de contraintes, cf. Ruwet (1972), Couquaux (1980), Kupferman (1991, 1996, 2004) :

- (13) L'interdiction faite au gouvernement de « découvrir la Couronne » doit dès lors se lire, d'abord, comme une interdiction de mettre lui-même le roi dans

<sup>3</sup> Cet emploi est appelé nominal dans la section 3.3., note 41.



l'impossibilité de remplir sa fonction. Un exemple *en* a été donné, au grand déplaisir de Léopold III, en février 1939 (*Le Soir*, 1990/04/13)

L'ensemble *en* quantitatif + quantifieur (dorénavant *en...Qt*) est exclu en fonction de sujet, c'est-à-dire lorsque le quantifieur se trouve en position préverbale :

- (14) \*Des biscuits, deux cents *en* seront faits avant 14 heures.

Cette caractéristique de *en* quantitatif sera examinée plus en détail dans la section 2.3. et il apparaîtra qu'elle doit être nuancée.

Dans la suite de la section 2, nous examinerons encore d'autres propriétés de *en* quantitatif, mais il est clair que toutes ces différences avec les autres emplois de *en* posent problème pour une analyse unitaire de *en*, comme l'avaient déjà remarqué notamment Milner (1978 : 48-52), Gaatone (1980) et Hulk (1983).

Signalons enfin l'existence de nombreux cas où *en* est figé et ne permet aucune substitution :

- (15) Cette chose, c'est qu'au bout de huit jours, les élèves sont venus en délégation lui dire : le problème noir américain, on *en* a jusque-là. (ex. oral, AUV)  
 a. \*On a jusque-là du problème noir américain.
- (16) Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales s'*en* prennent à l'administration de l'Éducation (*Le Soir*, 1990/04/13)  
 a. \*Les organisations syndicales se prennent à l'administration de l'Éducation de ça.

## 2.2. *En* dans son interprétation partitive (Lagae 1994b)

Le pronom *en* reçoit une interprétation partitive dans des exemples tels que :

- (17) Il y *en* a beaucoup de mes compatriotes qui vivent dans des conditions désastreuses (ex. oral, AUV)
- (18) Avez-vous jamais cherché à *en* connaître un seul de ces noms ? (L.F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

L'interprétation partitive est liée à la présence d'un élément détaché de forme *de mes/ces* N qui dénote l'ensemble dont est prélevée une certaine quantité. Les formes lexicales correspondantes sont :

- (17) a. Il y a beaucoup de mes compatriotes qui vivent dans des conditions désastreuses.
- (18) a. Avez-vous jamais cherché à connaître un seul de ces noms ?

Ces exemples s'opposent aux suivants, qui comportent un élément détaché de forme *de* N<sup>4</sup> et reçoivent une interprétation quantitative. Les formes lexicales correspondantes sont du type Quantifieur (*de*) N et non pas Quantifieur *de mes/ces* N :

- (19) Il y en a beaucoup de compatriotes qui vivent dans des conditions désastreuses.  
 a. Il y a beaucoup de compatriotes qui vivent dans des conditions désastreuses.  
 (20) Avez-vous jamais cherché à en connaître un seul, de nom ?  
 a. Avez-vous jamais cherché à connaître un seul nom ?

Dans (19-20), nous avons affaire à *en* quantitatif, mais il est plus difficile de classer le *en* partitif de (17-18). Milner (1978 : 62-85)<sup>5</sup> estime qu'il s'agit de *en* adnominal<sup>6</sup> au même titre qu'en (21) :

- (21) J'en connais l'initiale, de ces noms.  
 a. Je connais l'initiale de ces noms.

et, par conséquent, que *de* est une préposition dans les formes lexicales (17a-18a). Celles-ci sont analysées comme des syntagmes nominaux qui comportent un second syntagme nominal introduit par la préposition *de*, et dont le nom tête aurait été effacé par identité : *un seul de ces noms* (18a) proviendrait ainsi de *un seul nom de ces noms* après l'effacement de *nom*. Par contre, les formes quantitatives (19a, 20a) ne comporteraient qu'un seul syntagme nominal.

Milner appuie son hypothèse sur des arguments basés surtout sur le cas particulier de *la plupart*. En effet, *la plupart* n'a pas d'emploi quantitatif (22b) et est néanmoins compatible avec *en* (22c). Ce *en* ne peut donc pas être *en* quantitatif :

- (22) a. J'ai lu la plupart des livres de Zola.  
 b. \*J'ai lu la plupart de livres de Zola.  
 c. J'en ai lu la plupart.

<sup>4</sup> Cf. *infra* 4.2. et Lagae (2001b).

<sup>5</sup> D'autres analyses comme celle de Haïk (1982) vont dans le même sens.

<sup>6</sup> J'utiliserai ici ce terme plus courant plutôt que celui de *en* postlexical repris à Blanche-Benveniste e.a. (1984 : 76-78) que j'avais utilisé dans Lagae (1994b). Dans le cadre de l'approche pronominale, ce terme rend compte du fait que le syntagme nominal dont dépend *en* doit nécessairement être lexicalisé, c'est-à-dire qu'il ne peut pas apparaître sous la forme d'un pronom clitique :

*Je l'ai lue. / J'ai lu l'introduction de ce livre.*

*\*Je l'en ai lue. / J'en ai lu l'introduction.*

En outre, *en* quantitatif ne peut reprendre qu'un indéfini (23a,b), alors que *en* adnominal peut reprendre un défini (23c). Comme *en* associé à *la plupart* ne peut reprendre un indéfini, il est adnominal dans (23e) :

- (23) a. Des livres, j'en ai lu deux.  
 b. \*Les livres, j'en ai lu deux.  
 c. Ce livre, j'en ai lu la préface.  
 d. \*Des livres, j'en ai lu la plupart. (Milner 1978 : 70)  
 e. Ces livres, j'en ai lu la plupart. (ibid.)

Je ne reprendrai pas ici la discussion critique de chaque argument, cf. Lagae (1994b : 6-9), mais me bornerai à signaler le fait qu'il est douteux que l'on puisse se baser uniquement sur le cas de *la plupart des N* pour faire des affirmations qui concernent l'ensemble des formes partitives. En effet, *la plupart des N* ne se comporte pas systématiquement de la même façon que les formes partitives en général. Il est notamment impossible d'extraire un syntagme prépositionnel dépendant d'une forme partitive, que ce soit dans une structure clivée ou sous la forme du relatif *dont*<sup>7</sup> :

- (24) a. J'ai lu deux/beaucoup des livres de Zola.  
 b. \*C'est de Zola que j'ai lu deux/beaucoup des livres.  
 c. \*Zola dont j'ai lu deux/beaucoup des livres...

Or, *la plupart des N* (26) partage sur ce point les caractéristiques des formes quantitatives (25) qui ne bloquent pas l'extraction, et ce à la différence de *la plupart de ces/mes N* qui se comporte comme les structures partitives (27) :

- (25) a. J'ai lu deux livres/beaucoup de livres de Zola.  
 b. C'est de Zola que j'ai lu deux livres/beaucoup de livres.  
 c. Zola dont j'ai lu deux livres/beaucoup de livres...  
 (26) a. J'ai lu la plupart des livres de Zola.  
 b. C'est de Zola que j'ai lu la plupart des livres.  
 c. Zola dont j'ai lu la plupart des livres...

---

<sup>7</sup> Cf. Milner (1978 : 71). Ces contraintes sont identiques à celles qui limitent l'extraction d'un syntagme prépositionnel hors d'un autre syntagme prépositionnel et constituent d'ailleurs pour Milner un argument en faveur de l'analyse du second élément du partitif comme un syntagme prépositionnel :

*Je me suis servie d'un livre de Zola.*

*\*C'est de Zola que je me suis servie d'un livre.*

*\*Zola dont je me suis servie d'un livre...*

- (27) a. J'ai lu la plupart de tes livres de Zola.  
 b. \*C'est de Zola que j'ai lu la plupart de tes livres.  
 c. \*Zola dont j'ai lu la plupart de tes livres...

D'autres faits indiquent que *en* partitif doit être rapproché plutôt de *en* quantitatif. Ainsi, on a vu ci-dessus (section 2.1.) que *en* quantitatif s'emploie indifféremment avec un référent humain ou non humain sans effet de sens particulier :

- (28) Quand on cherche des femmes pour être conseillère municipale, pour être candidate, on *en* trouve très peu, c'est très difficile (ex. oral, AUV)

La même chose s'observe dans le cas de *en* partitif (29-30), qui s'utilise couramment avec un référent humain<sup>8</sup> :

- (29) Il y *en* a quand même peu de ces gens (ex. oral, AUV)  
 (30) (...) des cadres moyens ou des cadres supérieurs, seulement il y *en* a déjà dans l'usine de ces cadres (ex. oral, AUV)

À cela s'ajoute qu'il existe des formes partitives (31) qui ne permettent pas l'utilisation de *en* (32) :

- (31) a. Elle a essayé chacune de mes robes.  
 b. Elle a essayé celle de mes robes qui lui plaisait le plus.  
 c. Elle a essayé la plus jolie de mes robes.  
 d. Laquelle de mes robes a-t-elle essayée ?  
 (32) a. \*Elle *en* a essayé chacune, de mes robes.  
 b. \*Elle *en* a essayé celle qui lui plaisait le plus, de mes robes.  
 c. \*Elle *en* a essayé la plus jolie, de mes robes.  
 d. \*Laquelle *en* a-t-elle essayée, de mes robes ?

Or, il s'agit précisément de structures où *en* quantitatif est également exclu :

- (33) a. \*Elle *en* a essayé chacune, de robe.  
 b. \*Elle *en* a essayé celle qui lui plaisait le plus, de robe.  
 c. \*Elle *en* a essayé la plus jolie, de robe.  
 d. \*Laquelle *en* a-t-elle essayée, de robe ?

Il résulte de ce qui précède que dans une forme comme *Elle en a essayé deux*, qui permet deux lectures, une quantitative (*Elle en a essayé deux, de robes*) et une partitive

---

<sup>8</sup> Rappelons que l'utilisation de *en* adnominal avec un référent humain provoque un effet désindividualisant, cf. *supra* 2.1.

(*Elle en a essayé deux, de ces robes*), on a toujours affaire à *en* quantitatif et que la lecture partitive est déterminée contextuellement. Hulk (1983), Godard (1988) et Kupferman (1999) défendent une position analogue pour des raisons différentes, spécifiques au cadre théorique dans lequel se situent ces analyses.

Cette analyse implique que *de ces/mes* N ne peut à l'évidence pas être un syntagme prépositionnel ordinaire<sup>9</sup>. Cela se confirme lorsqu'on examine sa distribution, en particulier les cas où il n'y a pas de quantifieur exprimé et où sa distribution est plutôt celle d'un syntagme nominal. En effet, une recherche rapide sur Frantext a fourni des exemples tels que (34-37), où *de ces* N figure en fonction d'objet direct sans *en* (34-35) ou après préposition (36-37) :

- (34) Quelques sots peuvent essayer de pratiquer *de ces* jeux dits parallèles qui ne font que des divisions (Ch. de Gaulle, *Discours et messages*, 1970)
- (35) Tout écrivain de plaisir a *de ces* empourprements imbéciles (R. Barthes, *Le Plaisir du texte*, 1973)
- (36) Le bruit courait qu'un honorable, un notaire pas si laid, s'était abandonné, pour la séduire, à *de ces* indécidatesses qui nécessitent de brusques vacances en Belgique. (J-L. Bory, *Un prix d'excellence*, 1979)
- (37) Ici aussi, le guet se révélait absolument indispensable. Question de sécurité. On s'est tous fait tôt ou tard baiser sur *de ces* négligences de mise en scène. (Bayon, *Le lycéen*, 1987)

Comparez avec le syntagme prépositionnel *de cette taille* qui exige la présence de *en* en fonction objet et est incompatible avec une autre préposition :

- (38) a. Des cafards, il n'en avait jamais vu de cette taille.
- b. \*Il n'avait jamais vu de cette taille.
- c. \*Il est revenu du zoo avec de cette taille.

Ces faits peuvent constituer un argument pour supposer dans ces formes la présence d'un quantifieur Ø exprimant la quantité indéterminée – on aurait Ø *de ces jeux* comme on a *deux de ces jeux* –, mais soulèvent d'autres questions plutôt complexes concernant le statut précis de *de* dans les formes partitives, cf. Kupferman (2001) qui en propose une analyse.

---

<sup>9</sup> Voir toutefois Carlier et Melis (2006).

Dans les deux sections suivantes, je ne distinguerai pas entre formes quantitatives et partitives contenant *en*.

### 2.3. *En* quantitatif : pronom lié à la fonction objet ou à une position ? (Lagae 1997)

Comme *en* quantitatif permet de pronominaliser les syntagmes nominaux indéfinis en fonction de complément d'objet direct (39), il semble constituer la contrepartie des pronoms *le / la / les* qui pronominalisent les syntagmes nominaux définis objets (40) :

(39) a. Il lit souvent des romans policiers.

b. Il *en* lit souvent.

(40) a. Il lit souvent ces romans policiers.

b. Il *les* lit souvent.

Il s'en distingue toutefois sur plusieurs points. Non seulement il accompagne généralement un quantifieur, mais surtout une étude des différentes fonctions syntaxiques que peut occuper l'ensemble *en...Qt* (Lagae 1997 : 106-111)<sup>10</sup> révèle une distribution bien plus large que celle de *le / la / les*, dont l'usage est limité à la fonction d'objet direct.

Plus précisément, *en...Qt* n'est pas associé à une fonction syntaxique précise, mais peut figurer dans diverses fonctions non prépositionnelles<sup>11</sup> dont la position normale est postverbale. Il s'agit, outre le complément d'objet direct, des fonctions :

(i) séquence de l'impersonnel :

(41) Disons que des logements il s'*en* construit beaucoup (ex. oral, AUV)

(42) Ces verbes étaient très nombreux *en* ancien français. (...) Mais il *en* reste qui sont en pleine vie : il faut, il advient. (F. Brunot, *La Pensée et la Langue*)

<sup>10</sup> Cette étude a fait l'objet d'une communication au Colloque International *OBJETS, Relations grammaticales et rôles sémantiques*, Gand, 23-24 mai 1997.

<sup>11</sup> L'exemple suivant, où *en...Qt* est complément d'objet indirect, paraît très marginal :  
*Doit-il [N. Sarkozy] disposer de tous les leviers du pouvoir alors qu'il en dispose déjà de beaucoup ?*  
(F. Hollande sur Europe 1, 2007/05/30)

On peut observer en outre des contraintes propres à chaque fonction, cf. Lagae (1997). Par exemple, aucune occurrence illustrant la fonction attribut relevée soit dans un corpus, soit par Pinchon (1972 : 290-291) ou Van Peteghem (1991 : 105-106), ne comporte un quantifieur autre que *un(e)* ou  $\emptyset$  : *\*Des détectives, Dupont et Dupond en sont deux*. Pour une tentative d'explication, voir Lagae (1997 : 108).

## (ii) attribut du sujet :

- (43) (...), une reine belle comme un ange - et qui *en* devint un très tôt (P. Mertens, *Une paix royale*)
- (44) Il avait la sereine douceur (...) des hommes qui ne sont pas nés pour être des amants, veulent pourtant *en* être et n'*en* seront jamais. (Courteline, *Boubouroche*)

## (iii) complément de mesure :

- (45) mon père, qui a été un moment président de la société des 100 kilos parce qu'il *en* pesait 150, était non seulement un bambocheur gros mangeur et gros buveur qui tenait tête à n'importe qui à table, mais était aussi un gastronome avisé (B. Cendrars, *Bourlinguer*)
- (46) Sur un véhicule exhumé dans les fouilles de Kish et datant de -2750 environ, les roues sont de 50 centimètres ; sur un des chariots d'Ur, elles *en* mesurent 60 à l'avant et 80 à l'arrière ; (P. Rousseau, *Histoire des transports*)

## (iv) sujet postposé :

- (47) À cette tristesse s'*en* ajoute une autre. (G. Brée)
- (48) Parmi ces procédures *en* figure une qui attire l'attention (Gaatone, 1980 : 199)
- (49) Aux côtés des policiers en uniformes s'*en* trouvaient d'assez nombreux en civil... (ibid.)

Ce dernier cas<sup>12</sup> est tout à fait particulier, car il contredit la propriété couramment attribuée à *en* quantitatif et rappelée ci-dessus (section 2.1.) selon laquelle *en*...Qt ne peut pas être sujet. Ceci se confirme d'ailleurs lorsque l'on modifie l'ordre des mots dans les exemples (47-49) :

- (47) a. \*À cette tristesse une autre s'en ajoute.
- (48) a. \*Parmi ces procédures une qui attire l'attention en figure dans tous les manuels.

La position postverbale du quantifieur est donc une condition nécessaire à l'acceptabilité de *en* quantitatif, à laquelle s'ajoute une seconde contrainte, à savoir que *en* ne peut s'utiliser sans élément postverbal (47b,48b) :

- (47) b. \*À cette tristesse s'en ajoute.
- (48) b. \*Parmi ces procédures en figurent.

---

<sup>12</sup> La construction avait rarement été mentionnée antérieurement, cf. Gaatone (1980 : 199) et Hériau (1980 : 102), et certains auteurs comme Pollock (1986 : 221) et Tasmowski et Willems (1987 : 178) avaient même exclu cette possibilité.

Un quantifieur seul ne suffit toutefois pas (47c,48c), la présence d'un modificateur – adjectif (47), relative (48) ou syntagme prépositionnel (49) – étant indispensable :

(47) c. \*À cette tristesse s'en ajoute une.

(48) c. \*Parmi ces procédures en figurent trois.

Cette contrainte ne s'avère pas spécifique à *en* quantitatif, mais est plutôt liée à la postposition du sujet. En effet, les sujets postposés définis sont soumis à des restrictions qui peuvent recevoir une explication analogue. Ainsi en (50a), ni le clitique *ils* (50b), ni la forme tonique *eux* (50c) ne peuvent suivre le verbe, alors que d'autres pronoms comme le démonstratif *celui* (50d) ou les possessifs (50e), ainsi que les formes du type *le* + adjectif (50f), sont acceptables. Pour des raisons de commodité, l'ensemble de ces formes sera désigné par le terme plus général de '*proformes*'<sup>13</sup> :

(50) a. Aux côtés des policiers en uniforme se trouvaient les policiers en civil.

b. \*Aux côtés des policiers en uniforme se trouvaient-ils.

c. \*Aux côtés des policiers en uniforme se trouvaient eux.

d. Aux côtés des policiers en uniforme se trouvaient ceux-là/ceux en civil.

e. À côté de tes camions se trouvaient les siens.

f. À côté des camions bleus se trouvaient les rouges.

Ces données s'expliquent si l'on prend en compte la structure informationnelle liée à la postposition du sujet et le degré de thémativité des diverses formes pronominales. En effet, la postposition du sujet nominal dans l'assertion<sup>14</sup> lui donne un statut rhématique<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> Pour d'autres particularités de ces proformes, cf. *infra* 4.2.

<sup>14</sup> Cette construction ne doit évidemment pas être confondue avec la postposition (simple ou complexe) du sujet clitique qui se trouve dans d'autres contextes et manifeste des propriétés différentes :

*Peut-être (Pierre) viendra-t-il.*

Une littérature abondante a été consacrée aux différents types de postposition du sujet, cf. notamment Le Bidois (1952), Tasmowski et Willems (1987), Korzen (1996), Fuchs (1997), Fournier et Fuchs (1998), Bonami et Godard (2001), Marandin (2001, 2003), Lahousse (2003, 2006).

<sup>15</sup> Je n'entrerai pas ici dans la vaste discussion terminologique concernant les notions de thème et de rhème, car j'y reviendrai plus explicitement ci-dessous, section 4.4. (cf. également Lagae 2007a, b). Dans la présente section j'adopterai donc, malgré ses limites, une définition courante de ces notions : dans le domaine phrastique, le thème est le segment contenant l'objet du discours, ce dont parle le locuteur, et le rhème l'information qu'en donne le locuteur, cf. Moeschler et Reboul (1994 : 457-458), Riegel e.a. (1994 : 604-606).



Or, comme les clitiques *en* ou *ils* sont thématiques (ils ne sont pas accentuables et ne peuvent donc pas être focalisés), ils sont incompatibles avec cette construction contrairement aux formes de type *en...Qt Modif* ou aux proformes, qui peuvent donner lieu à un contraste.

Il est intéressant de comparer cette construction avec une autre construction modifiant la structure informationnelle, à savoir l'interrogation partielle dont la réponse a toujours un statut rhématique. On observe ainsi que les clitiques ne peuvent pas constituer la réponse à une interrogation partielle non plus, mais que les quantifieurs seuls ou associés à *en* quantitatif et les pronoms toniques sont par contre acceptables :

(51) a. Combien de policiers as-tu vus ?

b. \*J'en ai vu.

c. Deux. / J'en ai vu deux.

(52) a. Qui est arrivé ?

b. \*Il est arrivé.

c. Lui. / Lui est arrivé.

Les éléments pronominaux tolérés dans la réponse à une interrogation partielle diffèrent donc de ceux qui sont acceptables comme sujet postposé. *En...Qt* peut figurer dans une réponse à la question *combien* ? (51c), et non pas dans une construction à sujet postposé sans l'adjonction d'un modificateur (47c). Parallèlement, les pronoms toniques constituent une réponse acceptable à la question *qui* ? (52c), mais ne peuvent pas s'utiliser comme sujet postposé (50c). Les pronoms toniques et les formes de type *en...Qt* occupent ainsi une place intermédiaire entre les pronoms clitiques qui sont exclus dans les deux cas et les formes de type *en...Qt Modif* et les proformes qui sont toujours acceptables.

Il est par conséquent possible d'établir pour les éléments pronominaux l'échelle de thématicité décroissante suivante :

|    |                      |                                        |
|----|----------------------|----------------------------------------|
| 1° | <i>en...ø</i>        | <i>il</i>                              |
| 2° | <i>en...Qt</i>       | <i>lui</i>                             |
| 3° | <i>en...Qt Modif</i> | <i>celui Modif / le sien / le vert</i> |

Tableau 1 : Échelle de thématicité des éléments pronominaux

Le premier degré comprend les pronoms clitiques et le second les pronoms toniques ainsi que *en...Qt*. Cela signifie que si *en* n'a pas à proprement parler de forme tonique

correspondante, *en...Qt* peut dans certains cas jouer ce rôle. Les éléments du troisième degré sont des proformes qui incluent toutes une certaine forme de modification et ont ainsi une valeur distinctive. Le sujet postposé exige des éléments du troisième degré, alors que la réponse à une interrogation partielle admet également des formes du deuxième degré. La raison de cette différence de comportement n'est pas claire, mais une piste de réflexion possible est que l'interrogation partielle marque le rhème de façon plus précise et plus forte que la postposition du sujet, notamment parce qu'elle le fait indépendamment de la position (pré- ou postverbale) de cet élément.

Il existe donc une relation privilégiée entre *en* quantitatif et la position postverbale, ce qui implique que *en* doit toujours précéder le quantifieur. Le quantifieur interrogatif *combien* constitue une exception marquante à cette règle, puisqu'il se trouve normalement en tête de phrase :

- (53) a. Des livres, combien en as-tu acheté ?

*En...combien* n'a toutefois pas une distribution différente de celle de *en...Qt* en général puisqu'il doit occuper une fonction qui est postverbale dans l'assertion, cf. le C.O.D. dans (53), et est donc incompatible avec la fonction sujet, en position préverbale en (54c) :

- (53) b. Tu as acheté deux livres.

- (54) a. Combien de personnes ont téléphoné ?

- b. \*Combien en ont téléphoné ?

- c. Deux personnes ont téléphoné.

Il se trouve qu'un grand nombre de publications ont été consacrées à la postposition du sujet nominal depuis la publication de l'article Lagae (1997), publications qui ont fait avancer beaucoup la réflexion sur ces structures et ont fait apparaître différents sous-types, cf. les références données dans la note 12. Ainsi, les cas à l'étude ici ont été isolés sous le terme de 'inversion inaccusative' (Marandin 2001) parce que cette construction exclut les verbes transitifs directs et qu'on trouve uniquement des verbes inaccusatifs<sup>16</sup> et des formes pronominales ou passives parmi les verbes acceptables. Cette hypothèse présente l'avantage qu'elle permet de maintenir la règle de l'incompatibilité de *en* quantitatif avec la fonction sujet dans toute sa généralité puisque dans des exemples comme (47-49) il ne s'agirait pas d'un véritable sujet. Elle pose toutefois certains

---

<sup>16</sup> Cf. *supra* 1.3.

problèmes, car le verbe *figurer* de l'exemple (48) ne semble pas pouvoir être considéré comme inaccusatif. Lahousse (2006) a d'ailleurs argumenté que cette inversion inaccusative ne diffère pas de façon fondamentale de l'inversion dite 'stylistique' (dans les propositions interrogatives, exclamatives, relatives), notamment parce que l'utilisation de verbes inergatifs (cf. l'exemple (48)) et de *en* quantitatif est possible dans les deux cas. Il est clair que le dernier mot n'a pas été dit sur ces constructions.

#### 2.4. Le pronom *en* : des compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs (Lagae 2001a)

Dans une troisième étude, présentée au Colloque international *PREP AN 2000 – La préposition française dans tous ses états* (Tel-Aviv, 3-9 sept. 2000), j'ai repris la problématique des limites entre *en* quantitatif et *en* adnominal que j'avais déjà abordée partiellement dans Lagae (1994b), cf. *supra* 2.2., mais cette fois par le biais des formes pronominalisées correspondant à certains syntagmes binominaux en *de*, schématiquement  $N_1$  *de*  $N_2$ , nommés souvent quantificateurs. Il s'agit d'exemples comme :

- (55) Même à Marseille, il y *en* a eu *un paquet* quand même [des Allemands] (ex. oral, GARS)
- (56) Le chlorure de sodium (...) il y *en* a *cinq grammes* par litre. (ex. oral, GARS)
- (57) Il fut joliment heureux que je lui donne de mon cassoulet parce qu'il mangeait seulement de la tomate, lui, depuis trois ans. (...) Il *en* avait consommé déjà, m'apprit-il, *plus de trois mille boîtes* à lui tout seul. (L.F Céline, *Voyage au bout de la nuit*)
- (58) On va *en* retrouver en quatrième année peut-être *un peu moins de la moitié* [des étudiants] (ex. oral, AUV)

Ce choix permet de restreindre un peu un champ d'investigation extrêmement vaste en écartant la question de la distinction entre syntagmes quantificateurs et non quantificateurs, à laquelle ont été confrontés les auteurs qui ont étudié ces syntagmes binominaux, cf. Dessaux (1976), Buvet (1994) et Benninger (1999)<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Dans une autre perspective, Flaux et Van de Velde (2000 : 12-24) proposent un classement très complet des noms 'quantitatifs' en prenant également en compte leurs emplois dans d'autres structures que celles en  $N_1$  *de*  $N_2$ .

Ces formes peuvent théoriquement recevoir deux analyses différentes. D'une part, elles pourraient être analysées comme les exemples (59-60), c'est-à-dire comme *en* quantitatif accompagné d'un quantifieur qui serait ici de type nominal. C'est ce que suggèrent les termes de 'déterminants nominaux de quantité' utilisé par Dessaux (1976) et Buvet (1994) et de 'substantifs quantificateurs' utilisé par Benninger (1999) :

(59) Pour Noël, je vais *en* faire environ *deux cents* [des biscuits] (ex. oral, GARS)

(60) Disons que des logements, il s'*en* construit *beaucoup*. (ex. oral, AUV)

D'autre part, les exemples (55-58) pourraient être rapprochés plutôt de (61-62), où l'on trouve *en* adnominal, complément du nom de *détails* ou de *extraits* :

(61) Il y a une disposition (...), vous *en* connaissez mieux les détails que moi. (ex. oral, AUV)

(62) (...) vos télégrammes, vos appels téléphoniques. *En* voici quelques extraits. (*Le Soir*, 1990/04/13)

En réalité, les formes illustrées par (55-58) ne forment pas une classe homogène et il est possible de montrer qu'elles constituent différents cas intermédiaires entre *en* quantitatif et *en* adnominal, selon qu'elles partagent telle ou telle caractéristique avec l'un ou l'autre emploi de *en*.

Pour les besoins de l'analyse, j'ai retenu six propriétés assez bien connues parmi celles qui différencient *en* quantitatif et *en* adnominal, (cf. Ruwet 1972, Milner 1978, Gaatone 1980, Hulk 1983, Kupferman 1991, Lagae et Rouget 1992, Lagae 1994b, 1997). *En* adnominal se caractérise par les propriétés suivantes, que *en* quantitatif ne possède pas :

(i) L'élément postverbal ne peut pas commuter avec *combien ?*, ce qui indique l'absence de quantification en (61) :

(61) Il y a une disposition (...), vous *en* connaissez mieux les détails que moi. (ex. oral, AUV)

a. \*Combien en connaissez-vous, de cette/la disposition ?

Cette commutation est possible dans le cas de *en* quantitatif :

(59) Pour Noël, je vais *en* faire environ *deux cents* [des biscuits] (ex. oral, GARS)

a. Combien vais-je en faire pour Noël, de biscuits ?

(ii) L'ensemble constitué de *en* adnominal et de l'élément postverbal permet une pronominalisation à un niveau supérieur :

- (61) b. Vous les connaissez mieux que moi, les détails de la disposition.

Comparez avec *en* quantitatif, qui ne permet pas une telle opération :

- (63) a. Du pain, j'en ai mangé un peu.  
b. \*J'en ai mangé un, de peu de pain.

(iii) Comme nous l'avons vu ci-dessus (sections 2.1. et 2.3.), *en* adnominal peut dépendre d'un nom sujet en position préverbale alors que *en* quantitatif est exclu lorsque le quantifieur se trouve en position de sujet préverbal :

- (61) c. Les détails en sont bien connus, de cette disposition.
- (59) b. \*Des biscuits, deux cents en seront faits avant 4 heures.

(iv) *En* adnominal renvoie beaucoup plus difficilement que *en* quantitatif à un référent [+humain] (cf. *supra* 2.1.) :

- (64) \*Pierre, j'en connais le père.  
(65) J'en ai deux, des frères.

(v) Lorsqu'on ajoute une relative avec pronom relatif sujet à une structure comportant *en* adnominal, l'accord du verbe de la relative se fait toujours avec N<sub>1</sub> :

- (66) a. Cette disposition, vous en connaissez les détails qui sont les plus intéressants.  
b. \*Cette disposition, vous en connaissez les détails qui est la plus intéressante.

Par contre, dans les exemples avec *en* quantitatif, la relative se rapporte à *en*<sup>18</sup>.

(vi) *En* adnominal peut commuter sans problème avec le relatif *dont* :

- (67) La disposition dont vous connaissez mieux les détails que moi...

Dans le cas de *en* quantitatif, l'acceptabilité d'une telle commutation varie selon le quantifieur choisi, cf. Milner (1978 : 76), Godard (1988 : 175), Kupferman (1999 : 35, 2004 : 309). En effet, si *dont* est exclu avec les numéraux ainsi qu'avec *beaucoup*, (*un*) *peu* ou *plusieurs*, il est plus acceptable avec *certains* et *quelques-uns* :

- (68) Des biscuits dont je vais vendre \*deux cents/\*beaucoup...  
?quelques-uns/?certains

Ces six propriétés sont résumées dans le tableau suivant. Le 0 indique que la propriété n'est pas pertinente.

18 Cette propriété peut paraître peu pertinente dans des exemples tels que (59-60), puisqu’aucun autre élément linguistique n’est susceptible de régir l’accord du verbe de la relative, mais elle se révélera utile lorsque le quantifieur est de type nominal.

|                       | <i>combien ?</i> | pronominalisation<br>de l'ensemble | sujet | réfèrent<br>[- humain] | relative<br>accord - N <sub>1</sub> | <i>dont</i> |
|-----------------------|------------------|------------------------------------|-------|------------------------|-------------------------------------|-------------|
| <i>en</i> adnominal   | –                | +                                  | +     | +                      | +                                   | +           |
| <i>en</i> quantitatif | +                | –                                  | –     | –                      | – (0)                               | – (+)       |

Tableau 2 : Propriétés opposant *en* quantitatif et *en* adnominal

Les exemples à l'étude ont été soumis à un examen systématique au moyen de ces six propriétés, ce qui a permis d'en dégager cinq sous-ensembles. Les résultats sont présentés de façon détaillée dans Lagae (2001a : 48-54) et seront résumés dans le tableau 3 ci-dessous.

Un premier sous-ensemble possède toutes les caractéristiques de *en* quantitatif associé à un quantifieur comme *plusieurs* ou *beaucoup*, de telle sorte que *en* peut y être analysé comme *en* quantitatif. Il s'agit de formes comportant comme N<sub>1</sub> *nombre* (*un certain nombre, un nombre important, ...*), un nom de la série *dizaine, centaine* (69) ou des noms divers tels que *un paquet, un tas, une foule, une infinité* ou *une masse* (70) :

- (69) Les directeurs des hôpitaux publics sont donc en nombre variable en fonction de la taille de l'hôpital ; on en trouve *une quarantaine* à Marseille si mes souvenirs sont exacts. (ex. oral, GARS)
- (70) Même à Marseille, il y en a eu *un paquet* quand même [des Allemands] (ex. oral, GARS)

Le second type d'exemples comporte les structures avec nom de contenant telles que :

- (71) Il fut joliment heureux que je lui donne de mon cassoulet parce qu'il mangeait seulement de la tomate, lui, depuis trois ans. Il *en* avait consommé déjà, m'apprit-il, *plus de trois mille boîtes* à lui tout seul. (L.F Céline, *Voyage au bout de la nuit*)
- (72) Du vin, il *en* restait *de nombreuses bouteilles* à la cave. (R. Sabatier, *La souris verte*)

C'est dans cette même catégorie que peuvent se classer les formes contenant également des noms comme *tas* ou *paquet*, cf. (70), mais utilisés cette fois dans leur sens propre :

- (73) Ce produit, j'en ai acheté deux paquets.

Le troisième groupe englobe toutes les formes comportant une unité de mesure (74-75), auxquelles peut être ajouté *douzaine* qui possède toutes les caractéristiques d'une

unité de mesure lorsqu'il signifie "exactement douze" (76)<sup>19</sup> :

- (74) Le chlorure de sodium (...) il y *en* a *cinq grammes* par litre. (ex. oral, GARS)
- (75) Marie a acheté dix kilos d'oranges et elle en a revendu cinq kilos à Paul.
- (76) (...) un service spécial, celui des beignets aux pommes pour les hôpitaux de Paris.  
Il s'*en* distribuait ainsi chaque matin *des milliers de douzaines*. (L.F Céline,  
*Voyage au bout de la nuit*)

Contenants et unités de mesure ont ceci en commun qu'ils donnent lieu à un mode de quantification particulier où le quantifieur est lui-même quantifié. Ceci résulte de la double relation avec *combien* (77-78) et de la double possibilité de pronominalisation (79-80). On peut en effet quantifier aussi bien la tomate ou les oranges que les boîtes ou les kilos :

- (77) a. Il en avait consommé combien, de tomate ?  
b. Il en avait consommé combien, de boîtes de tomate ?
- (78) a. Elle en a revendu combien, d'oranges ?  
b. Elle en a revendu combien, de kilos d'oranges ?
- (79) Il avait consommé trois mille boîtes de tomate.  
a. Il en avait consommé trois mille, de boîtes de tomate.  
b. Il en avait consommé trois mille boîtes, de tomate.
- (80) Elle a revendu cinq kilos d'oranges.  
a. Elle en a revendu cinq, de kilos d'oranges.  
b. Elle en a revendu cinq kilos, d'oranges.

Les deux formes de quantification ne semblent se distinguer que par le fait qu'une relative ajoutée à la droite d'un exemple de quantification par contenant s'accorde avec N<sub>1</sub> (81), ce qui est impossible dans le cas de la quantification par unité de mesure (82) :

- (81) Le cassoulet, il en avait consommé trois mille boîtes qui étaient délicieuses.
- (82) \*Le chlorure de sodium, il y en a cinq grammes qui sont bons à jeter.

Les formes exprimant une fraction (*la moitié, un tiers, une partie, ..., ainsi que la plupart*) posent des problèmes d'analyse particuliers. On observe en effet deux

---

<sup>19</sup> Certains objets comme les œufs se comptent par douzaines comme d'autres se comptent par kilos. Cet emploi de *douzaine* comme une unité de mesure explique pourquoi on peut parler d'une demi-douzaine et non d'une demi-dizaine, cf. Lagae et Rouget (1992 : 101). Dans le sens de "approximativement douze", *douzaine* fonctionne par contre comme *dizaine*. Le néerlandais dispose d'ailleurs de deux mots

comportements syntaxiques différents auxquels correspondent des sémantismes différents, de telle sorte qu'il convient de distinguer entre ce que nous avons appelé la partition interne et la partition externe (Lagae et Rouget 1992). L'exemple suivant peut recevoir les deux interprétations : dans la première interprétation (partition interne), (83) signifie qu'il a lu un tiers de chaque manuscrit et dans la seconde (partition externe) qu'il a lu un tiers de l'ensemble des manuscrits :

- (83) Il en a lu un tiers, de ces manuscrits.

Les deux types de partition s'opposent sur plusieurs points. Ainsi, seule la partition interne permet l'utilisation de *en* se rapportant au sujet et l'accord du verbe de la relative avec N<sub>1</sub>. À cela s'ajoute que *en* renvoie couramment à un référent humain dans les exemples de partition externe (84) alors que ceci est extrêmement difficile dans le cas de la partition interne :

- (84) Et les enfants qui me restent, je partage, j'*en* mets *une moitié* en arts plastiques dans le petit couloir que j'ai aménagé au fond. (ex. oral, GARS)

Le tableau ci-dessous montre que le *en* de la partition interne est proche de *en* adnominal tandis que le *en* de la partition externe partage presque toutes les caractéristiques de *en* quantitatif. La quantification par unité de mesure et par contenant occupent les positions intermédiaires.

|                       | <i>combien ?</i> | pronominalisation<br>de l'ensemble | sujet | réfèrent<br>[– humain] | relative<br>accord – N <sub>1</sub> | <i>dont</i> |
|-----------------------|------------------|------------------------------------|-------|------------------------|-------------------------------------|-------------|
| <i>en</i> adnominal   | –                | +                                  | +     | +                      | +                                   | +           |
| partition<br>interne  | +                | –                                  | +     | +(0)                   | +                                   | +           |
| contenant             | ++               | +                                  | –     | –                      | +                                   | +           |
| unité de<br>mesure    | ++               | +                                  | –     | –(0)                   | –                                   | +           |
| partition<br>externe  | +                | –                                  | –     | –                      | –                                   | +           |
| <i>en</i> quantitatif | +                | –                                  | –     | –                      | –(0)                                | –(+)        |

Tableau 3 : Tableau récapitulatif

Il résulte de cette description que les frontières entre *en* quantitatif et *en* adnominal ne sont pas absolues mais graduelles et qu'entre les deux se trouvent des cas particuliers

---

différents : *dozijn* signifie exactement douze et *twaaftal* environ douze.



qui partagent un nombre plus ou moins grand de caractéristiques avec les deux structures types. En privilégiant une seule propriété, il serait certes possible d'établir une distinction nette, qui masquerait toutefois la complexité des données.

Il serait également possible de trouver d'autres paramètres d'analyse, ce qui permettrait d'affiner la description mais ne modifierait vraisemblablement pas les tendances générales qui sont visualisées dans le tableau. Ainsi, il existe, outre la commutation avec *combien*, une seconde propriété commune à toutes les formes de quantification. Il s'agit du fait que le verbe sélectionne  $N_2$  et non pas  $N_1$ . Cette observation a été faite à propos des unités de mesure par Dessaux (1976) et Milner (1978 : 41) et à propos des noms quantificateurs tels que *paquet* ou *tas* par Giry-Schneider (1987 : 148-150), mais elle peut être généralisée<sup>20</sup>. Si l'on prend l'exemple de la quantification par contenant (85a), on constate que ce n'est pas le  $N_1$  *assiette* qui est sélectionné par le verbe mais le  $N_2$  *gâteaux* puisque seul  $N_1$  peut être supprimé :

- (85) a. Des gâteaux, j'en ai dévoré une assiette.
- b. Des gâteaux, j'en ai dévoré.
- c. \*J'ai dévoré une assiette.

Il en est également ainsi pour les autres types étudiés ici, à l'exception du cas de *en* adnominal où il n'y a pas de quantification et où, au contraire, le verbe sélectionne  $N_1$  :

- (86) a. Je vous en donnerai un exemple, de ces structures.
- b. Je vous donnerai un exemple.
- c. \*Je vous en donnerai, de ces structures.

Signalons enfin que la description proposée soulève le problème délicat du statut de *de* dans les formes lexicales correspondantes. En effet, si le *de* correspondant au *en* adnominal doit sans aucun doute analysé comme la préposition, cf. (87), il en va différemment du *de* que l'on trouve dans la forme lexicale correspondant à *en* quantitatif (88), dont on a proposé notamment différentes analyses en termes de tête quantificationnelle (Hulk 1996, Kupferman 1999, 2001, 2004 : 51-101, Abeillé e.a. 2005) et une analyse comme déterminant indéfini relateur (Carlier et Melis 2006) :

- (87) Vous connaissez mieux les détails de cette disposition.
- (88) Il se construit beaucoup de logements.

---

<sup>20</sup> Flaux et Van de Velde (2000 : 13) ont toutefois observé que lorsque le syntagme binominal est sujet, certains verbes tels que *suffire* sélectionnent plutôt  $N_1$ .

Face aux données décrites ici se pose inévitablement la question du statut de *de* dans *cinq kilos d'oranges* ou *trois mille boîtes de tomate*.

Par la grande diversité de ses emplois, le pronom *en* occupe une place tout à fait particulière dans le système des clitiques du français et je crois avoir montré que son étude oblige à mener une réflexion qui touche à toutes sortes d'autres domaines de la grammaire : les fonctions syntaxiques et la position du sujet, les types de verbes (inaccusatifs, inergatifs), les modes d'expression de la quantification (pronoms, adverbes, déterminants, noms), la négation, la structure informationnelle, les phénomènes d'extraction comme les relatives ou l'interrogation, pour ne citer que les principaux. Cette réflexion ne peut évidemment pas couvrir l'ensemble de ces domaines et problématiques connexes et reste inévitablement parcellaire, mais elle peut aussi inciter à réorienter les recherches vers l'une ou l'autre de ces thématiques, liées à la recherche antérieure, mais fondamentalement différentes. C'est ainsi que l'étude de *en* quantitatif m'a amenée à étudier les constructions détachées à partir de la constatation que, dans les exemples attestés, l'usage de *en* quantitatif s'accompagne souvent de la présence d'un élément détaché de forme *de* + Nom (*J'en ai acheté deux, de livres*). J'y ai consacré un article (Lagae 2001b), après quoi je me suis intéressée à d'autres formes de détachement, notamment le détachement au moyen de *quant à*, *en fait de* et *comme*. Cette recherche sera présentée dans la section 4.

### 3. Les structures prédictives

- (1995) « Deux constructions en *de* + adjectif », *Scolia* 3 : 193-212.
- (1998a) *Les constructions en 'de' + adjectif. Typologie et analyse*. Louvain, Presses Universitaires.
- (1998b) « Une relation prédictive particulière : les structures du type *il y a une place de libre* », in M. Forsgren, K. Jonasson et H. Kronning (éds), *Prédication, assertion, information. Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française*. Uppsala, Presses Universitaires : 275-284.
- (1998) Lagae V. et C. Rouget. « Quelques réflexions sur les relatives prédictives », in M. Bilger, K. van den Eynde et F. Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Louvain-Paris, Peeters : 313-325.
- (2005) Choi-Jonin, I. et V. Lagae. « *Il y a des gens ils ont mauvais caractère*. À propos du rôle de *il y a* », in A. Murguía (éd.), *Sens et Références. Mélanges Georges Kleiber*. Tübingen, Gunter Narr : 39-66.
- (à par. a) « Les participes passés et la prédication seconde : les constructions en *de* du type *Elle a un article de terminé* », in E. Havu et M. Pierrard (éds), *La prédication seconde : 20 ans après, Travaux de linguistique* 57.

Dans le cadre de ma thèse soutenue en 1994 sous la direction de Ludo Melis, je me suis intéressée aux structures comportant *de* + adjectif. Certaines d'entre elles (*Il y a une place de libre*) peuvent, comme le rappelle Kupferman (2004 : 159), être considérées comme « un cas de construction existentielle qui met en jeu une prédication seconde », et j'ai montré qu'elles présentent des propriétés qui les distinguent des relations prédictives courantes. En vue de la publication d'un ouvrage, j'ai repris cette étude en la remaniant de façon approfondie et en supprimant un certain nombre de discussions (surtout à propos de *en* et de *de*) qui étaient moins centrales et qui ont été développées dans des publications indépendantes, cf. notamment Lagae (1997, 2001a, 2001b). Ces remaniements ont donné lieu à une monographie (Lagae 1998a), deux points spécifiques ayant été présentés antérieurement lors de colloques (les *Cinquièmes Rencontres linguistiques en pays rhénan*, Strasbourg, 4-7 nov. 1993 et le colloque international *Prédication, assertion, information : applications et synthèses*, Uppsala, 6-9 juin 1996) et publiés sous la forme d'articles (Lagae 1995, 1998b). Cette recherche a en outre servi de base à un compte-rendu (Lagae 1999).

Plus récemment, j'ai consacré un article (Lagae, à par. a) à un aspect peu étudié de ces structures en *de*, à savoir l'usage de participes passés comme prédicat second (*Il y a un verre de cassé*). En effet, la plupart des études analysent surtout les cas où *de* est suivi d'un adjectif<sup>1</sup> et les participes passés – s'ils sont mentionnés – ne constituent généralement qu'un cas particulier dont la spécificité n'apparaît pas clairement et dont l'intérêt réside essentiellement dans le fait qu'il peut être considéré comme un indice du caractère propositionnel ou prédicatif des constructions en question. Cette contribution vise à mettre en évidence ce qui distingue les formes avec participe des formes avec adjectif, notamment sur le plan aspectuel. Dans la section 3.1. seront présentés les résultats de toutes ces recherches portant sur les structures en *de* + adjectif ou participe passé.

Deux travaux menés en collaboration m'ont permis d'examiner également d'autres structures prédicatives particulières. En premier lieu, j'ai étudié avec C. Rouget de l'Université de Colombie Britannique à Vancouver les relatives dites prédicatives dépendant de *avoir* (*Elle a le cœur qui bat*) et de *il y a* (*Il y a le téléphone qui sonne*) (Lagae et Rouget 1998), cf. section 3.2.

Une seconde étude, effectuée en collaboration avec I. Choi-Jonin de l'Université de Toulouse-Le Mirail (Choi-Jonin et Lagae 2005), a été consacrée à un phénomène attesté surtout à l'oral, à savoir la reprise pronominale d'un constituant nominal introduit par *il y a* (*Il y a des gens ils ont mauvais caractère*). Cette configuration *il y a...il(s)* a été comparée avec les relatives en *il y a...qui* (*Il y a des gens qui ont mauvais caractère*) et il en résulte une réflexion sur le statut de *il y a* dans les différents cas, cf. section 3.3. Cette étude a été présentée au séminaire de recherche de l'UMR ERSS de l'Université de Toulouse-Le Mirail le 21 octobre 2004.

### 3.1. Typologie des formes en *de* + adjectif/participe passé (Lagae 1995, 1998a, b, à par. a)

Il existe bon nombre de formes en *de* + adjectif/participe passé (dorénavant *de* Adj/PP), dont il m'a paru important de déterminer, préalablement à toute tentative

---

<sup>1</sup> Cf. l'appellation courante de « constructions en *de* + adjectif » utilisée dans la plupart des publications, par exemple Azoulay-Vicente (1985), Hulk et Verheugd (1994), Kupferman (1994a), Furukawa (1996), Lagae (1998a).

d'analyse, si elles relèvent ou non d'une même construction. Il s'agit de cas où *de* Adj/PP est associé à un élément nominal (1), à un pronom indéfini (2) ou interrogatif (3), ou au pronom clitique *en* (4), qui peut être associé à un quantifieur utilisé normalement sans ou avec *de* (respectivement (5) et (6)) :

- (1) Il y a une place de libre.
- (2) Il a acheté quelque chose de beau.
- (3) Qui connais-tu de plus compétent ?
- (4) Des tasses, j'en ai de pleines.
- (5) Des tasses, j'en ai trois de pleines.
- (6) Des tasses, j'en ai beaucoup de pleines.

Ces diverses formes ont souvent été abordées de façon fragmentaire<sup>2</sup>. Ainsi, si les formes du type *il y a une place de libre* ont donné lieu à de nombreuses études<sup>3</sup>, les formes avec pronom clitique *en il y en a une de libre* ont été peu étudiées, et généralement uniquement dans le but de nier tout rapport avec les premières<sup>4</sup>. Face à ces problèmes de délimitation, il m'a paru nécessaire d'adopter une approche descriptive, fondée sur des données empiriques, en l'occurrence un ensemble de 304 exemples d'origines variées (données orales, textes littéraires, presse), que j'ai complété depuis par une recherche plus systématique sur Frantext ainsi que des trouvailles occasionnelles.

La comparaison des formes avec et sans *de*, *j'en ai trois de pleines* (5) et *j'en ai trois pleines*, a permis dans un premier temps de dégager un certain nombre de propriétés distinctives de la construction en *de* (Lagae 1998a : 6-26), propriétés qui seront présentées ci-dessous en 3.1.1. et dont on peut montrer qu'elles caractérisent également les formes nominales (1) (Lagae 1998a : 45-56). Ces propriétés ont permis de justifier une double analyse des formes avec pronom indéfini (2) ou interrogatif (3) (Lagae 1995, 1998a : 57-67), ainsi que des formes de type *j'en ai de pleines* (4) et *j'en ai beaucoup de pleines* (6)

---

<sup>2</sup> On peut citer toutefois la typologie proposée par Kupferman (1994a).

<sup>3</sup> Voir notamment Kupferman (1980, 1994a,b, 2004 : 159-228), Azoulay-Vicente (1985), Birdsong (1985), Furukawa (1989, 1996 : 113-133), Hulk et Verheugd (1992, 1994). D'autres auteurs comme Milner (1978), Huot (1981), Englebert (1992), Hulk (1996) et Den Dikken et Singhapreecha (2004) abordent cette construction dans le cadre de problématiques plus larges.

<sup>4</sup> Voir par exemple Rothenberg (1971), Pinchon (1972 : 296), Kupferman (1980, 1994a), Huot (1981 : 255) et Azoulay-Vicente (1985 : 231).

(Lagae 1998a : 26-43). En effet, ces quatre derniers types présentent généralement des caractéristiques trop divergentes pour pouvoir être assimilés aux deux premiers, mais il est possible de montrer que, dans certaines conditions précises, ils relèvent quand même de la même construction (3.1.2.). Cette construction fera l'objet d'une analyse plus détaillée dans les sections 3.1.3. (propriétés syntaxiques) et 3.1.4. (propriétés sémantiques et pragmatiques).

### 3.1.1. Propriétés générales de la construction en *de* Adj/PP

Les formes de type *il y a une place de libre* et *il y en a une de libre* partagent les propriétés suivantes qui ont été bien documentées dans la littérature, du moins pour ce qui est des formes nominales, cf. notamment Lagae (1998a : 46-54) pour une synthèse.

(i) Le syntagme nominal doit être le complément direct d'un prédicat existentiel, ce qui implique qu'il ne peut pas être sujet (7a), ni complément prépositionnel intra-prédicatif<sup>5</sup> (7b), et que la construction est limitée aux verbes possédant une valeur existentielle<sup>6</sup> (7c) ; Les plus fréquents sont *il y a*, *avoir*, *voilà*, *c'est*, *faire* (*ça fait*) et *rester* (*il reste*). Comparez par exemple l'emploi existentiel de *faire* (8a) avec son emploi agentif, non existentiel (8b) :

- (7) Il y a deux personnes d'arrivées (Ionesco, *Les Chaises*)
  - a. \*Deux personnes d'arrivées résoudre ce problème en trois minutes.
  - b. \*Je le demanderai à deux personnes d'arrivées.
  - c. \*On a expulsé deux personnes d'arrivées.
- (8) a. Ça fait deux gâteaux de brûlés.
- b. ?\*J'ai fait deux gâteaux de brûlés.

(ii) Lorsque *de* est suivi d'un adjectif, le choix de ce dernier est contraint, puisqu'il doit de façon générale être de type spécifiant, exprimant une propriété épisodique (stage-level) du référent (*absent*, *disponible*, *libre*, *malade*, *plein*, *vide*, etc.). Comparez :

---

<sup>5</sup> Cf. Le Goffic (1993 : 457) pour les termes de intra- et extra-prédicatif. Cette précision s'impose parce que SN *de* Adj/PP peut entrer dans une construction absolue introduite par la préposition *avec* en position détachée, avec un statut extra-prédicatif (Lagae 1998a : 46) :

*Avec deux enfants de malades, Marie est complètement débordée.*

<sup>6</sup> On verra ci-dessous (section 3.3, Choi-Jonin et Lagae 2005) que cette caractérisation est un peu simplificatrice dans le cas de *il y a*, pour lequel on peut distinguer différentes valeurs.

- (9) a. Il y a des enfants de malades.  
b. \*Il y a des enfants de blonds.

(iii) On remarque un usage fréquent de participes passés<sup>7</sup>, dont le choix est, comme celui des adjectifs, fortement contraint mais cette fois par des restrictions de nature aspectuelle. En effet, seuls sont acceptables les participes passés de verbes processifs téliques qui peuvent constituer avec *être* une forme résultative renvoyant à un état résultant (10b), cf. Lagae (2005) et *supra* 1.3. :

- (10) a. Il y a deux invités de partis.  
b. Deux invités sont partis.

La première condition permet de rendre compte de l'inacceptabilité des participes passés des verbes statifs (11) et atéliques (12), et la seconde de celle des participes passés de verbes processifs téliques comme *capituler* qui ne disposent pas d'une forme résultative (13b) :

- (11) ?\*Il y a trois femmes d'aimées.  
(12) \*Voilà trois femmes de cherchées.  
(13) a. \*Il y a un régiment de capitulé.  
b. \*Un régiment est capitulé.

À cette contrainte générale s'ajoutent d'autres différences avec *de* + adjectif, en particulier des interférences avec l'aspect accompli et des différences d'interprétation qui ont été décrites dans Lagae (à par. a).

(iv) Beaucoup d'auteurs, dont Pinchon (1972 : 296-297), Kupferman (1980) et Lagae (1998a : 55) ont remarqué que l'utilisation de *de* Adj/PP peut provoquer une interprétation nommée généralement 'partitive' ou 'contrastive', à savoir que l'adjectif ou le participe ne s'applique qu'à une partie d'un ensemble de N. Ainsi, l'exemple (14) s'interprète comme « il y a plus de trois élèves, mais trois seulement sont malades ». On obtient de cette façon un contraste entre deux sous-ensembles d'élèves : trois élèves qui sont malades et d'autres qui ne le sont pas<sup>8</sup> :

<sup>7</sup> Les exemples attestés étudiés dans Lagae (1998a) comportent 64,3 % de participes contre 35,7 % d'adjectifs pour ce qui est des formes nominales et 60,5 % de participes contre 39,5 % d'adjectifs dans les formes avec *en*.

<sup>8</sup> Citons ici le commentaire révélateur de Damourette et Pichon (1911-1950 : par. 535) à propos de l'exemple suivant de Musset : *C'est incroyable où est allé ce peloton. Je n'en avais qu'un de jaune, et*

(14) Il y a trois élèves de malades.

(v) La construction en *de* Adj/PP manifeste enfin une préférence pour les syntagmes nominaux indéfinis :

(9) c. ?\*Il y a les enfants de malades.

Deux commentaires s'imposent ici. Remarquons en premier lieu que certains facteurs contextuels ont la propriété d'atténuer les contraintes mentionnées ci-dessus (Lagae, 1998a : 24-26, 109-120). Ainsi la restriction en *ne...que* rend-elle plus acceptable l'utilisation d'un syntagme nominal défini en (9d) ou l'utilisation d'un adjectif de type non spécifiant, exprimant une propriété permanente (individual-level) en (9e) :

(9) d. Il n'y a que les enfants de malades.

e. Il n'y a que deux enfants de blonds.

En second lieu, les contraintes sur le choix du verbe et de l'adjectif semblent peser plus fortement sur les formes nominales que sur celles avec le clitique *en*, ce qui a amené de nombreux auteurs<sup>9</sup> à conclure qu'il s'agit de constructions différentes. J'ai argumenté au contraire (Lagae 1998a : 55-56) que les deux séries de formes doivent être rapprochées parce qu'on ne peut pas parler d'une absence de contraintes dans le cas des formes avec *en*. Dans les deux séries de formes, pronominales et nominales, s'observe par exemple la même préférence pour les verbes existentiels, mais cette tendance est plus prononcée dans le cas des formes nominales. Comparez :

(15) a. \*Je me suis acheté une caisse de vide.

b. ??Je m'en suis acheté une de vide.

À cela s'ajoute que les facteurs qui facilitent l'utilisation de verbes ou d'adjectifs non appropriés sont les mêmes dans les deux cas et qu'il est possible d'expliquer la plus grande liberté d'emploi des formes avec *en* par les propriétés mêmes de la construction en *de* Adj/PP. Nous reviendrons en 3.1.4. sur ces deux points et verrons quelle explication on peut en donner.

Aucune des contraintes observées ne peut s'expliquer dans le cadre d'une analyse

---

*il faut qu'il s'envole.* « S'il y avait eu *un jaune*, cela aurait indiqué que la baronne n'avait qu'un seul peloton et qu'il *était* jaune ; or, bien au contraire, elle avait plusieurs pelotons, mais il n'y en avait qu'un qui *fût* jaune. »

<sup>9</sup> Cf. la note 4 ci-dessus.



de *de* Adj/PP comme un modificateur du syntagme nominal. Au contraire, le fait que la construction sélectionne préférentiellement des participes passés et des adjectifs spécifiants est plutôt une indication qu'il s'agit d'un prédicat second (Kupferman 1994a, Furukawa 1996). En effet, ces adjectifs et participes qui ont la propriété de pouvoir constituer des prédicats localisants, permettant un ancrage spatio-temporel, s'opposent également aux adjectifs non spécifiants dans d'autres constructions. Comparez la construction en *de* Adj/PP (16) avec l'emploi d'un syntagme nominal indéfini à lecture existentielle en fonction sujet (17) et avec les relatives prédicatives (18)<sup>10</sup> :

- (16) a. \*Il y a des enfants de grands.  
b. Il y a des enfants de malades.
- (17) a. \*Des enfants étaient grands.  
b. Des enfants étaient malades.
- (18) a. \*J'ai mon fils qui est grand.  
b. J'ai mon fils qui est malade.

Un autre problème que pose l'analyse de *de* Adj/PP comme un modificateur est l'impossibilité de pronominaliser l'ensemble au moyen d'un pronom clitique comme *en...*(Qt) ou de le disloquer à droite<sup>11</sup> (19b,c). Comparez avec l'exemple (20) qui comporte un complément adnominal :

- (19) a. Il y a de la peinture de partie. (ex. oral, 2/5/1993)  
b. # Il y en a.  
c. \*Il y en a, de la peinture de partie.
- (20) a. Il y a de la peinture de cette couleur sur le chambranle.  
b. Il y en a sur le chambranle.  
c. Il y en a sur le chambranle, de la peinture de cette couleur.

Enfin, si un syntagme nominal objet direct peut normalement être clivé, ce n'est pas possible pour l'ensemble SN *de* Adj/PP (21b). Seul le SN peut éventuellement être extrait dans la structure clivée (21c).

- (21) a. Il a deux bouteilles de vides.  
b. \*C'est deux bouteilles de vides qu'il a.  
c. C'est deux bouteilles qu'il a de vides.

<sup>10</sup> Voir Kleiber (1987, 2001) et *infra* 3.2. et 3.3.

<sup>11</sup> Cf. Lagae (1998a : 10, 2001a) et *infra* 4.1.

La plupart des auteurs s'accordent donc pour analyser *de* Adj/PP non comme un modificateur du syntagme nominal mais comme un prédicat second (Cadiot et Furukawa 2000). Certains comme Kupferman (1980) et Riegel (1988) en font un argument du verbe au même titre que l'attribut de l'objet, mais d'autres considèrent que l'ensemble (SN) *de* Adj/PP constitue une proposition (Furukawa 1996), plus précisément une proposition réduite ou « small clause » (Kupferman 1994a,b, 2004, Hulk et Verheugd 1994, Hulk 1996, Den Dikken et Singhapreecha 2004). Enfin, d'après Milner (1978) et Huot (1981), *de* Adj/PP constitue une relative sous-jacente. Ces différentes analyses ont été présentées et commentées dans Lagae (1998a : 69-88).

Voyons maintenant comment les autres formes comportant *de* Adj/PP se rapportent à celles qu'on vient de décrire.

### 3.1.2. Autres tours en *de* + adjectif/participe passé

Les autres structures dans lesquelles *de* se construit avec un adjectif présentent généralement des propriétés différentes<sup>12</sup>. Il s'agit en premier lieu des cas où *de* Adj accompagne un pronom indéfini (principalement *quelque chose*, *quelqu'un*, *rien* et *personne*, mais également *autre chose*, *grand-chose*, *je ne sais qui/quoi*, *n'importe qui/quoi*, ou *qui/quoi que ce soit*) ou un pronom interrogatif (*qui*, *que*, *quoi*<sup>13</sup>). En voici quelques exemples attestés, qui montrent que les contraintes mentionnées ci-dessus sur le verbe et sur le choix de l'adjectif ne s'y appliquent pas. En effet, l'ensemble *de* Adj peut être sujet (22), complément indirect (23) ou complément d'un prédicat non existentiel (24) et l'adjectif peut être de type non spécifiant (individual-level) (22-24) :

- (22) Seule ma chère petite Charlotte a commencé de danser et de battre les mains quand elle a compris que *quelque chose de nouveau*, *quelque chose de vivant* allait sortir de la voiture. (A. Gide, *La symphonie pastorale*)
- (23) Il rejetait aussi les fragments trop courts pour pouvoir jamais servir à *quoi que ce soit d'intéressant*. (A. Robbe-Grillet, *Le voyeur*)

<sup>12</sup> On verra plus loin que les formes avec participe se comportent plutôt comme celles que nous avons étudiées dans la section précédente.

<sup>13</sup> Lefeuvre (2006) a étudié plus particulièrement les formes *quoi de* Adj, qui se trouvent presque uniquement dans des phrases averbales.

- (24) Télégramme de Franc-Nohain : il a vu Lapauze, qui ne sait *rien de précis*. (J. Renard, *Journal*)

À cela s'ajoute que l'ensemble Pronom *de Adj* (25) (et non pas le pronom pris isolément) peut être extrait au moyen d'une structure clivée<sup>14</sup>. Comparez avec les exemples de SN *de Adj/PP* cités ci-dessus (21), dans lesquels seul le SN peut être clivé.

- (25) a. C'est quelque chose de vivant qui allait sortir de la voiture.  
b. \*C'est quelque chose qui allait sortir de la voiture de vivant.

L'interprétation contrastive liée à SN *de Adj/PP* disparaît en outre dans les formes en Pronom *de Adj*. Ainsi, contrairement à (26b), (26a) n'implique nullement qu'il y avait d'autres personnes qui n'étaient pas malades :

- (26) a. Il a conduit quelqu'un de malade à l'hôpital.  
b. Il y avait dix personnes de malades.

Ces différences, auxquelles s'en ajoutent d'autres encore (cf. Lagae 1995 pour les pronoms indéfinis, 1998a : 63-67 pour les pronoms interrogatifs), indiquent que les séquences Pronom *de Adj* ont une distribution analogue à celle des syntagmes nominaux ordinaires et permettent donc de conclure avec Kupferman (1980), Azoulay-Vicente (1985 : 38-45) et Hulk et Verheugd (1994) que ces formes ne comportent pas de prédication seconde mais que *de Adj* y occupe la fonction de modificateur auprès du pronom (Lagae 1998 : 102-104).

Cette hypothèse est confirmée par une autre observation, à savoir que ces pronoms permettent, contrairement aux SN (27a,b), des séquences de deux groupes *de Adj* (27c,d) :

- (27) a. \*Voilà une chose d'embêtante de terminée.  
b. \*Il n'y a aucun invité d'important d'absent.  
c. Voilà quelque chose d'embêtant de terminé.  
d. Il n'y a personne d'important d'absent.

Il est possible de démontrer que ces exemples (27c,d) relèvent de la construction SN *de Adj/PP*, où SN prend la forme Pronom *de Adj*. Le premier groupe *de Adj* peut être considéré comme la variante de l'adjectif modificateur utilisée avec les pronoms indéfinis

---

<sup>14</sup> Le clivage de *rien* et de *personne* est toujours problématique, donc également avec *de Adj* :  
*Je n'ai rien fait aujourd'hui* - \**Ce n'est rien que j'ai fait aujourd'hui*.  
*Je n'ai rien fait de beau aujourd'hui* - \**Ce n'est rien de beau que j'ai fait aujourd'hui*.

comme *quelque chose* ou *personne*, et le second constitue le prédicat second de la construction SN *de* Adj/PP. Cette analyse se voit confirmée par le choix des adjectifs/participes respectifs : en seconde position se trouvent le participe passé *terminée* et l'adjectif spécifiant *absent*, dont nous avons vu qu'ils privilégient la construction SN *de* Adj/PP, alors que *embêtante* et *important* sont des adjectifs non spécifiants, peu compatibles avec la construction. L'analyse permet en outre d'expliquer pourquoi ces groupes Pronom *de* Adj<sub>1</sub> *de* Adj<sub>2</sub> doivent figurer comme compléments directs de prédicats existentiels et ne peuvent pas se trouver après une préposition (28a) ni en position sujet (28b) :

- (28) a. \*Je me suis souvenue de quelque chose d'embêtant de terminé.  
b. \*Personne d'important de parti n'est encore revenu.

Remarquons enfin que ces pronoms peuvent s'insérer également dans une construction en *de* à prédication seconde, à condition qu'ils s'accompagnent d'un participe passé ou d'un adjectif spécifiant et que le prédicat soit existentiel, témoin les exemples suivants :

- (29) Il y a autre chose d'écrit ? - Oui, une phrase de Nabokov (Ph. Sollers, *Le Cœur absolu*)  
(30) Heureusement, il n'y avait personne de blessé. (G. Leroux, *Le parfum de la dame en noir*)  
(31) Chez nous il y aura toujours quelqu'un de disponible. (ex. oral, 25/6/1996)

Cette possibilité est en cohérence totale avec l'analyse proposée pour les exemples (27c,d), puisqu'on a affaire ici à une configuration qu'on pourrait représenter schématiquement par Pronom *de* Adj<sub>2</sub>, c'est-à-dire que le pronom n'est pas accompagné d'un modificateur mais d'un prédicat second.

Un deuxième ensemble de formes en *de* Adj impose une double analyse, à savoir celles où *de* Adj est associé au clitique *en* et n'est pas précédé d'un quantifieur phonétiquement réalisé (Lagae 1998a : 26-41) :

- (32) (...) le jeu des similitudes était autrefois infini; il était toujours possible d'en découvrir *de nouvelles*, et la seule limitation venait de l'ordonnance des choses (M. Foucault, *Les mots et les choses*)  
(33) Jerphanion chercha une réponse, n'en trouva pas *d'assez dure*, serra un peu les mâchoires, et se contenta de promener sur le crâne et la face de Sidre un regard

parfaitement hostile. (J. Romains, *Les Hommes de bonne volonté*)

Il n'est pas possible d'en rendre compte de façon uniforme, comme il apparaîtra de la comparaison des deux exemples suivants :

(34) Des maisons, il en a de rustiques.

(35) Des maisons, il en a de louées.

En (34), *de* peut alterner avec *des*, *une* ou des quantifieurs, ce qui est impossible pour (35) :

(34) a. Il en a des / une / deux / quelques rustique(s).

(35) a. Il en a \*des / \*une / \*deux / \*quelques louée(s).

Les possibilités de lexicalisation sont différentes dans les deux cas :

(34) b. Il a des maisons rustiques.

c. \*Il a des maisons de rustiques.

(35) b. ??Il a des maisons louées.

c. Il a des maisons de louées.

*Avoir*, verbe existentiel, ne peut pas être remplacé par un prédicat non existentiel en (35), qui subit les mêmes contraintes sur le choix du prédicat que la construction en *de* Adj/PP :

(34) d. Des maisons, on en a détruit de rustiques.

(35) d. \*Des maisons, on en a détruit de louées.

Enfin, (34) ne reçoit pas d'interprétation contrastive, c'est-à-dire que *des maisons, il en a de rustiques* n'implique pas qu'il a d'autres maisons qui ne sont pas rustiques. Par contre, cette interprétation est naturelle pour (35) : *des maisons, il en a de louées* suggère qu'il en a également d'autres qui ne sont pas louées.

On conclura de ces faits qu'en (32-34), *de* est une variante de l'article indéfini, variante de *des* qui s'utilise devant un adjectif (32, 34) ou variante de *un(e)* en contexte négatif (33). Comparez (32) avec l'exemple attesté (36) et la forme négative (33) avec la forme affirmative (33a) :

(36) Des trucs j'en connaissais déjà et des fameux, pour être malade, j'en appris encore *des nouveaux*, spéciaux pour les colonies. (L.F Céline, *Voyage au bout de la nuit*)

(33) a. Jerphanion chercha une réponse et en trouva une assez dure.

Ces cas ne relèvent pas de la construction à prédication seconde en *de* Adj/PP, contrairement aux exemples tels que (35), pour lesquels j'ai proposé l'analyse suivante : ils comporteraient un quantifieur zéro exprimant une quantité indéterminée (37a) et auraient une structure analogue à celle de (37b).

- (37) a. Des maisons, il en a Ø de louées.  
b. Des maisons, il en a trois de louées.

La double analyse proposée ici permet d'expliquer pourquoi il n'existe apparemment aucune restriction quant au type d'adjectif ou de verbe pouvant apparaître avec *en...de*. Comme ces formes peuvent appartenir à chacune des deux classes qui ont été distinguées, elles donnent faussement l'impression qu'elles ne sont soumises à aucune contrainte. Cette analyse permet également de rendre compte de l'exemple suivant, cité par Damourette et Pichon (1911-1950 : par. 496) :

- (38) [des primevères] Dimanche prochain, il y en aura de nouvelles de fleuries.

Cette séquence de deux groupes *de* Adj/PP doit s'analyser comme une combinaison des deux configurations décrites ci-dessus. L'ensemble constitue une construction en *de* Adj/PP dont le verbe *il y a* est existentiel, le prédicat second comporte le participe passé *fleuries* et le premier élément est le clitique *en* associé au groupe *de nouvelles*. Ce dernier est une variante de *des nouvelles*, comme on peut le constater lorsqu'on passe au singulier :

- (38) a. Dimanche prochain, il y en aura une nouvelle de fleurie.  
b. \*Dimanche prochain, il y en aura de nouvelle de fleurie.

Signalons en outre qu'en première position figure l'adjectif *nouvelles* qui est peu compatible avec la construction en *de* Adj/PP et en seconde position un participe passé, qui convient mieux à la construction. L'ordre inverse (38c) est par conséquent problématique, car l'adéquation entre les adjectifs/participes utilisés et la construction est alors réduite au minimum :

- (38) c. \*Dimanche prochain, il y en aura de fleuries de nouvelles.

La double analyse qui a été proposée pour *en...de* Adj/PP peut être transposée *mutatis mutandis* aux exemples où le quantifieur est toujours suivi de *de*, c'est-à-dire le type *en...beaucoup de* Adj/PP. Comparons deux exemples clairs :

- (39) On m'en a présenté beaucoup de blonds, des invités.  
(40) Il y en a beaucoup de partis, des invités.

En (39) se trouvent un adjectif non spécifiant et un verbe non existentiel, alors que (40) contient un participe passé et un prédicat existentiel. Ce dernier peut difficilement être remplacé par un verbe non existentiel.

- (40) a. ?\*On m'en a présenté beaucoup de partis.

La forme lexicalisée correspondant à (40) contient également *de* Adj/PP, alors que cela est exclu pour (39).

- (39) a. On m'a présenté beaucoup d'invités blonds.  
       b. \*On m'a présenté beaucoup d'invités de blonds.
- (40) b. \*Il y a beaucoup d'invités partis.  
       c. Il y a beaucoup d'invités de partis.

Ces éléments indiquent que seul (40) comporte une construction en *de* Adj/PP analogue à *il y en a plusieurs de partis, des invités*, alors qu'en (39) on a affaire au *de* qui suit toujours le quantifieur *beaucoup*<sup>15</sup>. Ceci est d'ailleurs confirmé par la possibilité mentionnée par Huot (1981 : 304-307) d'avoir une suite de deux groupes *de* Adj/PP après *beaucoup* (41). Une telle séquence est exclue avec les quantifieurs comme *un, deux* ou *plusieurs* (41a), ce qui montre qu'on a en (41) une combinaison des deux configurations décrites.

- (41) Il y en a eu beaucoup d'anciens de vendus (Huot 1981 : 307)  
       a. \*Il y en a eu plusieurs d'anciens de vendus.

Pas plus que les formes en *de* Adj/PP avec pronom indéfini ou interrogatif ou celles sans quantifieur phonétiquement réalisé, les formes avec quantifieur nécessairement suivi de *de* ne constituent donc un ensemble homogène. Seule une double analyse permet de rendre compte des comportements divergents d'exemples comme (39-40).

Il s'ensuit que l'élément *de* qui apparaît dans toutes ces formes n'a sans doute pas le même statut dans tous les cas : article indéfini dans *il en découvrira de nouvelles*, tête quantificationnelle ou déterminant indéfini relateur dans *il en découvrira beaucoup de nouvelles* (cf. *supra* 2.4.), et un statut analogue ou différent selon les auteurs dans *il découvrira quelque chose de nouveau* et dans *il y a une place de libre*. Je n'ai pas vraiment abordé la question du statut de *de* dans la construction en *de* Adj/PP dans Lagae (1998a)<sup>16</sup>, question sur laquelle il n'y a pas de consensus dans la littérature. Une analyse fort répandue mais rarement justifiée est qu'il s'agit d'une préposition (Kupferman 1980,

<sup>15</sup> La question du statut de ce *de* a déjà été soulevée ci-dessus, section 2.4., cf. Kupferman (2001).

<sup>16</sup> Je m'y suis essayée dans ma thèse (Lagae 1994a : 139-192), où j'ai proposé une analyse de ce *de* comme un relateur non quantifiant, sans toutefois parvenir à résoudre tous les problèmes d'analyse de façon entièrement satisfaisante.

Togebly 1984, Azoulay-Vicente 1985, Grevisse 1988). D'après Milner (1978 : 251), les structures en *de* Adj/PP contiendraient une relative sous-jacente où l'adjectif est attribut et *de* serait la réalisation de la copule *être* dans ce contexte. Huot (1981), suivie en cela par Englebert (1993), le considère comme un complémenteur, au même titre que *de* introducteur d'infinitif (*il a oublié de fermer la porte*), alors que Melis (2003 : 130) estime qu'il est proche du *de* utilisé avec l'infinitif de narration (*et Pierre de rire*) parce qu'il assure une actualisation minimale. Enfin, d'autres analyses récentes en font une tête quantificationnelle (Hulk et Verheugd 1992, 1994, Kupferman 1994b, 2004 : 227, Hulk 1996), à rapprocher donc des structures en *beaucoup de* N. Une analyse unitaire serait même envisageable pour tous ces emplois de *de*, puisque Abeillé e.a. (2005) donnent des arguments qui visent à unifier les emplois de *de* N dans *personne n'a lu de livres* (traditionnellement considéré comme une variante de l'article indéfini) et *beaucoup de livres*, et que Hulk (1996) propose une même analyse pour *de* dans *beaucoup de* N et *de* Adj/PP. Il me semble qu'une telle analyse unitaire devrait nécessairement faire abstraction de nombreuses différences syntaxiques et sémantiques et présenterait donc le danger d'être par trop réductrice.

Dans ce qui suit, nous n'envisagerons plus que les cas qui relèvent de la construction en *de* Adj/PP et qui sont caractérisés par les propriétés présentées en 3.1.1. L'analyse que j'en ai proposée combine deux approches complémentaires, puisque j'ai examiné parallèlement les propriétés syntaxiques de la construction (section 3.1.3.) et ses propriétés sémantiques et pragmatiques (section 3.1.4.). En effet, certains faits qui posent problème dans l'analyse syntaxique peuvent s'expliquer à l'aide de la structure informationnelle. Il en résulte que la construction en *de* Adj/PP se singularise sur les deux plans des constructions sans *de*, que l'adjectif soit alors épithète (*il occupe une place libre*) ou attribut (*tout le monde croyait cette place libre*).

### 3.1.3. Une relation prédicative interne au syntagme nominal

Il résulte des deux sections précédentes, ainsi que des diverses analyses qui ont été proposées pour la construction en *de* Adj/PP, que celle-ci comporte deux éléments reliés par une relation prédicative, ou dans les termes de Jespersen (1924), un nexus. L'hypothèse qui a été développée dans Lagae (1998a : 89-109) est qu'il s'agit d'un nexus



d'un type particulier, non pas régi directement par le verbe mais interne au syntagme nominal. Cette analyse se fonde sur un certain nombre d'observations qui marquent une plus grande cohésion entre la partie (pro)nominale (que je représenterai conventionnellement par SN) et *de* Adj/PP qu'entre les deux éléments constitutifs d'autres structures prédicatives telles que les constructions à attribut de l'objet ou les constructions absolues introduites par *avec*.

Un premier argument en faveur de cette hypothèse est constitué par l'existence d'exemples tels que (42a, b), où SN *de* Adj/PP est suivi d'une relative qui se rapporte à l'ensemble<sup>17</sup> :

- (42) a. Il y a un fauteuil de libre dont on pourrait se servir.  
b. Il y a deux verres de vides qu'il faudrait bien remplir.

Ces exemples ne contiennent sans doute qu'un seul syntagme nominal *un fauteuil de libre dont on pourrait se servir* ou *deux verres de vides qu'il faudrait bien remplir*. En effet, une telle séquence est exclue dans le cas des constructions à attribut de l'objet, où les deux éléments se comportent comme deux constituants indépendants (Riegel 1991). Ainsi, il est impossible d'insérer l'adjectif attribut *passionnants* en (43) avant la relative sans qu'il ne devienne épithète :

- (43) a. Je trouve certains livres qu'il m'a passés passionnants.  
b. #Je trouve certains livres passionnants qu'il m'a passés.

En second lieu, l'ensemble SN *de* Adj/PP peut être repris par le pronom *ça* (44), ce qui n'est pas possible pour les structures à attribut de l'objet (45) :

- (44) a. Je n'avais jamais vu ça, une maison de démolie.  
b. On trouve ça dans toutes les armoires, des chemises de déchirées.  
(45) a. J'ai toujours trouvé Marie intelligente.  
b. \*J'ai toujours trouvé ça, Marie intelligente.

*Ça* peut même reprendre SN *de* Adj/PP, qui est alors détaché à gauche, dans des positions où SN *de* Adj/PP est exclu, par exemple en position de sujet préverbal :

- (46) a. \*Trois élèves de malades iront demain chez le médecin.

<sup>17</sup> On peut remarquer, d'une part, que la relative est plus acceptable lorsqu'elle véhicule un contenu fortement modalisé, non asserté, et, d'autre part, qu'elle est exclue lorsque SN est défini (Lagae 1998a : 90) :

\*Il y a le fauteuil de libre dont on pourrait se servir.

b. Trois élèves de malades, c'est très embêtant.

Ceci est lié à la propriété bien connue de *ça* de pouvoir reprendre une relation prédicative, cf. Carlier (1996 : 134), qui cite l'exemple oral suivant :

(47) Les femmes dans les usines, ça fait du tort aux hommes.

Le contraste entre (46b) et (46c) illustre le fait que le prédicat verbal doit dans ce cas être compatible avec une telle interprétation. En effet, contrairement à *être très embêtant*, *aller chez le médecin* ne peut pas s'appliquer à la relation entre *trois élèves* et *de malades*, mais uniquement à *trois élèves* :

(46) c. \*Trois élèves de malades, ça ira demain chez le médecin.

Enfin, les constructions absolues introduites par *avec* permettent généralement l'antéposition du second élément, surtout lorsque le premier est particulièrement long<sup>18</sup> :

(48) a. Avec, malades comme des chiens, son mari, son frère et ses trois enfants, elle ne sait plus où donner de la tête.

*De Adj/PP* ne peut au contraire jamais être antéposé dans ce cas :

(48) b. \*Avec, de malade(s), son mari, son frère et ses trois enfants, elle ne sait plus où donner de la tête.

Toutes ces propriétés indiquent l'existence d'une cohésion plus forte entre la partie nominale et l'adjectif ou le participe passé dans la construction en *de Adj/PP*, en comparaison avec les constructions à attribut de l'objet et les constructions absolues. Comme *de Adj/PP* ne peut par ailleurs en aucune façon être considéré comme un modificateur dépendant du nom, ce lien syntaxique plus étroit ne peut s'expliquer que si l'on analyse l'ensemble comme un nexus interne au syntagme nominal et non pas comme deux constituants indépendants.

Cette hypothèse n'est pas sans poser elle aussi un certain nombre de problèmes, qui ont été présentés et commentés de façon détaillée dans Lagae (1998 : 93-98). Je n'en citerai qu'un ici, à savoir la mobilité de *de Adj/PP*. Il peut en effet être antéposé à l'élément (pro)nominal (49-50)<sup>19</sup> ou être séparé du quantifieur par un élément disloqué de

<sup>18</sup> Ces constructions absolues ont été étudiées notamment par Ruwet (1982), Hanon (1989 : 319-343) et Choi-Jonin (2007).

<sup>19</sup> L'antéposition entraîne généralement l'invariabilité de l'adjectif ou du participe, fait pour lequel je proposerai une explication dans la section suivante 3.1.4.

forme *de* N (51)<sup>20</sup>, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit d'un constituant indépendant :

- (49) Il n'y a *de bon* que les vins français, d'ailleurs. (F. Mallet-Joris, *L'Empire Céleste*)
- (50) *De typiquement mongol* - et Charles s'en étonne - Altan n'a que le saillant des pommettes et cette indescriptible odeur de beurre de yack imprégnée au plus profond de la chair. (J. Lanzmann, *La Horde d'or*)
- (51) a. Il y a une bouteille d'ouverte.  
b. Il y en a une, de bouteille, d'ouverte.

Il existe toutefois d'autres cas où des éléments faisant partie du même syntagme nominal peuvent être séparés. Ainsi, les groupes prépositionnels adnominaux peuvent eux aussi parfois être antéposés au nom (52-53) et les relatives peuvent également être séparées du quantifieur associé à *en* quantitatif par un élément disloqué de forme *de* N (51c) :

- (52) Rien n'explique, a priori, *entre communistes et socialistes*, ce rafraîchissement. (L'Express in Danell, 1974 : 16)
- (53) *Sur l'enfance de mon père*, je ne possède que peu de renseignements. (Beauvoir, *ibid.*)
- (51) c. J'en a rapporté une, de bouteille, qui n'est pas encore ouverte.

Ces exemples montrent que les faits illustrés par (49-51) ne constituent pas des contre-arguments solides à l'analyse proposée.

Nous verrons dans un dernier point que la construction en *de* Adj/PP se distingue également d'autres structures prédicatives sur les plans sémantique et pragmatique.

### 3.1.4. Une relation prédicative inversée

Une comparaison sommaire de la construction en *de* Adj/PP *j'ai une chambre de libre* avec la construction attributive *une chambre est libre* révèle une différence évidente : si dans la construction attributive, *une chambre* est sujet et est situé à gauche du verbe, position fréquemment associée au thème, dans la construction en *de* Adj/PP il est placé à droite du verbe, en position rhématique. De cette observation découle l'hypothèse suivante : la construction en *de* Adj/PP permet, comme le fait d'ailleurs la construction impersonnelle, de donner un statut rhématique à l'élément SN. Cette hypothèse fournit une explication pour un certain nombre de contraintes auxquelles est soumise la

<sup>20</sup> Cf. Lagae (2001b) et *infra* 4.2. pour une analyse de ces formes.

construction (cf. *supra* 3.1.1.) et pour des facteurs qui en augmentent l'acceptabilité (Lagae 1998a : 107-120, 1998b).

L'hypothèse permet tout d'abord de rendre compte des problèmes d'acceptabilité que posent les SN définis et les noms propres (54a)<sup>21</sup>. Cette contrainte vaut également pour l'impersonnel (54b) et l'explication que l'on peut en donner est la même. Ces syntagmes, dont le référent est présenté comme connu, ou du moins comme identifiable, sont peu compatibles avec le caractère rhématique associé aux deux constructions en question :

- (54) a. ??Il y a son fils / Pierre d'absent.  
b. \*Il est arrivé son fils / Pierre.

En outre, il devient clair pourquoi le prédicat doit être existentiel et pourquoi l'ensemble SN *de* Adj/PP ne peut pas occuper la fonction sujet, fonction à caractère thématique :

- (55) Il y a un porto de versé. (ex. oral, 23/5/1993)  
a. \*Un porto de versé lui ferait plaisir.

Enfin, on peut expliquer ainsi que, dans des exemples attestés comportant quand même un SN défini, celui-ci ne soit pas cliticisable (56-57), car les clitiques *le/la/les* sont thématiques. Comparez avec la construction à attribut de l'objet qui permet sans problème la pronominalisation du syntagme objet (58) :

- (56) Vous désirez une chambre, Monsieur? (...) J'aurais *le* 6 de libre au premier et le 30 au second. (R. Queneau, *Contes et propos*)  
a. \*Le 6, je l'aurais de libre.  
(57) Et encore elle croyait qu'il avait que les yeux de touchés... Mais il avait *les nerfs* de malade [*sic*] et le moral, donc et le reste! (L.F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*)  
a. \*Les nerfs, il les avait de malades.  
(58) a. Elle croyait sa fille malade.  
b. Sa fille, elle la croyait malade.

D'autre part, on a vu ci-dessus qu'il existe des facteurs qui affaiblissent certaines contraintes, en particulier celles sur le choix de l'adjectif/participe passé et sur le caractère (in)défini de l'élément SN. L'examen de quatre facteurs, la restriction, la pseudo-clivée, l'accent contrastif portant sur l'élément SN et l'antéposition de *de* Adj/PP, révèle que ces

---

<sup>21</sup> Il ne s'agit pas d'une impossibilité stricte, comme l'attestent les exemples (56) et (57).

facteurs augmentent l'acceptabilité de la construction parce qu'ils présentent explicitement l'élément SN comme l'unique élément rhématique de la phrase. Ceci s'accompagne d'un effet paradigmatique (Nølle 1993), c'est-à-dire que ces dispositifs présentent en outre le SN comme résultant d'une sélection effectuée parmi les éléments d'un paradigme<sup>22</sup>.

Il est bien connu que l'élément qui se trouve dans la portée de la restriction<sup>23</sup> ou celui qui suit *c'est* dans une pseudo-clivée constituent le rhème de la phrase. Dans les exemples suivants, le type de SN (59) ou l'adjectif (60) ne conviennent en principe pas à la construction. Ce sont la restriction ou la pseudo-clivée qui rendent ces formes acceptables, car leur suppression produit un résultat agrammatical (59a, 60a). Ces opérations présentent les éléments *les parents* ou *Madère* comme sélectionnés parmi l'ensemble des personnes ou des lieux susceptibles d'être invités ou d'être beaux :

- (59) À notre mariage il y avait que les parents d'invités (ex. oral, 10/9/1993)  
 a. \*À notre mariage il y avait les parents d'invités.
- (60) Moi, ce que j'ai vu de plus beau - (...) -, c'est Madère (P. Mertens, *Une paix royale*)  
 a. \*J'ai vu Madère de plus beau.

L'accent contrastif<sup>24</sup> fonctionne également comme un mécanisme de focalisation (cf. Declerck 1988 : 22-28, Nølle 1994 : 127-145). Ainsi l'exemple (61a) comporte-t-il une variable *le X qu'il y a de cuit* dont l'existence est présupposée et la valeur qui y est assignée est l'élément sur lequel porte l'accent contrastif *les gâteaux*. En d'autres termes, on présuppose qu'il y a quelque chose de cuit et l'information nouvelle est que ce qui est cuit, ce sont les gâteaux, et rien d'autre. L'accent contrastif augmente lui aussi de façon notable l'acceptabilité de la phrase, cf. (61b) :

- (61) a. Il y a les GÂTEAUX de cuits.  
 b. ?\*Il y a les gâteaux de cuits.

<sup>22</sup> Cf. également la notion de « focus identificationnel » décrite par Kiss (1998) et reprise par Lahousse (2006).

<sup>23</sup> Lagae (1998a : 109-115) propose une étude beaucoup plus détaillée des interactions entre la restriction et la construction en *de* Adj/PP.

<sup>24</sup> Précisons qu'il ne s'agit pas ici de l'accent final qui clôt tous les groupes intonatifs, mais d'un accent final caractérisé par le ton haut-bas et qui provoque un effet contrastif, cf. Declerck (1988 : 26-28), Mertens (1993). L'élément accentué figure en petites majuscules dans les exemples.

Enfin, comme nous l'avons vu dans la section précédente, *de* Adj/PP est mobile et peut apparaître en trois positions (62-64) : à droite du nom, à gauche du nom et en tête de phrase. Dans les cas d'antéposition de *de* Adj/PP, la restriction est généralement nécessaire et l'adjectif ou le participe reste invariable :

- (62) Il n'y a que la vérité d'importante.
- (63) Il n'y a d'important que la vérité.
  - a. \*Il y a d'important la vérité.
  - b. \*Il n'y a d'importante que la vérité.
- (64) D'important, il n'y a que la vérité.
  - a. \*D'important, il y a la vérité.
  - b. \*D'importante, il n'y a que la vérité.

Les exemples attestés tels que (65-66) ci-dessous contiennent souvent des adjectifs/participes passés et des SN normalement peu compatibles avec la construction en *de* Adj/PP, mais ce n'est pas uniquement la présence de la restriction qui rend ces exemples acceptables. On a en plus une structure informationnelle particulière : en (65) par exemple, il est présupposé que toute émotion a quelque chose d'exquis et l'information nouvelle est que ce quelque chose est sa surprise :

- (65) Toute émotion n'a d'exquis que sa surprise (Gide *in* Grevisse, 1988 : 494)
- (66) D'humain, il n'y avait que l'accent, le timbre de la voix, cet accent de diacre indifférent, ces syllabes qui se ressemblaient toutes (...) (Simenon *in* Furukawa, 1996 : 129)

Lorsque *de* Adj/PP précède SN, aucune valeur n'a encore été accordée à la variable *le X qu'il y a d'exquis*, ce qui explique l'absence d'accord de l'adjectif ou participe dans ce cas. Cette structure informationnelle apparaît également très clairement dans l'exemple (66) où sont énumérées toutes les valeurs assignées à la variable *le X qu'il y avait d'humain*.

De façon plus générale, tous les dispositifs qui entraînent la mise en évidence de l'élément SN ou d'une partie de SN (le quantifieur) comme véhiculant l'information principale de la phrase ont pour effet de favoriser l'utilisation de *de* Adj/PP. C'est ainsi qu'on peut rendre compte de la plus grande acceptabilité des formes pronominales *en...* Qt *de* Adj/PP mentionnée en 3.1.1. En effet, la pronominalisation par *en* entraîne la focalisation du quantifieur (Azoulay-Vicente 1985 : 228), car ce dernier est le seul élément de SN à apporter de l'information nouvelle. En d'autres termes, par l'utilisation de *en*,

(67a) met plus l'accent sur le quantifieur *un* comme seul élément rhématique que (67b) et ceci augmente l'acceptabilité de la construction en *de* Adj/PP, comme il apparaît du contraste entre ces deux exemples :

- (67) a. ?J'en ai un d'intéressant.  
b. ?\*J'ai un livre d'intéressant.

Un second aspect qu'il convient d'aborder ici est l'interprétation dite contrastive (cf. *supra* 3.1.1.), qui est légèrement différente selon que l'on a affaire à un SN défini ou indéfini (Lagae 1998a : 124) :

- (68) a. Elle a une fille de malade.  
b. Elle a sa fille de malade.

L'interprétation qui peut être attribuée au premier exemple est qu'elle a d'autres filles, mais qui ne sont pas malades. Il se crée ainsi un contraste à l'intérieur de la classe des filles entre deux sous-ensembles (les filles malades et saines). Dans le second cas, il y a d'autres personnes susceptibles d'être malades, mais elles ne le sont pas. Le contraste s'établit donc à l'intérieur de la classe des personnes susceptibles d'être malades entre celles qui sont effectivement malades et les autres qui ne le sont pas.

J'ai argumenté (Lagae 1998a : 121-124) que ces deux interprétations constituent des implicatures conversationnelles<sup>25</sup>. En effet, les implicatures conversationnelles se distinguent entre autres des implications par le fait qu'elles sont annulables, c'est-à-dire qu'il est possible d'ajouter à un énoncé contenant normalement une implicature des indications qui annulent l'implicature en question, et ce, sans que l'énoncé ne devienne contradictoire. L'exemple suivant montre que l'interprétation contrastive est effectivement annulable :

- (69) Dans le grand vase du salon, il y a trois roses de fanées ; il n'y a d'ailleurs pas d'autres roses dans ce vase.

De plus, les implicatures conversationnelles peuvent disparaître lorsque l'information qu'elles véhiculent n'est pas pertinente dans le contexte. L'on observe ainsi que l'interprétation contrastive est souvent moins naturelle pour les formes avec participe passé (Lagae, à par. a) : il est, par exemple, très difficile de poursuivre (70) par « et il y a

---

<sup>25</sup> Ce terme désigne les « conversational implicatures » de Grice (1975), cf. Levinson (1983), Moeschler et Reboul (1994 : 251-259).

eu d'autres rendez-vous qui n'ont pas été pris ». L'interprétation contrastive est non pertinente, car il est absurde de subdiviser les rendez-vous en rendez-vous pris et pas pris, alors que l'on peut facilement opposer les enfants malades et les enfants sains<sup>26</sup> :

(70) On était attendu. Il y avait un rendez-vous de pris. (P. Mertens, *Une paix royale*)

Il reste à expliquer pourquoi l'utilisation de la construction en *de* Adj/PP s'accompagne de cette interprétation contrastive. Selon Lagae (1998a : 125-129), elle est liée à cette autre propriété de la construction, à savoir le caractère rhématique de l'élément SN, qui produit un effet de contraste entre l'élément rhématique et les autres éléments non sélectionnés. La comparaison avec l'interprétation des formes avec restriction est révélatrice sur ce point. On observe en effet que les formes suivantes contenant une restriction, avec *de* (71a) et même sans *de* (71b), peuvent impliquer qu'Alfred a d'autres enfants qui ne sont pas malades, ce qui correspond à l'interprétation contrastive associée à (71c) :

- (71) a. Alfred n'a que deux enfants de malades.
- b. Alfred n'a que deux enfants malades.
- c. Alfred a deux enfants de malades.

Ceci s'explique si l'on considère qu'en (71c) l'interprétation en question est une implicature conversationnelle liée à la construction en *de* Adj/PP, alors qu'en (71a-b) il s'agit d'une implication, c'est-à-dire qu'elle est inhérente au sens de la restriction (Levinson 1983, Barbaud 1985) et n'est donc pas annulable<sup>27</sup>. Comparez l'exemple (69) ci-dessus avec (69a) qui est contradictoire :

- (69) a. ?\*Dans le grand vase du salon, il n'y a que trois roses de fanées; il n'y a d'ailleurs pas d'autres roses dans ce vase .

On peut démontrer de la même façon que l'accent contrastif s'accompagne également d'une implication tout à fait analogue (Lagae 1998a : 126-127).

---

<sup>26</sup> Dans d'autres exemples avec participe passé tels que *Voilà encore une nuit de passée*, l'interprétation contrastive est quand même possible si elle s'accompagne d'un contraste aspectuel, absent des formes avec adjectif. Il s'établit en effet un contraste entre deux sous-ensembles de nuits qui ne se distinguent pas par le fait qu'elles sont passées ou pas, mais par le fait qu'elles sont déjà ou pas encore passées. Il est donc possible de compléter cet exemple par « et il y a d'autres nuits qui ne sont pas encore passées ». Cf. Lagae (à par. a) à ce sujet.

<sup>27</sup> Pour d'autres arguments dans ce sens, voir Lagae (1998a : 126-127).



En résumé, la restriction et l'accent contrastif qui augmentent l'acceptabilité de la construction en *de* Adj/PP en renforçant le caractère rhématique de l'élément SN, s'accompagnent tous deux d'une implication qui va dans le même sens que l'implicature conversationnelle liée à la construction et que l'on a appelée interprétation contrastive. Ces implications ont toutefois plus de force, car elles ne subissent pas l'influence du contexte comme les implicatures conversationnelles et ne disparaissent donc pas lorsqu'elles véhiculent une information peu pertinente.

Une dernière particularité de la construction est qu'elle ne permet pas, contrairement à ce qu'affirment Birdsong (1985) et Furukawa (1996, 2005 : 140), la structure informationnelle thème (sujet) - rhème (prédicat) associée généralement aux relations prédicatives. Au contraire, la structure informationnelle « inversée » où l'élément SN constitue le rhème et *de* Adj/PP fait partie du thème, est parfaitement compatible avec la construction (Lagae 1998a : 129-133, 1998b). Un premier argument dans ce sens est fondé sur l'observation qu'il est impossible de nier les formes en *de* Adj/PP définies (72), alors que cela ne pose aucun problème pour les constructions à attribut de l'objet (73) :

(72) a. Il y a le 6 de libre au premier.

b. \*Il n'y a pas le 6 de libre.

(73) a. Je trouve cet acteur stupide.

b. Je ne trouve pas cet acteur stupide.

Ces exemples contiennent tous des syntagmes nominaux définis, qui ne se trouvent pas dans la portée de la négation à cause de la présupposition existentielle d'unicité référentielle qui caractérise les syntagmes nominaux définis, cf. notamment Kleiber (1981 : 88). L'exemple (73b) est acceptable parce que la négation peut porter sur l'adjectif – c'est l'interprétation la plus courante – ou le verbe. Par contre, l'agrammaticalité de (72b) indique qu'aucune de ces deux interprétations n'est disponible dans ce cas. La négation ne porte pas sur le verbe parce qu'il s'agit d'un verbe existentiel et qu'il est absurde de nier l'existence d'un référent dont l'existence est présupposée à cause de l'utilisation d'un déterminant défini<sup>28</sup>. Il résulte de l'agrammaticalité de (72b) que *de* Adj/PP ne se trouve pas dans la portée de la négation non plus, et comme la négation porte

---

<sup>28</sup> Nous verrons dans la section 3.2. que les relatives dites prédicatives présentent un comportement assez semblable : *Elle a sa fille qui est malade* – \**Elle n'a pas sa fille qui est malade*, cf. Léard (1992 : 37-38) et Lagae et Rouget (1998).

toujours sur le rhème, ceci implique que *de* Adj/PP ne peut jamais constituer à lui seul le rhème de la phrase<sup>29</sup>.

La même conclusion s'impose lorsque l'on constate que, de façon générale, les opérations qui marquent explicitement le rhème ne peuvent pas porter uniquement sur le prédicat second *de* Adj/PP. Ceci est le cas avec la restriction, l'accent contrastif, le contraste, l'interrogation partielle et la clivée, qui peuvent porter sur l'élément SN en (74) (comme on l'a vu ci-dessus), et non pas sur *de* Adj/PP en (75) :

- (74) a. Il n'y a que trois élèves de malades.  
 b. Il y a eu DES MOUTONS de volés.  
 c. Il y a eu des moutons et non pas des cochons de volés.  
 d. Qu'est-ce qu'il y a de volé ? Il y a dix moutons de volés.  
 e. C'est trois élèves qu'il a de malades.
- (75) a. \*Il n'y a trois élèves que de malades.  
 b. ?\*Il y a eu des moutons DE VOLÉS.  
 c. \*Il y a eu des moutons de volés et pas de tués.  
 d. \*Il y a trois élèves (de) comment ? / \*De quoi y a-t-il trois élèves ? Il y a trois élèves de malades.  
 e. \*C'est de malades qu'il a trois élèves.

Comparez avec l'adjectif attribut de l'objet :

- (76) a. Je ne le croyais que paresseux ; en fait, il est également stupide.  
 b. Certains trouvent l'acteur STUPIDE.  
 c. Certains trouvent l'acteur stupide et non pas intelligent.  
 d. Comment trouves-tu cet acteur ? Je le trouve stupide.  
 e. C'est stupide que je le trouve.

La structure informationnelle thème (sujet) - rhème (prédicat) se révèle donc exclue dans tous les cas, contrairement à la structure informationnelle « inversée » rhème (sujet) - thème (prédicat) illustrée notamment par (74). Il convient toutefois de ne pas perdre de vue que les formes en *de* Adj/PP permettent couramment une autre structure informationnelle : lorsqu'elles sont prononcées sans intonation particulière, qu'elles ne

---

<sup>29</sup> Les formes indéfinies peuvent être niées parce qu'elles contiennent un quantifieur sur lequel porte la négation. Dans l'exemple suivant, la négation porte uniquement sur le quantifieur *une* et non sur *de libres*, car la phrase ne signifie pas que j'ai eu une journée qui n'était pas libre :  
*Depuis je sais pas au moins trois ans, j'ai pas eu une journée de libre. (ex. oral, ORL)*

contiennent ni restriction, ni négation ou interrogation, qu'il ne s'agit pas de structures clivées ou pseudo-clivées et que *de* Adj/PP ne se trouve pas antéposé à SN – en d'autres termes, dans les cas non marqués tels que (77-78) –, l'ensemble SN *de* Adj/PP est rhématique :

(77) Il y a une réunion de prévue (ex. oral, 20/3/1996)

(78) Au début de la microbiologie il y a eu deux écoles de créées (ex. oral, GARS)

D'un point de vue informationnel, la construction en *de* Adj/PP est donc doublement particulière. Sa spécificité réside d'une part dans le fait qu'elle présente l'élément SN ou une partie de celui-ci comme rhématique, ce qui permet de rendre compte d'un certain nombre de contraintes et de facteurs qui augmentent son acceptabilité, ainsi que de l'interprétation contrastive qui la caractérise. D'autre part, elle n'est pas compatible avec la structure informationnelle courante des relations prédicatives thème (sujet) - rhème (prédicat), mais bien avec une structure où sujet et prédicat sont rhématiques, ainsi qu'une structure inversée rhème (sujet) - thème (prédicat).

Il est intéressant de souligner le fait que les facteurs qui augmentent l'acceptabilité de la construction, tels que l'accent contrastif ou la restriction portant sur l'élément SN, s'accompagnent nécessairement de cette structure informationnelle inversée rhème (SN) - thème (*de* Adj/PP). Les formes non marquées comme (77-78), où ces facteurs n'interviennent pas et où SN *de* Adj/PP est entièrement rhématique, sont donc paradoxalement les plus contraintes, puisque rien ne vient affaiblir les restrictions qui pèsent sur la construction en *de* Adj/PP.

Remarquons pour conclure que les formes en *de* Adj/PP sont en quelque sorte complémentaires des formes impersonnelles, car elles comblent partiellement une lacune dans la distribution de ces dernières. À côté de (79a), on ne trouve en effet pas de forme telle que (79b), mais on peut recourir à (79c) comme contrepartie « impersonnelle » des formes attributives (79a). Pour intéressant qu'il soit, ce parallélisme n'est pas total. D'une part, les formes en *de* Adj/PP ne sont pas toutes formellement impersonnelles et d'autre part, elles sont soumises notamment à une contrainte sur le choix de l'adjectif (spécifiant) à laquelle échappent en partie les formes attributives<sup>30</sup> :

---

<sup>30</sup> Rappelons que les formes attributives ne sont soumises à cette contrainte que lorsque le sujet est un syntagme nominal indéfini à référent spécifique.

- (79) a. Un élève est malade.  
 b. \*Il est un élève malade.  
 c. Il y a un élève de malade.

### 3.2. Quelques réflexions sur les relatives prédicatives (Lagae et Rouget 1998)

Tout comme *de* Adj/PP n'occupe pas la fonction de modificateur auprès de l'élément SN, les relatives dites « prédicatives » construites avec *avoir* ou *il y a* ne peuvent pas être analysées comme des modificateurs auprès de leur antécédent :

- (80) ça va pas, j'ai la petite *qui* est fatiguée (Justice, 28)  
 (81) c'était symbolique dans ce sens-là que le même jour il y avait les vieux *qui* défilaient pour leur retraite et les jeunes *qui* défilaient pour leurs études (Navale, 48)

Elles ont souvent été assimilées aux relatives de perception (82) qui ne constituent pas non plus un syntagme nominal avec leur antécédent, mais nous verrons qu'elles doivent en être distinguées :

- (82) il [un gorille] entend le bébé qui pleure (Greystoke - Willow, 1)

Les études qui y ont été consacrées ont fait apparaître qu'elles sont soumises à des contraintes variées, portant notamment sur le choix de l'antécédent, le temps des verbes, le pronom relatif et le prédicat de la relative (Rothenberg 1979, Giry-Schneider 1988<sup>31</sup>, Lambrecht 1988, Riegel 1988, Léard 1992, Furukawa 1996a, 2005).

Comme la plupart de ces études sont basées sur des exemples construits ou littéraires, il nous a paru intéressant de confronter ces analyses à un important corpus d'exemples oraux<sup>32</sup> qui nous a permis de préciser la nature des contraintes distributionnelles et de dégager un certain nombre de propriétés qui opposent les relatives prédicatives en *avoir* aux relatives en *il y a* (Lagae et Rouget 1998). Avant de présenter

<sup>31</sup> Pour Giry-Schneider (1988), il ne s'agit pas vraiment de relatives mais de « pseudo-relatives », dérivant d'une pseudo-complétive. Ainsi, *il y a le lavabo qui déborde* dériverait de *il y a que le lavabo déborde*.

<sup>32</sup> 258 exemples de forme *avoir [SN] qui* et 855 exemples de forme *il y a [SN] qui* ont été extraits automatiquement d'une base de données représentant 35 heures d'enregistrement (650.000 mots) par les soins de C. Rouget. Ce corpus est un échantillon de transcriptions variées établies par le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe.

ces résultats, je rappellerai rapidement ce qui différencie les relatives prédicatives<sup>33</sup> des relatives adjectives (restrictives ou appositives) et des relatives de perception<sup>34</sup>.

Les relatives prédicatives se distinguent des relatives de perception principalement sur deux points (Rothenberg 1979, Lambrecht 1988) : elles ne permettent pas la pronominalisation de l'antécédent au moyen des clitiques *le/la/les* et elles ne sont pas omissibles. Comparez :

- (82) a. Il l'entend qui pleure.  
       b. Il entend le bébé.  
 (80) a. \*Je l'ai qui est fatiguée.  
       b. #J'ai la petite.

Elles s'opposent aux relatives adjectives entre autres par les propriétés suivantes (Rothenberg 1979, Blanche-Benveniste 1982, Giry-Schneider 1988, Lambrecht 1988, Léard 1992, Furukawa 1996a, Lagae et Rouget 1998 : 314-316) :

(i) Le choix du pronom relatif dépend de la fonction qu'il occupe dans la relative adjective, alors que dans la relative prédicative, le pronom est obligatoirement *qui* en fonction de sujet. Comparez la relative en (83) avec la relative adjective en (84) :

- (83) et une fois il y avait un monsieur qui passait par là (Louissette, 60)  
       a. ??Et une fois il y avait un monsieur que je voyais passer par là / avec qui Marie discutait.  
 (84) Je connais le monsieur qui passe par là.  
       a. Je connais le monsieur que tu vois là / avec qui Marie discute.

(ii) La relative adjective est remplaçable par un adjectif ou par un syntagme prépositionnel adnominal et l'ensemble antécédent + relative peut commuter avec un pronom comme *celui-là* :

- (84) b. Je connais le monsieur âgé / en noir.  
       c. Je connais celui-là.

Comme la relative prédicative n'est pas un modificateur et ne forme donc pas un syntagme nominal avec son antécédent, ces commutations ne sont pas possibles :

---

<sup>33</sup> Je n'aborderai pas ici la question des rapports entre les relatives prédicatives et les structures clivées, voir à ce sujet Léard (1992) et Lagae et Rouget (1998 : 316).

<sup>34</sup> Voir notamment Rothenberg (1979), Prebensen (1982), Kleiber (1988), Muller (1995), Lambrecht (2000).

(83) b. ??Et une fois il y avait un monsieur âgé / en noir.

c. ??Et une fois il y avait celui-là.

(iii) Le prédicat de la relative prédicative doit être spécifiant<sup>35</sup>, alors que cette contrainte ne s'applique pas à la relative adjective :

(80) ça va pas, j'ai la petite *qui* est fatiguée (Justice, 28)

a. ?\*J'ai la petite qui est blonde<sup>36</sup>.

(84) d. Je connais le monsieur qui est blond.

e. Je connais le monsieur qui joue de la guitare.

(iv) Les relatives prédicatives s'accompagnent d'une désémantisation du verbe principal : le verbe *avoir* en (80) signifie plutôt *être affecté de* que *posséder* et l'exemple (81) avec *il y a* reçoit une interprétation événementielle et non existentielle ou locative.

De l'étude de corpus présentée dans Lagae et Rouget (1998) il résulte, d'une part, que les relatives prédicatives en *avoir* ont des propriétés partiellement différentes de celles des relatives en *il y a* et, d'autre part, qu'il est possible d'isoler parmi les formes en *avoir* un sous-ensemble du type *tu as X qui* (85), qui se comporte plutôt comme les formes en *il y a*. Le pronom de deuxième personne (*tu* ou moins fréquemment *vous*) ne réfère pas dans ce dernier cas à un interlocuteur déterminé, mais il désigne un référent humain indéterminé :

(85) alors tu as l'Américain qui fait miaou (Histoire drôles, 15)

Une première propriété des relatives prédicatives en *avoir* est qu'il doit exister un lien quelconque entre l'antécédent et le sujet du verbe *avoir*, le plus fréquemment un lien de possession (inaliénable ou non), une relation familiale ou sociale<sup>37</sup>. Plus généralement, le sujet doit être affecté d'une façon ou d'une autre par ce qui est rapporté dans la relative

<sup>35</sup> Cf. *supra* 3.1.1., où nous avons vu qu'une contrainte analogue limite l'acceptabilité des formes en *de* Adj/PP.

<sup>36</sup> Pour tous les exemples de ce type, une mise en contexte permettant l'interprétation de « clivée présupposante » (Léard 1992) est possible : *Personne n'est blond dans la famille? Si, j'ai la petite qui est blonde.*

<sup>37</sup> Cette observation est confirmée par l'étude de Kupferman (2004 : 200-222) qui constate que le sujet de toutes les prédications secondes construites avec *avoir* doit appartenir à la « sphère personnelle » de l'argument externe (sujet syntaxique) du verbe, par exemple par une relation méronomique ou possessive. Dans les structures en *de* + participe passé, ce lien peut toutefois être plus complexe,

prédicative. Ce lien peut être marqué par divers moyens linguistiques, notamment par le choix d'un nom indiquant une partie du corps (86) ou un lien de parenté (87), ou l'usage d'un déterminant possessif référant au sujet (88) :

- (86) j'ai eu les *jambes* qui ont tremblé et tout (Accident, 13)
- (87) j'ai des *parents* qui me la gardent hein (Alsace A, 75)
- (88) j'avais *mon* bidon qui m'empêchait de dégrafer mon parachute (Tonkin, 12)

Si l'antécédent du pronom relatif ne comporte pas de nom ou de déterminant approprié, établissant un lien avec le sujet du verbe *avoir*, il peut être fait référence à ce sujet dans la relative, essentiellement au moyen d'un pronom coréférentiel (89), mais aussi au moyen d'une localisation spatiale associée au sujet, marquée par exemple par un verbe de mouvement comme *venir* (90) :

- (89) ils ont moins les magasins qui *les* attirent (Toubib, 35)
- (90) Thierry une fois il a eu une maman qui *est venue* pour son gamin (Pharmacienne, 69)

Comparez avec les formes suivantes où les références au sujet du verbe *avoir* ont été supprimées ou remplacées, ce qui rend les exemples nettement moins acceptables :

- (89) a. ?Ils ont les magasins qui ferment.
- b. \*Ils ont les magasins qui nous attirent.
- (90) a. ?Thierry, il a eu une maman qui a chanté.

Enfin, le lien avec le sujet de *avoir* peut parfois rester implicite, comme c'est le cas en (91) qui implique toutefois l'existence d'une relation quelconque entre le locuteur et Émile (son mari, son fils, son ami,...) :

- (91) J'ai Émile qui est malade.

Lorsque le sujet de *avoir* est un pronom de deuxième personne, il est toutefois fréquent que l'antécédent ou la relative ne contiennent pas de référence au sujet (85, 92), tout comme les relatives prédicatives en *il y a* n'imposent pas de contraintes à l'antécédent non plus (93-94) :

- (85) alors tu as *l'Américain* qui fait miaou (Histoires drôles, 15)
- (92) le présentateur du vingt heures il parle et derrière lui tu as *l'image de l'actualité* qui apparaît (Opérateur de prise de vue, 127)

- (93) il y a toujours *la caméra une* qui part de gauche pour revenir à la quatre (Opérateur de prise de vue, 116)
- (94) Monsieur le Président, il y a *la Suisse* qui a envahi notre pays (Histoires drôles, 45)

Une seconde particularité des formes construites avec *avoir* du type *j'ai / il a* se situe sur le plan de l'emploi des temps verbaux, qui est assez contraint : le verbe *avoir* et le verbe de la relative se trouvent tous deux soit au présent, soit à l'imparfait, les temps composés correspondants étant acceptables aussi, cf. également les exemples (86-88) ci-dessus :

- (95) j'*avais* ma tante qui *cherchait* justement une euh employée (Louisette, 20)
- (96) là nous *avons* des amis (...) qui *étaient venus* (Louisette, 58)

L'emploi des temps dans les formes de type *tu as* et *il y a* est plus varié, avec notamment de nombreux cas où *tu as* et *il y a* se trouvent au présent quels que soient les compléments temporels ou les temps verbaux utilisés dans la relative prédicative :

- (97) *tu as* des gens qui *feront* une infection urinaire (Pharmacienne, 72)
- (98) *tu as* le gars qui *regardait* la table de montage seize (Opérateur de prise de vue, 57)
- (99) ce matin *il y a* un type qui *voulait* pas (Bus D, 9)
- (100) *il y a* toujours quelqu'un qui *saura* quelques mots de français (Genève, 12)

Ces deux propriétés révèlent un degré de grammaticalisation plus important dans les formes en *tu as* que dans celles en *j'ai / il a*, puisque les premières peuvent échapper à deux types de contraintes, sur l'emploi des temps et sur le lien obligatoire avec le sujet de *avoir*. Cette dernière contrainte peut être mise en rapport avec le sens de base fondamentalement relationnel du verbe *avoir*, ce qui indique donc une désémantisation plus importante du verbe *avoir* dans le cas de *tu as X qui* que celle que nous avons constatée ci-dessus pour les relatives en *j'ai / il a*.

Une troisième caractéristique permet de rapprocher les formes en *tu as X qui* de celles en *il y a*. Il s'agit des problèmes d'acceptabilité que pose la négation avec un antécédent défini. Plusieurs auteurs ont observé que *avoir* (Rothenberg 1979, Lambrecht 1986) et *il y a* (Léard 1992) sont peu compatibles avec la négation lorsque l'antécédent de la relative prédicative est un syntagme nominal défini :

- (80) b. \*Je n'ai pas la petite qui est malade.



(85) a. \*Tu n'as pas l'Américain qui fait miaou.

(101) \*Il n'y a pas le téléphone qui sonne.

En réalité, les formes négatives avec un antécédent défini ne sont pas totalement exclues, mais elles sont beaucoup plus rares avec *tu as* (un exemple avec négation sur 33 relatives prédictives avec antécédent défini, soit 3,0 %) et *il y a* (aucune occurrence parmi 127 exemples) qu'avec *j'ai / il a* (5 exemples sur 59, soit 8,5 %) :

(102) moi je n'ai *pas* mes enfants qui mangent à la cantine (Bus A, 2)

(103) [les gens qui vivent à la campagne] ils ont *pas* les immenses panneaux publicitaires dans les rues qui les attirent pour aller consommer (Toubib, 35)

Ces interférences avec la négation mériteraient une étude plus poussée à partir d'un corpus d'exemples plus important, mais nous avons quand même proposé un début d'explication. Dans les formes négatives, les syntagmes nominaux définis ne se trouvent pas dans la portée de la négation à cause de la présupposition existentielle qui les caractérise<sup>38</sup>. Ce qui est nié dans les formes en *j'ai / il a*, c'est la relation – obligatoire, comme on l'a vu ci-dessus – avec le sujet et le résultat peut se paraphraser par « ne pas être affecté de ». Cette interprétation n'est pas pertinente dans tous les contextes, ce qui peut produire des énoncés peu acceptables (80b) et explique que certains auteurs aient jugé la négation exclue. L'interprétation peut néanmoins convenir, surtout lorsque le locuteur veut souligner une opposition. C'est clairement le cas dans les exemples attestés (102-103) où le contexte révèle un contraste, établi soit entre le locuteur et les personnes dont les enfants mangent à la cantine (102), soit entre les gens qui vivent à la campagne et ceux qui vivent en ville (103) :

(102) je suis en train de faire taper des lettres justement pour les cantines (...) moi je n'ai *pas* mes enfants qui mangent à la cantine (...) mais je dois écrire pour ceux (...) (Bus A, 2)

(103) ils sont stressés les gens qui vivent à la campagne (...) - mais - ils ont moins de sollicitations - ils ont moins les magasins qui les attirent (...) ils ont *pas* les immenses panneaux publicitaires dans les rues qui les attirent pour aller consommer (Toubib, 35)

---

<sup>38</sup> Dans le cas d'antécédents indéfinis, la négation peut porter sur le quantifieur. Cf. *supra* 3.1.4. pour des problèmes d'acceptabilité analogues dans le cas des constructions en *de* Adj/PP.

Les formes en *tu as* et *il y a* permettent évidemment plus difficilement ce type d'interprétation. Ainsi les exemples (103a, b) sont-ils moins naturels que (103) :

- (103) a. ?Il n'y a pas les immenses panneaux publicitaires dans les rues qui attirent les gens pour aller consommer.  
 b. ?Tu n'as pas les immenses panneaux publicitaires dans les rues qui attirent les gens pour aller consommer.

Les données concernant la négation confirment donc que les relatives prédicatives comportent deux sous-ensembles de formes aux propriétés assez différentes : le type *j'ai / il a*, d'une part, et les types *tu as* et *il y a*, d'autre part. J'ai repris l'étude des relatives prédicatives construites avec *il y a* à l'occasion d'une autre recherche sur des données orales, menée en collaboration avec I. Choi-Jonin et résumée dans la section suivante.

### 3.3. *Il y a des gens ils ont mauvais caractère : à propos du rôle de il y a* (Choi-Jonin et Lagae 2005)

Il s'agit dans cette étude du phénomène de la reprise pronominale d'un constituant nominal introduit par *il y a* (syntagme nominal indéfini ou défini ou pronom clitique *en* suivi éventuellement d'un quantifieur) :

- (104) *il y a des gens ils* avaient acheté un tapis, ben, ils ont dû se déshabiller mais vraiment jusqu'à la petite culotte, quoi (Maroc, 28 : 1-2)<sup>39</sup>  
 (105) *il y a le copain il a* tué une poule d'eau (ex. oral in Jeanjean, 1979 : 132)  
 (106) dans les autres camions *il y avait* beaucoup d'officiers et puis les camions n'étaient pas bâchés (...) alors *il y en a un il a* ouvert son caban et puis il nous prenait comme ça (Louissette, 68)

Le segment *il y a* SN ne constitue pas une unité syntaxique autonome, mais forme avec la construction verbale qui suit un ensemble discursif, car la suppression de cette dernière rend l'énoncé incomplet :

- (104) a. ??Il y a des gens.  
 (106) a. ??Il y en a un.

Ce phénomène a été remarqué par plusieurs linguistes qui se sont intéressés à la

---

<sup>39</sup> La plupart des exemples cités sont issus de corpus oraux, certains transcrits dans le cadre du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, d'autres établis dans le cadre de projets ou de cours dispensés par I. Choi-Jonin à Strasbourg et à Toulouse.

production orale et qui ont tous comparé cette configuration à celle avec pronom relatif illustrée en (105a), cf. Jeanjean (1979), Blanche-Benveniste (1997 : 93-94), Cappeau et Deulofeu (2001) :

(105) a. Il y a le copain qui a tué une poule d'eau.

Ces études ne fournissent toutefois pas de réponse satisfaisante à un certain nombre de questions (Choi-Jonin et Lagae 2005 : 39-41), auxquelles nous avons tenté de répondre dans cet article.

Dans un premier temps, nous avons établi une comparaison systématique des deux tournures *il y a...il(s)* et *il y a...qui*<sup>40</sup> selon plusieurs paramètres qui nous ont permis de décrire leurs conditions d'emploi respectives. Ainsi, il a fallu distinguer différents emplois de *il y a* et différents types de relatives (cf. *supra* 3.2.), tout en précisant leurs (in)compatibilités avec tel ou tel type de constituant nominal (SN défini, SN indéfini, pronom *en*). Pour les constituants nominaux indéfinis, nous avons en outre pris en compte la distinction entre les lectures partitive et existentielle, ainsi que le type de prédicat (spécifiant ou non spécifiant) qui suit *il y a* SN, les deux oppositions étant étroitement liées (Kleiber 2001). Ensuite, nous avons essayé d'éclairer le rôle de *il y a* dans chacune des deux tournures.

Il est possible de distinguer trois emplois principaux de *il y a* en se basant sur les propriétés suivantes : les possibilités de paraphrase, le type de constituant nominal introduit par *il y a*, le type de prédicat d'une relative dont ce constituant serait l'antécédent et le type de relative, cf. Giry-Schneider (1988), Léard (1992), Anscombe (1996), Choi-Jonin et Lagae (2005). Nous avons utilisé la terminologie courante, qui différencie emplois locatif (107), existentiel (108) et présentatif (ou événementiel) (109) de *il y a*<sup>41</sup> :

---

<sup>40</sup> Par commodité, j'utiliserai les dénominations *il y a...qui* et *il y a...il(s)*, bien que le pronom relatif puisse varier dans certains types de relative et que le constituant nominal introduit par *il y a* ne soit pas toujours repris par un pronom clitique sujet.

<sup>41</sup> Pour des raisons de commodité, je continuerai à utiliser ces termes, malgré leur inadéquation. En effet, Van de Velde (2005) a démontré qu'il s'agit fondamentalement dans les trois cas de phrases existentielles, qui effectuent toutes la localisation d'une entité dans un ensemble : localisation de substances dans l'espace (107) ou parmi l'ensemble non restreint des substances du même genre (108), et localisation d'un événement dans le temps (109).

- (107) Sur l'autre trottoir, *il y a* quelques hommes. Ils sont immobiles, ils ne parlent pas.  
(Le Clézio, *Désert*)
- (108) mais *il y a* des gens qui sont allergiques [aux piqûres d'abeilles] (Abeilles, 73)
- (109) et une fois *il y avait* un monsieur qui passait par là (Louissette : 60)

Le tableau (1) résume les propriétés de ces trois emplois, qui sont commentées de façon plus détaillée dans Choi-Jonin et Lagae (2005 : 43-48) :

| <div>Propriétés</div> <div><i>il y a</i></div> | Paraphrase                          | Type de constituant nominal |                        |             | Prédicat de la relative | Type de relative |
|------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|------------------------|-------------|-------------------------|------------------|
|                                                |                                     | Défini                      | Indéfini               |             | Spécifiant              |                  |
|                                                |                                     |                             | partitif <sup>42</sup> | existentiel |                         |                  |
| Locatif                                        | <i>il se trouve<br/>on aperçoit</i> | +                           | (+)                    | +           | ±                       | adjective        |
| Existentiel                                    | <i>il existe<br/>on trouve</i>      | −                           | +                      | −           | −                       | adjective        |
| Présentatif                                    |                                     | +                           | +                      | +           | +                       | prédicative      |

Tableau 1 : *Différents emplois de il y a*

Il en résulte que *il y a* locatif (107) et *il y a* existentiel (108) se distinguent sur trois points : *il y a* existentiel, contrairement à *il y a* locatif, ne peut pas accueillir un constituant nominal défini, n'accepte que des prédicats non spécifiants dans la relative et a des possibilités de paraphrase différentes :

- (107) a. Sur l'autre trottoir, il se trouve / on aperçoit quelques hommes.
- (108) a. Il existe / on trouve des gens qui sont allergiques.

Quant à *il y a* présentatif (109), il se différencie des deux autres emplois par l'absence de paraphrase satisfaisante, par le fait que le constituant nominal y est le moins contraint, et par le caractère nécessairement spécifiant du prédicat de la relative. À cela s'ajoute que certaines de ces particularités s'expliquent lorsque l'on considère que les relatives

<sup>42</sup> Le pronom clitique *en* figurant dans *il y en a*, qu'il soit anaphorique ou nominal, c'est-à-dire renvoyant par défaut à un référent pluriel indéterminé et humain (cf. l'exemple ci-dessous), semble fonctionner comme un SN indéfini à lecture partitive (Choi-Jonin et Lagae 2005 : 50) :

*Qui sait ? Il y en a qui sont persuadés qu'ils finiront par toucher le loto. Moi aussi, j'y croyais dur comme fer !* (C. Aventin, *Le Cœur en poche*)

Ceci pourrait trouver une explication si l'on admet, comme le propose Cl. Blanche-Benveniste (1997 : 94), que *il y en a* fonctionne comme une variante morphologique de *certain*, qui a dans la plupart des cas une lecture partitive (Theissen et Benninger 2003). Nous avons toutefois montré (Choi-Jonin et Lagae 2005 : 50) que cette analyse n'est pas tout à fait satisfaisante.

apparaissant dans les divers exemples ne sont pas toutes du même type. En effet, *il y a* locatif et *il y a* existentiel s'accompagnent d'une relative adjectivale et *il y a* présentatif se construit avec une relative prédicative<sup>43</sup>.

Lorsqu'on compare la configuration *il y a...il(s)* avec *il y a...qui* en fonction des paramètres utilisés ci-dessus, à savoir le type de constituant nominal et le type de prédicat, on observe que *il y a... il(s)* est compatible avec tous les types de constituant nominal lorsque le prédicat est spécifiant, cf. par exemple (106) comportant le pronom *en* :

- (106) dans les autres camions il y avait beaucoup d'officiers et puis les camions n'étaient pas bâchés (...) alors *il y en a un il* a ouvert son caban et puis il nous prenait comme ça (Louissette, 68)

Si le prédicat est non spécifiant, *il y a* ne peut être suivi que d'un SN indéfini à lecture partitive ou du pronom *en* (110) :

- (110) *il y en avait un*, au niveau de la pédagogie c'était vraiment bizarre (ASDE5 : 7-9)

Cette distribution est résumée dans le tableau suivant :

|             |             | Prédicat spécifiant | Prédicat non spécifiant |
|-------------|-------------|---------------------|-------------------------|
| SN défini   |             | +                   | -                       |
| SN indéfini | existantiel | +                   | -                       |
|             | partitif    | +                   | +                       |

Tableau 2 : *Distribution de il y a...il(s)*

Lorsque *il y a* est suivi d'un SN défini et que le prédicat de la construction verbale qui suit est non spécifiant, la construction en *il y a* est autonome par rapport à celle qui suit, comme l'illustre le fait que la présence de cette dernière n'est pas obligatoire :

- (111) L1 : qui il y avait à part Gilbert ?  
 L2 : il y avait Daniel Agostini il est un DEUG d'Arles (basé sur un ex. oral, Syndicat, 20)  
 a. Il y avait Daniel Agostini.

En ce qui concerne le cas où le prédicat peut être non spécifiant et le SN introduit par *il y a* est indéfini à lecture existentielle, la configuration *il y a...il(s)* ne semble pas être possible non plus. En effet, le SN *des gens* peut difficilement recevoir une lecture existentielle dans l'exemple (112a) et l'énoncé ne paraît acceptable que si les deux

<sup>43</sup> Voir à ce sujet Lagae et Rouget (1998) et *supra* 3.2.

segments sont autonomes (112b) :

(112) a. ?? Dans cette cellule, il y a des gens ils sont méchants.

b. Dans cette cellule, il y a des gens. Ils sont méchants.

Cette incompatibilité entre un SN indéfini à lecture existentielle et un prédicat non spécifiant dans la configuration *il y a...il(s)* implique que, dans cette configuration aussi, le type de SN influence le type de prédicat qui le suit selon la même tendance mise en évidence notamment par Kleiber (2001), qui pose que, de façon générale, le SN indéfini à lecture existentielle nécessite toujours un prédicat spécifiant.

Examinons maintenant le rôle de *il y a* dans les structures *il y a...il(s)* et *il y a...qui*. Nous avons montré que les premières se subdivisent à leur tour en deux sous-types, la distinction entre les lectures existentielle et partitive des indéfinis s'avérant de nouveau importante à cet égard. En effet, quand *il y a* s'accompagne d'un constituant nominal indéfini à lecture partitive ou du pronom *en*, ce constituant n'est pas forcément repris par un pronom clitique sujet ; il peut par exemple être repris par un pronom objet (113), ou même ne pas être repris (114) :

(113) L1 : du coup j'étais toute seule avec mes profs

L2 : oh la la, ça va, tu as pas trop stressé parce que euh ?

L1 : ah ben en fait non, parce que *il y en a un* je le connais vachement bien (Béné : 4)

(114) Il y en a les maris sont docteurs (ex. oral in Blanche-Benveniste, 1997 : 94)

En revanche, lorsqu'on a, après *il y a*, un constituant nominal défini ou indéfini à lecture existentielle, ce dernier est toujours repris par un pronom clitique sujet :

(115) il y a le copain il a tué une poule d'eau (ex. oral in Jeanjean, 1979 : 132)

D'autre part, la construction verbale peut être négative (116) si *il y a* introduit un constituant nominal indéfini à lecture partitive, ce qui ne semble pas être possible s'il est suivi d'un constituant nominal défini ou indéfini à lecture existentielle (115a) :

(116) il y a des profs on leur reconnaît pas forcément [des qualités pédagogiques]  
(BOAE7 : 4)

(115) a. ??Il y a le copain il n'a pas tué une poule d'eau.

Enfin, comme on l'a vu ci-dessus (cf. le tableau 2), le prédicat peut être non spécifiant si le constituant nominal introduit par *il y a* est indéfini à lecture partitive ou le pronom *en*, et non quand il est défini ou indéfini à lecture existentielle.

La différence entre ces deux configurations en *il y a...il(s)* semble s'expliquer si l'on adopte les notions de *thème* et de *topique* de Dik (1997b : 389-396 pour la notion de *thème* ; 1997a : 315-326 pour la notion de *topique*)<sup>44</sup>. Le *thème* est une unité extra-propositionnelle qui correspond à un élément détaché à gauche d'une construction verbale, par exemple dans une dislocation gauche (*Paul, il est gentil*). Il constitue ainsi le support d'énonciation d'un jugement catégorique et représente une entité à laquelle on attribue une propriété. Quant au *topique*, il sert à introduire ce dont on parle ou le cadre discursif. Selon Dik (1997a : 315-316), un nouveau topique peut être introduit à l'aide de certains types de constructions comme les propositions existentielles ou locatives-existentielles, il est souvent représenté par un terme indéfini et occupe généralement la position finale d'une proposition (il ne s'agit donc pas d'une unité extra-propositionnelle). L'auteur cite en exemple la construction impersonnelle en français (*il arrivait trois trains*). Enfin, le maintien d'un nouveau topique se fait par des termes anaphoriques qui occupent en général la fonction sujet.

L'hypothèse que nous avons proposée afin de rendre compte de *il y a ...il(s)* est que *il y a* fonctionne comme introducteur d'un thème lorsqu'il s'accompagne d'un indéfini à lecture partitive. Il permet ainsi à un constituant nominal indéfini d'être employé comme thème, ce qui n'est normalement pas possible :

(117) *il y en a un je le connais vachement bien* (Béné : 4)

a. ??Un prof, je le connais vachement bien.

Un thème, selon Dik (1997b : 391), est souvent représenté par une forme absolue, qui ne marque aucune fonction syntaxique ou sémantique. C'est pourquoi il peut être repris par un pronom clitique à n'importe quelle fonction ou ne pas être repris du tout<sup>45</sup>. Par ailleurs, le thème constitue le support énonciatif d'un jugement catégorique ; il réfère donc à une entité dont l'identité est présupposée. C'est pourquoi *il y a* introducteur d'un thème ne peut pas être nié (118a), alors que la construction verbale qui suit peut être négative (116) et comporter un prédicat non spécifiant (118) :

<sup>44</sup> Il s'agit ici de l'usage spécifique que fait Dik de ces termes. Le terme de thème est utilisé ailleurs dans ce mémoire dans un sens plus courant, cf. *supra* 2.3. note 13 et *infra* 4.4. pour une discussion.

<sup>45</sup> Les dislocations à gauche sont tout à fait représentatives à cet égard (cf. notamment Fradin 1988, Lambrecht 1994, Blasco-Dulbecco 1999 et ici même section 4).

- (116) il y a des profs on leur reconnaît pas forcément [des qualités pédagogiques]  
(BOAE7 : 4)
- (118) il y a des garçons ils ont mauvais caractère (ex. oral *in* Giacomi et Véronique,  
1982 : 239)
- a. \*Il n'y a pas de(s) garçons ils ont mauvais caractère.

En revanche, lorsque *il y a* est suivi d'un constituant nominal défini ou indéfini à lecture existentielle, il fonctionne comme introducteur d'un nouveau topique, maintenu dans la construction qui suit par le pronom clitique sujet. Étant donné qu'il s'agit d'introduire un nouveau référent dont l'existence n'est pas présupposée dans le discours<sup>46</sup>, c'est le prédicat qui doit lui fournir un point de référence. Autrement dit, il s'agit de la première mention d'un référent spécifié par l'intermédiaire du prédicat. Ceci explique pourquoi la construction verbale qui suit *il y a* introducteur de topique ne peut pas être négative (115a) et le prédicat doit être spécifiant. Il va sans dire qu'un introducteur de topique ne peut pas être nié (115b) :

- (115) a. ??Il y a le copain il n'a pas tué une poule d'eau.  
b. \*Il n'y a pas le copain il a tué une poule d'eau.

Un nouveau topique peut également être introduit à l'aide d'une structure en *il y a...qui*. En effet, *il y a* présentatif suivi d'une relative prédicative (115c) peut être considéré comme l'introducteur d'un jugement thétique (cf. également Lambrecht 1988) :

- (115) c. Il y a le copain qui a tué une poule d'eau.

Ceci est particulièrement clair lorsqu'on a un SN défini<sup>47</sup>, puisque la structure *il y a...qui* est le seul moyen permettant de l'insérer dans un jugement thétique ; en l'absence de cette structure, le sujet défini semble constituer le support d'un jugement catégorique. C'est pourquoi l'absence de *il y a* est problématique dans l'exemple suivant, dans la mesure où le contexte discursif ne justifie pas l'attribution d'une propriété à un individu nommé Anne-Marie. Il s'agit dans ce contexte plutôt de présenter un événement, à savoir *quelqu'un a quitté l'usine*, ainsi que le participant, en l'occurrence Anne-Marie :

<sup>46</sup> Il ne s'agit évidemment pas ici de l'existence dans l'absolu, étant donné qu'un topique peut être réalisé par un SN défini.

<sup>47</sup> Je ne détaillerai pas ici l'analyse que nous avons proposée des formes en *il y a...qui* avec antécédent indéfini, cf. Choi-Jonin et Lagae (2005 : 55-58).



(119) L1 : c'est pour ça que je dis : celui qui a sa place, il se la garde actuellement hein,  
*il y a* Anne-Marie aussi qui a quitté l'usine tiens

L2 : ah bon ?

L1 : elle va rentrer dans les trucs de radar (Benot, 52)

a. ??c'est pour ça que je dis : celui qui a sa place, il se la garde actuellement hein,  
 Anne-Marie aussi a quitté l'usine tiens

Cette structure en *il y a...qui* (115c) n'est toutefois pas une simple variante de *il y a...il(s)* introducteur d'un topique (115) :

(115) il y a le copain il a tué une poule d'eau (ex. oral in Jeanjean, 1979 : 132)

c. Il y a le copain qui a tué une poule d'eau.

En effet, si les deux structures peuvent être utilisées pour introduire un nouveau topique, il ne s'agit pas nécessairement du même type de topique. Avec *il y a...qui*, le nouveau topique peut être soit le référent du constituant nominal introduit par *il y a*, soit l'événement en général, comme le montrent les deux possibilités de maintien du topique dans les exemples suivants :

(120) a. Il y a Paul qui arrive. Il va encore parler de linguistique.

b. Il y a Paul qui arrive. C'est trop tôt.

Avec la configuration *il y a...il(s)*, le nouveau topique est clairement désigné : il ne peut s'agir que du référent du constituant nominal qui suit *il y a*.

Cette différence peut s'expliquer de la façon suivante. Dans la structure *il y a...qui*, le jugement thétique consiste en un seul acte : l'identification d'un (ou des) participant(s) se fait en même temps que la reconnaissance d'un événement. C'est pourquoi aussi bien le constituant nominal que le prédicat peuvent être repris comme sujet de l'énoncé qui suit. Quant à la configuration *il y a...il(s)*, elle représente elle aussi un jugement thétique, étant donné qu'il ne s'agit pas de l'attribution d'une propriété à une entité déjà identifiée, mais le jugement thétique consiste en deux actes : d'une part la reconnaissance d'un événement, d'autre part l'identification d'un (ou des) participant(s) impliqué(s) dans cet événement<sup>48</sup>.

Cette analyse permet en outre de rendre compte d'un fait que nous n'avions pas remarqué lors de la rédaction de l'article, à savoir le contraste entre les deux structures

---

<sup>48</sup> Dans l'analyse de Kuroda (1973) portant sur le japonais, le jugement thétique consiste en deux actes. En revanche, Choi-Jonin (2001) distingue en coréen deux types de jugement thétique, en deux actes et en un seul acte, marqués par la présence ou l'absence du cas nominatif.

dans des exemples tels que<sup>49</sup> :

(121) a. Il y a le téléphone qui sonne.

b. ??Il y a le téléphone il sonne.

En effet, la configuration *il y a...il(s)* paraît peu appropriée dans les cas où l'identification du participant est tout à fait secondaire par rapport à la reconnaissance de l'événement. Cette observation montre également que l'analyse proposée ici doit sans doute être poussée plus loin et vérifiée dans un corpus plus vaste.

---

<sup>49</sup> Je tiens à remercier ici Injoo Choi-Jonin pour nos discussions récentes à ce sujet.

## 4. Les constructions détachées

- (2001b) « *J'en ai lu deux, de livres* : les structures à détachement de forme *de N* », in D. Amiot, W. De Mulder et N. Flaux (éds), *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*. Arras, Artois Presses Université : 215-231.
- (2003) « *Quant aux livres / De livre, il n'en a lu aucun*. Étude syntaxique de deux constructions détachées », *Linguisticae Investigationes* 26 : 237-260.
- (2007a) « Détachement, cadrage et reformulation : le cas de la locution *en fait de* », in N. Flaux et D. Stosic (éds), *Les constructions détachées : entre langue et discours*. Arras, Artois Presses Université : 15-40.
- (2007b) « Left-detachment and topic-marking in French: the examples of *quant à* and *en fait de* », *Folia Linguistica* 41 : 327-355.
- (2007c) « À propos de la diversification des emplois de *en fait de* : un exemple de créativité grammaticale », in J. Härmä, E. Havu, M. Helkkula, M. Larjavaara, M. Lehtinen et U. Tuomarla (éds.), *Actes du XXIXe Colloque international de Linguistique Fonctionnelle : La dynamique linguistique (Helsinki, 21-24 septembre 2005)*. Helsinki, Publications du Département des langues romanes de l'Université de Helsinki 18 : 125-128.
- (2007d) « L'évolution et la diversification des emplois de la locution *en fait de* », *Journal of French Language Studies* 17 : 277-295.
- (à par. b) « *Comme ornements, ils avaient des colliers et des bracelets* : à propos du détachement frontal de *comme* + Nom », in E. Moline et N. Flaux (éds), *Points de vue sur comme, Langue Française* 157.

L'intérêt pour les constructions détachées m'est venu indirectement, par le biais de l'étude du pronom *en* quantitatif (Lagae 1994b, 1997). En effet, ce pronom s'accompagne couramment d'un élément détaché de forme *de* + Nom (*j'en ai lu deux, de livres*) formant une structure qui ressemble à une dislocation droite (*je les ai lus, ces livres*) et dont j'ai tenté de cerner la spécificité. Comme *de* + Nom peut également être détaché à gauche (*de livre, je n'en ai lu aucun*), il m'a paru utile de déterminer ensuite s'il s'agit dans ce cas du résultat d'une simple opération de déplacement ou au contraire d'emplois qui présentent des propriétés différentes et doivent recevoir une autre analyse. Confrontée en outre à des exemples attestés tels que (1), où la proposition contenant *de* + Nom détaché à gauche est coordonnée à une autre proposition comportant un détachement en *quant à*, j'ai entrepris de comparer ces deux constructions qui semblaient jouer un rôle analogue, alors que rien ne justifiait *a priori* un tel rapprochement. En effet, si *quant à* est généralement cité comme marqueur de thématisation, au même titre que *pour* (*ce qui est de*) et *en ce qui*

concerne<sup>1</sup>, de n'est jamais mentionné dans ce contexte :

- (1) Sans me faire illusion sur ce qu'on peut attendre de vous, je n'évoque pas ici l'aventure du pouvoir personnel. *De pouvoir*, vous n'en avez aucun et *quant au personnel*, vous en faites partie depuis si longtemps que vos airs de Bouddha renfrogné ne peuvent nous faire oublier le temps, proche encore, où vous torchiez les bidets au Palais-Bourbon. (A. Blondin, *Ma vie entre les lignes*, 1982)

Par la suite, ma recherche s'est étendue à une autre forme de détachement à gauche, qui peut parfois se substituer aux deux autres (2) et coexister avec elles (3), le détachement au moyen de *en fait de* :

- (2) *De restaurants purement français*, à Soho, il n'en reste que deux, l'*Escargot* et le *Jardin des gourmets* tenu par l'ancien chef du général Gouraud,... (P. Morand, *Londres*, 1933)
- a. *Quant aux restaurants purement français*, à Soho, il n'en reste que deux.
- b. *En fait de restaurants purement français*, à Soho, il n'en reste que deux.
- (3) Nouvelle charge quand elle entendit les trois compères se gargariser des « réformes » possibles ou souhaitables – liberté de ceci, liberté de cela. *En fait de réforme*, la seule à laquelle elle aurait volontiers souscrit, c'est celle qui lui aurait permis de ressusciter Henri. *Quant à la liberté*, elle n'en réclamait pas d'autre que de pouvoir tuer ses ennemis... (F. Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995)

Si le point de départ de cette étude des constructions détachées était avant tout syntaxique, j'ai été progressivement amenée à réfléchir également sur leurs propriétés discursives et, de façon plus générale, sur la notion de thème et le caractère thématique associé au détachement frontal. Les travaux de Lambrecht (1994), de Charolles (1997, 2003) et de Jacobs (2001) se sont révélés très éclairants de ce point de vue.

Avant de présenter les résultats de cette recherche, il convient de préciser la terminologie utilisée (section 4.1.), car l'usage fait de termes comme '*détachement*' ou '*dislocation*' peut diverger selon les auteurs. Je donnerai également un aperçu de différents types de constructions détachées.

Ensuite (section 4.2.), je rappellerai l'hypothèse que j'ai proposée dans Lagae (2001b) afin de décrire le détachement à droite de *de* + Nom (*j'en ai lu deux, de livres*).

---

<sup>1</sup> Voir par exemple Riegel e.a. (1994 : 607).

Celui-ci peut être considéré comme un cas particulier de dislocation droite (*je les ai lus, ces livres*), intervenant au niveau du syntagme nominal et consistant en la dissociation de la tête lexicale du syntagme nominal (*livres*) d'avec ses marques de détermination ou de quantification.

Cette analyse ne peut pas s'appliquer au détachement à gauche de *de* + Nom (*de livre, je n'en ai lu aucun*), car celui-ci possède des propriétés distributionnelles et sémantiques très différentes (Lagae 2003). Il ressort en outre de la comparaison avec le détachement au moyen de *quant à* (*quant aux livres, je n'en ai lu aucun*), que ces deux formes de détachement se distinguent l'une de l'autre selon tous les paramètres pris en considération : l'élément détaché, sa relation syntaxique et sémantique avec le reste de l'énoncé et les possibilités d'enchâssement. Si le détachement de *de* + Nom se rapproche sur de nombreux points de la dislocation gauche (*ces livres, je les ai lus*), le constituant introduit par *quant à* se révèle être syntaxiquement plus périphérique (section 4.3.).

Des études que j'ai consacrées à la locution prépositionnelle *en fait de*, il résulte en premier lieu (section 4.4.) que, afin de rendre compte de l'apparente hétérogénéité des emplois de la locution en français moderne, il convient de les répartir en trois types, caractérisés chacun par des propriétés distributionnelles, sémantiques et discursives distinctes (Lagae 2007a). Les différences importantes qui existent avec la locution *quant à* sont liées au fait que l'élément introduit par *en fait de* est non référentiel, alors que *quant à* se construit généralement avec des syntagmes nominaux définis et donc avec des éléments référentiels, pouvant aisément accéder au statut de thème (Lagae, 2007b).

Le travail sur des exemples attestés m'a permis de donner également une dimension diachronique à cette recherche. En effet, j'ai montré (Lagae 2007c, d) que les trois types d'emplois de la locution *en fait de* qui coexistent dans la langue actuelle et qui ont été décrits dans Lagae (2007a), représentent différentes étapes dans l'évolution de la locution, déjà attestée en moyen français avec des emplois du premier type (section 4.5.).

Ce domaine de recherche n'est certainement pas encore clos pour moi et je présenterai pour terminer (section 4.6.) une recherche à paraître qui est consacrée aux constructions détachées en position frontale dans lesquelles *comme* introduit un nom « nu » (*comme ornements, ils avaient des colliers et des bracelets en coquillages*) (Lagae, à par. b).

#### 4.1. Le détachement : précisions terminologiques et cas particuliers

Les termes de détachement et de dislocation sont utilisés ici sans impliquer l'idée d'une transformation ou d'une dérivation d'une construction à partir d'une autre (Lagae 2001b, 2003, 2007b). Le terme le plus général est celui de '*détachement*' qui indique la position d'un constituant séparé du reste de la phrase par des virgules, une pause ou une rupture intonative, cf. Fradin (1990) et Neveu (2003). Combettes (1998) emploie ce terme dans un sens plus précis, car il le réserve aux constituants caractérisés par les trois propriétés suivantes : liberté de position, valeur prédicative et présence d'un référent sous-jacent. Il en résulte que les constructions à l'étude dans cette section ne constituent pas des constructions détachées selon ces critères, contrairement aux structures à adjectif détaché (*joyeuse, elle reprit son travail*), par exemple.

Il existe un certain nombre de cas particuliers de détachement (dans le sens large) dont voici les plus pertinents pour mon propos :

(i) Le terme de '*dislocation (gauche ou droite)*' désigne un constituant détaché (à gauche ou à droite) sans marqueur spécifique, qui entretient un lien référentiel avec un pronom clitique présent dans la construction verbale :

- (4) a. Son livre, il sortira bientôt.
- b. Il sortira bientôt, son livre.

Quoique la terminologie utilisée puisse varier, ces constructions ont été bien étudiées, notamment par Larsson (1979), Barnes (1985), Ashby (1988), Fradin (1988, 1990), Lambrecht (1994) et Blasco-Dulbecco (1999). C'est ainsi qu'on a relevé des différences importantes entre la dislocation à gauche et à droite<sup>2</sup>, différences qui, sur le plan syntaxique, peuvent en grande partie se résumer de la façon suivante : l'élément disloqué à droite ne peut pas posséder de propriétés qui seraient contradictoires avec celles du pronom clitique auquel il est lié référentiellement, alors que l'élément disloqué à gauche est moins contraint. On constate par exemple que l'élément disloqué à droite doit porter la marque de la fonction syntaxique qu'occupe le pronom dans la construction verbale. Il doit donc être accompagné de la préposition *de* dans l'exemple (5a-b), ce qui n'est pas

---

<sup>2</sup> Il n'est pas nécessaire de distinguer entre dislocation droite (*Pierre lui parle de ses problèmes, à Marie*) et dislocation médiane (*Pierre lui parle, à Marie, de ses problèmes*), car Fradin (1988 : 42-50) a montré qu'il s'agit de deux variantes du même phénomène.

obligatoire et même peu courant dans le cas d'une dislocation gauche, comparez (5c) et (5d)<sup>3</sup> :

- (5) a. \*Je n'en parlerai pas, son livre.
- b. Je n'en parlerai pas, de son livre.
- c. Son livre, je n'en parlerai pas.
- d. De son livre, je n'en parlerai pas.

Fradin (1988) et Blasco-Dulbecco (1999 : 111-139) ont démontré en outre que, lorsque le constituant disloqué à gauche est prépositionnel (5d), il est soumis aux mêmes contraintes syntaxiques que le constituant disloqué à droite, c'est-à-dire qu'il ne peut pas posséder de propriétés opposées à celles du pronom clitique<sup>4</sup>. Le lien entre l'élément disloqué et le pronom clitique est alors à la fois syntaxique et référentiel. Dans les autres cas, le lien entre l'élément disloqué à gauche et le pronom clitique est uniquement référentiel et non pas syntaxique, ce qui explique pourquoi les contraintes y sont moins fortes.

(ii) L'antéposition d'un constituant normalement postverbal, qui entretient un lien syntaxique fort avec le verbe puisqu'il fait partie de la valence verbale, par exemple l'objet direct en (6), peut donner lieu à deux structures aux propriétés syntaxiques et pragmatiques opposées (Stempel 1981, Lambrecht 1994, Sabio 2006, Abeillé e.a. 2008). Dans l'exemple (6), il s'agit d'un cas de '*topicalisation*', où l'élément détaché est fortement thématisé :

- (6) Le chocolat, j'adore.

(iii) L'exemple (7), cité à tort dans Lagae (2003 : 237) comme un exemple de topicalisation, illustre au contraire une construction nommée '*focus movement*' par Prince (1981) et Lambrecht (1994) ou '*Linksrhемatisierung*' par Stempel (1981), où l'antéposition s'accompagne d'un phénomène de focalisation :

- (7) Il chantait la messe... *une voix de basse* il avait. (A. Boudard, *Les Enfants de chœur*, 1982)

---

3 D'autres types de contraintes peuvent disparaître également, cf. Lagae (2001b : 216-218).

4 Cette idée est déjà présente chez Damourette et Pichon (1911-1950 : par. 460), qui ne la développent toutefois pas davantage.

(iv) Le détachement peut être marqué explicitement par certaines prépositions ou locutions prépositionnelles telles que *pour*, *quant à* ou *en ce qui concerne* et s'accompagner (8a) ou non (8b) d'une reprise anaphorique :

- (8) a. En ce qui concerne mon voyage, je n'en parlerai pas.  
b. En ce qui concerne mon voyage, il faut que je me décide vite.

(v) Enfin, il existe des cas de détachement sans marquage explicite et sans reprise anaphorique qui sont très peu contraints et qui entretiennent uniquement une relation pragmatique de pertinence avec le reste de l'énoncé :

- (9) Mon voyage, il faut que je me décide vite.

Le tableau 1 précise, pour chacun de ces types de détachement, la nature de la relation (syntaxique et/ou référentielle<sup>5</sup>) qui relie l'élément détaché au reste de la phrase.

| Type de détachement              | Lien syntaxique | Lien référentiel |
|----------------------------------|-----------------|------------------|
| Dislocation droite               | +               | +                |
| Dislocation gauche               |                 |                  |
| - d'un syntagme prépositionnel   | +               | +                |
| - autres cas                     | —               | +                |
| Topicalisation                   | +               | —                |
| Focalisation                     | +               | —                |
| Détachement marqué explicitement |                 |                  |
| - avec reprise anaphorique       | —               | +                |
| - sans reprise anaphorique       | —               | —                |
| Détachement sans marquage        | —               | —                |

**Tableau 1** : *Quelques types de détachement et (im)possibilité d'un lien syntaxique et/ou référentiel entre l'élément détaché et le reste de la phrase*

<sup>5</sup> J'utilise le terme plus général de lien référentiel plutôt que celui de coréférence, parce qu'il ne s'agit pas toujours d'une relation de coréférence, comme nous le verrons par exemple pour les cas d'anaphore nominale, cf. *infra* 4.2., 4.3.



#### 4.2. *J'en ai lu deux, de livres* : les structures détachées à droite de forme *de N* (Lagae 2001b)

Le cas de *de N* détaché à droite<sup>6</sup>, à l'exception de Larsson (1979 : 31-34), n'a pas vraiment été traité dans les études consacrées aux dislocations mais plutôt en marge d'autres problématiques, notamment par Milner (1978 : 136-158), Corblin (1990a,b, 1995 : 111-147), Kleiber (1991) et Hulk (1996). Après avoir décrit ses conditions d'emploi, je montrerai que le détachement à droite de *de N* peut être analysé comme un cas particulier de dislocation droite, intervenant au niveau du syntagme nominal et consistant en la dissociation de la tête lexicale du syntagme nominal d'avec ses marques de détermination ou de quantification.

Ce type de détachement n'est possible que dans certains cas précis (Lagae 2001b : 218-220). Il s'utilise en premier lieu avec *en* quantitatif à condition que celui-ci s'accompagne d'un quantifieur (10-11), d'un adjectif précédé d'un déterminant (12), ou qu'il se trouve en contexte négatif (13). Comparez avec (14) :

- (10) J'en ai lu un, de livre.
- (11) J'en ai lu trois, de livres.
- (12) J'en ai lu des beaux, de livres.
- (13) Je n'en ai pas lu, de livres.
- (14) \*J'en ai lu, de livres.

*De N* détaché à droite peut également être associé à certains pronoms – le démonstratif *celui* (15), les possessifs (16) et l'interrogatif *lequel* (17) –, ainsi qu'aux formes du type *le* + adjectif (18). J'ai utilisé le terme de '*proformes*' pour désigner l'ensemble de ces formes, cf. *supra* 2.3. Il s'agit d'exemples comme :

- (15) J'ai lu celui de Marie, de livre.
- (16) J'ai lu le sien, de livre.
- (17) Lequel préfères-tu, de livre ?
- (18) Je voudrais le rouge, de livre.

Contrairement à *en* quantitatif (cf. Lagae 1997 et *supra* 2.3.), les proformes ne subissent pas de contraintes quant à leur fonction syntaxique. On peut donc trouver *de N*

---

<sup>6</sup> Cette étude a été présentée au Colloque franco-roumain de linguistique « Le groupe nominal : syntaxe et sémantique » à Arras, 27-29 avril 1999.

associé à une proforme précédée d'une préposition (19) ou en fonction sujet. *De* N peut alors suivre immédiatement la proforme (20) ou apparaître en position finale (21) :

- (19) Vous venez justement de descendre de la vôtre *de selle* (ex. oral, FR2, 2007/07/23)
- (20) Le mien *de camion* avait été équipé. (ex. oral, GARS)
- (21) Je réserve mon opinion sur monsieur de Mons... – La nôtre est faite, *d'opinion...*  
un voleur... (Daudet cité par Grevisse)

Remarquons enfin que *de* N ne peut pas s'utiliser tel quel dans une phrase sans détachement (22), excepté en contexte négatif (23) :

- (22) \*J'ai lu de livre(s).
- (23) Je n'ai pas lu de livre(s).

et que le genre et le nombre du nom détaché sont contraints par le quantifieur ou la proforme, comparez (24-26) :

- (24) J'en ai vu un, de cheval.
- (25) \*J'en ai vu un, de jument.
- (26) \*J'en ai vu un, de chevaux.

La spécificité du détachement à droite de *de* N peut être mise en évidence par une comparaison avec la dislocation droite et plus particulièrement avec le cas de *des* N. *Des* N, qui fonctionne hors dislocation comme un syntagme nominal à part entière (27), ne peut être disloqué à droite que lorsqu'il est associé à *en* quantitatif seul (28) ou construit avec un quantifieur exprimant une quantité supérieure à 1 (29). Il est donc exclu avec *un* (30) et également avec les proformes (31) :

- (27) J'ai lu des livres.
- (28) J'en ai lu, des livres.
- (29) J'en ai lu trois, des livres.
- (30) \*J'en ai lu un, des livres<sup>7</sup>.
- (31) \*J'ai lu ceux-là, des livres.

Ces restrictions sur l'utilisation de *des* N sont conformes à la contrainte de non-contradiction qui caractérise la dislocation droite et dont il a été question ci-dessus (section 4.1.). En effet, *des* N dénote une quantité indéterminée plurielle pour des entités comptables et ne peut par conséquent pas être associé à la quantité égale à 1 (30), ni à des

---

<sup>7</sup> Dans tous les exemples, il convient d'exclure l'interprétation partitive de *des* N, qui peut donner lieu à des jugements d'acceptabilité différents.

formes non quantitatives comme les proformes (31). Or, *de* N est possible dans ces cas (10, 15-18), ce qui pourrait mener à deux conclusions opposées : l'acceptabilité de *de* N peut signifier que ce type de détachement n'est pas soumis au principe de non-contradiction, par exemple parce que ce n'est pas un cas de dislocation droite, ou elle peut, au contraire, indiquer qu'il n'y a pas dans ces exemples de contradiction entre les propriétés de l'élément détaché et le quantifieur ou la proforme, donc que *de* y est non quantitatif. Les contraintes de genre et de nombre observées en (24-26) indiquent toutefois que le principe de non-contradiction s'applique à *de* N, ce qui exclut la première hypothèse<sup>8</sup>.

Le pronom *en* quantitatif et les proformes compatibles avec *de* N partagent une propriété importante, à savoir qu'ils permettent ce que Corblin (1990a,b, 1995) nomme l'anaphore nominale. L'exemple (32) illustre ce phénomène dans le cas de *celui-ci* :

- (32) Pierre a choisi un chat tigré, mais moi, je prendrai celui-ci.

L'interprétation de *celui-ci* requiert deux opérations : le contexte textuel permet de restituer l'élément lexical *chat* – c'est l'anaphore nominale – mais l'interprétation référentielle se fait par un processus déictique, un recours au contexte situationnel. Parallèlement, on constate que *en* quantitatif n'impose pas de coréférence stricte avec son antécédent, comme il apparaît clairement des exemples (33). Il y a ici uniquement une relation d'identité lexicale, sans identité de référence (Milner 1978 : 49-52, Lamiroy 1991 : 43, Lagae 1997 : 104-105, 2001b : 222) :

- (33) a. Marie a des enfants et sa sœur en a aussi.  
b. Marie a trois enfants et sa sœur en a deux.

La seule contrainte à laquelle est soumise l'anaphore nominale est que le genre soit le même, alors que le nombre peut diverger. Par exemple, *ceux-ci* en (34a) peut s'interpréter en faisant appel à l'élément lexical *chat*, contrairement à *celle-ci* en (34b) qui n'est pas interprétable de cette façon, quoique la langue dispose également du féminin *chatte* :

---

<sup>8</sup> Ceci contredit Hulk (1996), qui analyse *de* dans les structures à détachement de *de* N de la même façon que celui qui apparaît dans *beaucoup de lait*, à savoir comme une tête quantificationnelle qui assigne le cas partitif, cf. *supra* 2.4.

- (34) a. Pierre a choisi un chat tigré, mais moi, je prendrai ceux-ci.  
 b. ?Pierre a choisi un chat tigré, mais moi, je prendrai celle-ci.

Il ressort de ce qui précède que les proformes qui permettent l'anaphore nominale constituent des syntagmes nominaux dont la tête lexicale est absente mais restituable contextuellement, cf. la dénomination de « déterminants sans nom » qu'utilise Corblin (1990b). Cette tête lexicale peut toutefois être présente lorsqu'elle est détachée au moyen de *de* N. Le détachement à droite de *de* N sera par conséquent analysé de la façon suivante (Lagae 2001b : 223) : la tête lexicale d'un syntagme nominal, exprimée par *de* N, y est dissociée de sa détermination ou de sa quantification, exprimée par le biais de la proforme ou du quantifieur.

Cette analyse permet d'expliquer l'exclusion de *de* N lié à *en* seul (35) (Lagae 2001b : 225-226). La quantité indéterminée associée à *en* n'étant pas réalisée phonétiquement, elle ne constitue pas une base suffisante à la dissociation de la tête lexicale. En effet, il n'y a pas de forme telle que (36b) qui corresponde à (36a)<sup>9</sup>. *En* seul ne permet que la dislocation droite de *des* N (37) :

- (35) \*J'en ai acheté, de chaussures.  
 (36) a. J'ai acheté des chaussures.  
 b. \*J'en ai acheté des.  
 (37) J'en ai acheté, des chaussures.

En contexte négatif, *de* N peut s'utiliser avec *en* seul (38a), mais il s'agit alors d'une forme structurellement différente qui relève de la dislocation droite, cf. (38b), et qui est analogue à (37), la dislocation droite de *des* N :

- (38) a. Je n'en ai pas acheté, de chaussures.  
 b. Je n'ai pas acheté de chaussures.

J'ai argumenté en outre que le détachement de *de* N constitue également un cas de dislocation droite, mais un cas tout à fait particulier, puisqu'il opère exclusivement au niveau du syntagme nominal<sup>10</sup> et non pas au niveau de la phrase, comme la dislocation

<sup>9</sup> Van de Velde (1996) avance l'hypothèse que l'agrammaticalité de (39b) est une conséquence du caractère clitique de *des*. Cette hypothèse permet également de rendre compte d'autres particularités de la distribution de *des* et est tout à fait compatible avec l'analyse et les données présentées ici.

<sup>10</sup> Milner (1978 : 156) prévoit deux analyses selon la position de *de* N : dislocation au niveau de la phrase pour la position finale et dislocation au niveau du syntagme nominal pour la position médiane. On

droite en général, illustrée par (37) ci-dessus. Cette hypothèse permet de rendre compte du fait que la dislocation en *de* N peut se faire quelle que soit la fonction du syntagme nominal, sans que cela n'affecte la forme de l'élément détaché (39), cf. également les exemples attestés (19-21). Comparez avec la dislocation droite proprement dite (40) :

- (39) a. J'ai lu le sien, de livre.  
       b. Je m'intéresse au sien, de livre.  
 (40) a. Je l'ai lu, ce livre.  
       b. Je m'y intéresse, à ce livre / \*ce livre.

À cela s'ajoute que la dislocation en *de* N peut même s'appliquer à un élément qui est lui-même disloqué à droite (41) ou à gauche (42) :

- (41) Mais le cheval avait toujours un bon sourire, et les montrait toujours, *les siennes, de dents*. (Queneau)  
 (42) *Celui-là de rôle qui lui arrivait*, elle ne le lâchait plus (Céline in Larsson, 1979)

Il est possible de trouver d'autres successions de deux éléments disloqués (43-44), mais dans ce cas, les syntagmes disloqués peuvent tous deux être associés au même pronom, en l'occurrence le clitique *il* (44a,b), alors que *de dents* et *de rôle* peuvent uniquement être liés aux proformes *les siennes* et *celui-là* (41a-42b) :

- (43) T'es rien c... Ferdinand ! qu'il me crie, *lui Arthur*. (Céline)  
 (44) *Arthur, lui*, il ne m'a rien dit.  
       a. Arthur, il ne m'a rien dit.  
       b. Lui, il ne m'a rien dit.  
 (41) a. Il les montrait toujours, les siennes.  
       b. \*Il les montrait toujours, de dents.  
 (42) a. Celui-là, elle ne le lâchait plus.  
       b. \*De rôle, elle ne le lâchait plus.

On est donc en présence de deux structures complètement différentes : en (43-44), il s'agit de la juxtaposition de deux éléments disloqués liés au même pronom, tandis qu'en (41-42) il s'agit d'un élément disloqué (*de* N), lié à un autre élément disloqué (*les siennes, celui-là*), lié à son tour à un pronom clitique (*les, le*). L'existence de tels exemples (41-42) s'explique parfaitement dans le cadre de l'hypothèse proposée.

### 4.3. *Quant aux livres / De livre, il n'en a lu aucun. Étude syntaxique de deux constructions détachées à gauche (Lagae 2003)*

La séquence *de* + Nom peut également être détachée à gauche, avec toutefois des propriétés distributionnelles et sémantiques très différentes (Lagae 2003)<sup>11</sup>. Comme ces structures apparaissent parfois dans le contexte immédiat d'autres constructions détachées à gauche, au moyen de *quant à* (1, 45), il m'a paru intéressant de les comparer :

- (1) Sans me faire illusion sur ce qu'on peut attendre de vous, je n'évoque pas ici l'aventure du pouvoir personnel. *De pouvoir*, vous n'en avez aucun et *quant au personnel*, vous en faites partie depuis si longtemps que vos airs de Bouddha renfrogné ne peuvent nous faire oublier le temps, proche encore, où vous torchiez les bidets au Palais-Bourbon. (A. Blondin, *Ma vie entre les lignes*, 1982)
- (45) *De blanchisseuse*, un dimanche, il ne fallait pas penser qu'il en vînt. *Quant à la porteuse de pain*, par une mauvaise chance, elle avait sonné pendant que Françoise n'était pas là, avait laissé ses flûtes dans la corbeille, sur le palier, et s'était sauvée. (Proust, *La prisonnière*, 1922)

Les formes en *de* N détachées à gauche ont été peu étudiées (Barbaud 1976, Larsson 1979 : 31-34, Hulk 1996) contrairement à *quant à* qui a été abordé dans de nombreux travaux, dont Cadiot et Fradin (1990), Lambrecht (1994), Nølke (1994 : 139), Fløttum (1999, 2003), Debaisieux (2001), Choi-Jonin (2003), Combettes (2003b) et Prévost (2003), cf. aussi Lagae (2007b).

*Quant à* détaché à gauche a une distribution très homogène : il se construit uniquement avec des constituants définis (syntagmes nominaux définis (1, 45), noms propres (46), pronoms (47)), et plus rarement avec des groupes infinitifs (48) ou des subordonnées relatives périphrastiques (49), cf. Choi-Jonin (2003), Lagae (2003 : 239, 2007b : 331) :

- (46) *Quant à Wolfgang Wendt*, il avait à nouveau disparu, et serait blessé à la jambe, si on en croit la jeune femme prise en otage. (*Le Soir*, 1990/04/13)
- (47) *Quant à lui*, il en fait deux fois moins qu'avant et a perdu quinze kilos. (*L'Union de Reims*, 2005/02/11)

---

<sup>11</sup> Une première version de cette recherche a été présentée lors des *Journées de syntaxe* de l'ERSS-UMR 5610 à Toulouse, 10-11 octobre 2002.

- (48) *Quant à penser que le patient sortira gagnant de ce libre jeu de la concurrence, ce serait faire fausse route. (Le Figaro, 2005/02/12)*
- (49) *Quant à ce que l'opération pourrait rapporter, personne n'en a la moindre idée. (Le Figaro, 2004/08/30)*

Le syntagme construit avec *quant à* peut être lié référentiellement à un élément présent dans le contexte de droite de façon extrêmement variée. Dans la majorité des cas (cf. tableau 2), il est repris par un pronom clitique, sujet du verbe principal (46-47), mais toutes les autres formes de reprise anaphorique semblent possibles, comme l'illustre le déterminant possessif en (50) :

- (50) *Quant à l'oncle Eugène, sa collaboration se révèle des plus efficaces, sur fond de trafic en tous genres (L'Est Républicain, 2005/02/09)*

|                                                                 |              |
|-----------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Total des occurrences de <i>quant à</i> détaché à gauche</b> | <b>280</b>   |
| Avec reprise anaphorique                                        | 229 (81,8 %) |
| - <i>par un pronom clitique sujet</i>                           | 183          |
| - <i>autres cas</i>                                             | 46           |
| Sans reprise anaphorique                                        | 51 (18,2 %)  |

Tableau 2 : Quant à *X* et sa relation avec la proposition<sup>12</sup>

Il peut aussi ne pas y avoir de lien anaphorique avec le contexte de droite (51), mais ces cas sont nettement moins fréquents (18,2 %). Il existe alors uniquement une relation pragmatique de pertinence avec la suite de l'énoncé (cf. Prévost 2003) :

- (51) *Quant aux plus de 50 ans, le simple CV ne suffit plus. (L'Est Républicain, 2005/02/10)*

Les formes en *de* N détachées à gauche manifestent beaucoup moins de diversité dans leurs emplois car elles sont soumises à trois contraintes majeures (Lagae 2003 : 242-244). En premier lieu, elles sont nécessairement associées à un élément présent dans la construction verbale, élément qui peut être *en* quantitatif, utilisé seul<sup>13</sup> (52) ou avec un quantifieur (53), une des proformes dont il a été question dans la section 4.2. (54) ou un

<sup>12</sup> Ce tableau reprend les données analysées dans Lagae (2007b : 333), qui se base sur un corpus de 280 occurrences de *quant à* détaché à gauche, issues de quotidiens français et belges.

<sup>13</sup> Ceci n'est possible qu'avec une négation, qui fonctionne alors également comme une forme de quantification.

syntagme nominal défini (55), comportant souvent un terme hyponyme du nom détaché :

- (52) Alors là *d'aéroport* il n'y en avait toujours pas. (ex. oral, GARS)
- (53) *De perles*, tu n'en as qu'une. (M. Tournier, *Les Météores*, 1975)
- (54) *De paroi rocheuse*, il n'y avait le long du parcours projeté, que celle qui veille à l'entrée de Djumi, longue de moins de cent mètres. (J. Mergeai, *Ailleurs en Ardenne*, 1984)
- (55) *De maison vraiment confortable*, je ne connais que la villa de Pierre.

En second lieu, *de N* détaché à gauche s'utilise uniquement avec des verbes permettant une valeur existentielle tels que *il y a*, *avoir*, *trouver*, *exister*, *voir*, *remarquer* ou *connaître*, et il semble très difficile de les remplacer par des verbes non existentiels, surtout en (54-55) :

- (52) a. ?\*D'aéroport, les autorités locales n'en avaient toujours pas construit.
- (54) a. \*De paroi rocheuse, on n'a abattu que celle qui veille à l'entrée de Djumi.
- (55) a. \*De maison vraiment confortable, je n'ai acheté que la villa de Pierre.

Enfin, ces formes ne sont acceptables que lorsque la construction verbale comporte une restriction portant sur le quantifieur (53), la proforme (54) ou le syntagme nominal (55), ou une négation lorsque *de N* est lié à *en* quantitatif (1, 45, 52). Les autres cas sont incompatibles avec la négation<sup>14</sup>. Comparez, par exemple :

- (54) b. \*De paroi rocheuse, il y avait celle qui veille à l'entrée de Djumi.
- c. \*De paroi rocheuse, il n'y avait pas celle qui veille à l'entrée de Djumi.

Toutes ces propriétés distinguent clairement le détachement à gauche de *de N* non seulement des structures en *quant à*, mais aussi du détachement à droite de *de N* étudié dans la section 4.2. (Lagae 2001b). Par exemple, cette dernière construction est totalement exclue avec un syntagme nominal (56) et son acceptabilité ne dépend ni du choix d'un verbe existentiel (57), ni de la présence d'une restriction (ou éventuellement d'une négation) (57-58) :

- (56) \*Je ne connais que la villa de Pierre, de maison vraiment confortable.
- (57) On va prendre le sien, de sujet [de concours] (ex. oral)
- (58) Moi j'en ai un à Paris, de fils (ex. oral, GARS)

---

<sup>14</sup> L'agrammaticalité de ces formes négatives peut recevoir une explication analogue à celle qui a été proposée dans Lagae et Rouget (1998) et Lagae (1998a : 129) pour des faits comparables concernant les structures en *de* + adjectif et les relatives dites prédicatives (cf. *supra* 3.1.-3.2., Lagae 2003 : 245).



Les possibilités d'enchâssement des formes détachées à gauche au moyen de *quant* à et de *de* N sont également très différentes, comme l'illustre notamment le cas de la subordonnée circonstancielle en *puisque* (Lagae 2003 : 246-248) :

- (59) a. Quant à Pierre, il est malade.
- b. \*Puisque, quant à Pierre, il est malade, il faudra se débrouiller.
- c. Quant à Pierre, puisqu'il est malade, il faudra se débrouiller.
- (60) a. Quant à Pierre, il n'y a pas de problème.
- b. Puisque, quant à Pierre, il n'y a pas de problème, on se débrouillera.
- c. Quant à Pierre, puisqu'il n'y a pas de problème, on se débrouillera.
- (61) a. D'aéroport, il n'y en a toujours pas.
- b. Puisque, d'aéroport, il n'y en a toujours pas, nous prendrons le train.
- c. \*D'aéroport, puisqu'il n'y en a toujours pas, nous prendrons le train.
- (62) a. Pierre, il est malade.
- b. Puisque, Pierre, il est malade, il faudra se débrouiller.
- c. \*Pierre, puisqu'il est malade, il faudra se débrouiller.

Tout comme le syntagme disloqué à gauche en (62), *de* N détaché à gauche ne peut pas être extérieur à la subordonnée (61), contrairement à *quant* à SN qui doit se trouver hors de la subordonnée lorsqu'il y a reprise anaphorique (59) et qui n'est pas contraint lorsqu'il n'y a pas de reprise (59). Ces faits révèlent d'une part le statut plus périphérique de *quant* à SN et suggèrent d'autre part un rapprochement possible entre le détachement à gauche en *de* N et la dislocation gauche.

Ce rapprochement paraît se justifier dans le cas des formes avec *en* quantitatif et une négation qui pourraient être analysées comme des dislocations gauches d'un syntagme nominal indéfini, comparez (63a) et la phrase non disloquée (63b). Dans cette perspective, *de* est l'article indéfini qui apparaît en contexte négatif, qui peut d'ailleurs être remplacé par un autre article indéfini (63c) :

- (63) a. D'aéroport, il n'y en avait toujours pas.
- b. Il n'y avait toujours pas d'aéroport.
- c. Des aéroports/un aéroport, il n'y en avait toujours pas.

Il est possible d'étendre cette analyse aux cas où *en* quantitatif s'accompagne non pas d'une négation mais d'une restriction (53), quoique la restriction ne soit pas une véritable négation et n'entraîne normalement pas l'utilisation du déterminant *de* (53a) :

(53) De perles, tu n'en as qu'une. (M. Tournier, *Les Météores*, 1975)

a. \*Tu n'as que de perle(s).

*De* peut s'employer toutefois dans un complément direct situé entre *ne* et *que*, par exemple lorsque la restriction porte exclusivement sur le complément adnominal (64b), cf. Gaatone (1971 : 107). Or, cet exemple peut donner lieu à la forme disloquée à gauche (64c), qui ne paraît pas fondamentalement différente de (53) :

(64) a. \*Je n'ai que de tables vraiment solides en marbre.

b. Je n'ai de tables vraiment solides qu'en marbre.

c. De tables vraiment solides, je n'en ai qu'en marbre.

De plus, on constate que l'article indéfini *des* peut se substituer à *de* (53b) :

(53) b. Des perles, tu n'en as qu'une.

L'analyse du détachement de *de* N comme un cas de dislocation gauche s'applique plus difficilement aux autres cas, avec proforme ou syntagme nominal, car *de* ne peut plus vraiment alterner avec l'article indéfini *des* :

(65) a. De maisons vraiment confortables, je ne connais que celles-là / la villa de Georges et le bungalow d'Alfred.

b. ?\*Des maisons vraiment confortables, je ne connais que celles-là / la villa de Georges et le bungalow d'Alfred.

De plus, cette analyse impliquerait une extension importante (et peu souhaitable) de la définition de la dislocation donnée ci-dessus en section 4.1., puisqu'elle inclurait des cas où l'élément dit disloqué n'est pas repris par un pronom clitique ni même n'est la source d'aucune relation anaphorique, cf. les exemples avec syntagme nominal défini. Enfin, on observe qu'il est impossible de construire un énoncé non disloqué correspondant à (65a).

En conséquence, il paraît difficile de maintenir, comme le font Larsson (1979) et Hulk (1996), une analyse syntaxique unitaire de toutes les occurrences de *de* N détaché à gauche, même s'il est vrai qu'elles partagent un certain nombre de propriétés distributionnelles et sémantiques. Seules les structures comportant *en* quantitatif seront analysées comme des cas de dislocation, les autres étant désignées par la périphrase '*structures à marqueur d'ensemble détaché*' à défaut d'un terme existant plus précis<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> On peut remarquer en outre une différence de niveau de langue qui vient étayer de façon intuitive la double analyse proposée. En effet, les structures à marqueur d'ensemble détaché appartiennent à un niveau de langue soutenu, alors que les dislocations avec *en* quantitatif sont plutôt considérées comme

Cette périphrase rend compte du fait que *de* N détaché à gauche n'est pas référentiel, mais qu'il définit un ensemble, défini en intension par l'élément détaché, c'est-à-dire le nom et ses modificateurs. Ce sont, par le biais du verbe existentiel, *en* et son quantifieur, la proforme ou le syntagme nominal qui donnent l'extension de la classe, par quantification (*en...un / deux / aucun*) ou par énumération (*celles-là / la villa de Georges et le bungalow d'Alfred*). Il est évident que cette description sémantique ne s'applique pas à l'élément détaché au moyen de *quant à* puisqu'il s'agit généralement d'un syntagme nominal défini, désignant un référent spécifique, comme l'illustre le contraste dans les exemples (1, 45), rappelés ci-dessous, entre *de pouvoir* et *de blanchisseuse*, d'une part, et *quant au personnel* et *quant à la porteuse de pain*, d'autre part :

- (1) Sans me faire illusion sur ce qu'on peut attendre de vous, je n'évoque pas ici l'aventure du pouvoir personnel. *De pouvoir*, vous n'en avez aucun et *quant au personnel*, vous en faites partie depuis si longtemps que vos airs de Bouddha renfrogné ne peuvent nous faire oublier le temps, proche encore, où vous torchiez les bidets au Palais-Bourbon. (A. Blondin, *Ma vie entre les lignes*, 1982)
- (45) *De blanchisseuse*, un dimanche, il ne fallait pas penser qu'il en vînt. *Quant à la porteuse de pain*, par une mauvaise chance, elle avait sonné pendant que Françoise n'était pas là, avait laissé ses flûtes dans la corbeille, sur le palier, et s'était sauvée. (Proust, *La prisonnière*, 1922)

Nous reviendrons sur les propriétés sémantiques et discursives du détachement en *quant à* dans la section suivante, cf. aussi Lagae (2003 : 252, 2007b : 343).

Il résulte de ce qui précède que *quant à* SN et *de* N constituent deux formes de détachement très différentes, à la fois syntaxiquement et sémantiquement. C'est pourquoi une locution prépositionnelle comme *en fait de*, qui se construit généralement avec un nom nu, non référentiel, et non pas avec un syntagme nominal défini (66b), donne lieu à une paraphrase plus satisfaisante de la structure en *de* N (66) que ne le fait *quant à* SN (66a) :

- (66) De diamants, il n'en avait trouvé aucun au cours de ses investigations. (J. Mergeai, *Ailleurs en Ardenne*, 1984)
- a. Quant aux diamants, il n'en avait trouvé aucun au cours de ses investigations.

- b. En fait de / \*des diamants, il n'en avait trouvé aucun au cours de ses investigations.

Cette locution a fait l'objet de plusieurs études qui seront présentées dans les deux sections suivantes.

#### 4.4. Le détachement frontal au moyen de *en fait de* : description et comparaison avec *quant à* (Lagae 2007a, b)

Mon étude de la locution prépositionnelle *en fait de*<sup>16</sup> se base sur un ensemble de 190 exemples attestés d'origines variées (quotidiens français et belges, textes littéraires du XXe s. de la base Frantext). Ces exemples manifestent au premier abord une diversité qui peut surprendre lorsque l'on consulte les dictionnaires de langue. Ceux-ci ne mentionnent en effet qu'une seule valeur, glosée par *en ce qui concerne* ou *en matière de*, ce qui ne correspond pas à certains emplois tels que (67) :

- (67) George W. Bush a justifié son plan par l'exigence d'installer la démocratie dans la région. (...) *En fait* d'exporter la démocratie dans la région, la stratégie Bush est en train d'y installer le chaos. (*L'Humanité*, 2004/05/26)

A la suite de Fuchs (1999 : 69-70), qui répartit les emplois de *en fait de* en deux valeurs sémantiques selon que la locution est paraphrasable par *comme* ou non, j'ai proposé de distinguer trois valeurs sémantiques différentes, que l'on peut paraphraser comme suit (Lagae 2007a : 27-28) :

- '*en ce qui concerne, en matière de*' (valeur A) :

- (68) *En fait de* renommée, ce jeune Arménien présente, il est vrai, des arguments très solides. (*Le Soir*, 2003/12/31)

- '*comme, en tant que*' (valeur B), la dénomination fournie par le nom détaché (*nouveauté*) peut être attribuée au prédicat *aller à Nice* :

---

<sup>16</sup> Deux volets de cette étude ont donné lieu à des communications, respectivement au Colloque *Les constructions détachées* à Timisoara, 8-10 juin 2005 et au 38<sup>e</sup> Congrès de la *Societas Linguistica Europaea*, 'Formal, functional and typological perspectives on discourse and grammar', Atelier "Sentence-initial and sentence-final positions on the interplay between syntax, semantics and information structure", Valencia, 7-10 septembre 2005.

- (69) *En fait de nouveauté*, ils auraient été à Nice, en automobile avec l'épouse dotée, et peut-être adopté l'usage du chèque pour les transferts de banque. (L.F Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

- 'au lieu de' (valeur C), la dénomination fournie par le nom détaché *confirmation* ne convient pas, le prédicat *démentir l'information* contredit cette dénomination :

- (70) Les conditions du divorce, notamment sur le plan financier, seront annoncées sous peu, a prévenu Ekho Moskvyy. Mais, *en fait de confirmation*, Ioukos n'a pas tardé à démentir l'information. (*Le Soir*, 2003/12/10)

Chacun de ces types d'emplois est caractérisé par un certain nombre de propriétés distributionnelles et par des valeurs discursives différentes. Les propriétés distributionnelles sur lesquelles est fondée la description sont les suivantes : la position (frontale, médiane ou finale) et la fonction syntaxique du constituant, la catégorie grammaticale de l'élément introduit par *en fait de*, la présence éventuelle d'un élément de reprise et la possibilité d'entrer dans une interrogative indirecte ou une relative périphrastique en *ce qui/que*<sup>17</sup>. L'ensemble est résumé ensuite dans le tableau 3 ci-dessous.

Dans le premier cas (A), le constituant introduit par *en fait de* peut occuper différentes positions et fonctions syntaxiques : il peut être un circonstant à statut extra-prédicatif (Le Goffic 1993 : 457), en position frontale, médiane ou finale détachée :

- (68) *En fait de renommée*, ce jeune Arménien présente, il est vrai, des arguments très solides. (*Le Soir*, 2003/12/31)
- a. Ce jeune Arménien présente, en fait de renommée, des arguments très solides.
  - b. Ce jeune Arménien présente des arguments très solides, en fait de renommée.

Il peut également avoir un statut intra-prédicatif (71) ou se trouver dans la dépendance d'un adjectif (72) ou d'un nom (73) :

---

<sup>17</sup> Il s'agit d'exemples comme le suivant, où *en fait de* X paraît fournir une spécification au pronom introducteur (Lagae 2007a : 20, 30) :

*Elle eut même quelques conciliabules avec Mevrouw Clara, pour décider ce qu'il convenait de prévoir pour le nouveau garde en fait de hardes, de médicaments et de nourriture sèche, au cas où le pourvoyeur venu de la terre ferme ne paraîtrait pas au jour dit. (M. Yourcenar, Un homme obscur, 1982)*

- (71) (...) il semblerait que les éducateurs chinois aient à cœur de montrer que leur pays n'a pas attendu l'époque moderne pour être à l'avant-garde *en fait de civilisation* (M. Leiris, *La Règle du jeu*, 1966)
- (72) Le frisson nouveau dans sa primeur n'est pas exigeant *en fait de* matériaux conducteurs et pour un moment même les pires ornières lui deviennent chemins carrossables. (J. Gracq, *Carnets du grand chemin*, 1992)
- (73) Les multinationales ont appris à mieux sous-traiter les risques, et les pays émergents d'Asie rattrapent à grands pas leur retard *en fait de* capitalisme industriel. (*Libération*, 2003/12/03)

Dans le second type (B), *en fait de* doit se construire avec un nom et peut s'utiliser dans toutes les positions (frontale (69, 74), médiane (75) ou finale), mais uniquement en détachement :

- (69) *En fait de* nouveauté, ils auraient été à Nice, en automobile avec l'épouse dotée, et peut-être adopté l'usage du chèque pour les transferts de banque. (L.F Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)
- (74) Revenu au village de Trizac, lieu de sa résidence, il visionnait le film avec des amis et de conclure qu'*en fait de* félin, il devait probablement s'agir d'une panthère noire. (*L'Est Républicain*, 2004/03/02)
- (75) Les consommateurs protestent : le 'vrai' chocolat ne doit contenir, *en fait de* matière grasse, que du beurre de cacao, arguent-ils. (*La Voix du Nord*, 2003/08/02)

Dans la majorité des exemples, la proposition contient un nom entrant dans une relation sémantique quelconque avec le nom détaché. En (74) et en (75), par exemple, il s'agit d'une relation d'hyperonyme (*félin*, *matière grasse*) à hyponyme (*panthère noire*, *beurre de cacao*). Ces exemples permettent la paraphrase *X est un N* : *une panthère noire est un félin*, *le beurre de cacao est une matière grasse*. L'exemple (69), par contre, ne contient pas de nom sémantiquement apparenté au nom détaché.

Dans le troisième cas (C), *en fait de* se trouve toujours détaché en position frontale et est compatible avec diverses catégories grammaticales : nom (76), adjectif (77), nom propre (78), groupe infinitif (79). Lorsque la suite de la phrase comporte un nom sémantiquement apparenté (l'antonyme *triomphe* en (76)), la paraphrase *X est un N* (*\*un triomphe est un fiasco*) ne convient pas :

- (76) « *Qui a dit que je n'étais pas fait/Pour chanter des chansons ?/Que je faisais trop de fautes de français/Fiasco à l'horizon* », interrogeait un Mickey un rien

revanchard sur le deuxième album des Mickey 3d, *La Trêve*. On ne sait qui est l’auteur de cette prévision très clairvoyante (!), et c’est sans doute ainsi mieux pour elle ou lui... Car *en fait de* fiasco, c’est un véritable triomphe que connaît le groupe montbrisonnais depuis plus d’un an, avec le carton du single *Respire* et de l’album *Tu vas pas mourir de rire* (quelque 250 000 exemplaires vendus à ce jour). (*Le Progrès de Lyon*, 2004/03/04)

- (77) Un garçon de l’âge de Nicolas lança à celui-ci que c’était génial, et son père, qui avait fait le tour avec lui, adressa au père de Nicolas un petit sourire entendu, signifiant qu’*en fait de* génial c’était plutôt éprouvant. (E. Carrère, *La Classe de neige*, 1995)
- (78) Cent soixante ans les visiteurs de la Tate Gallery ont pu admirer deux tableaux de Turner qui représentaient Venise. (...) Un expert a découvert qu’*en fait de* Venise on était à Portsmouth. (*Le Figaro*, 2003/10/14)
- (79) George W. Bush a justifié son plan par l’exigence d’installer la démocratie dans la région. (...) *En fait* d’exporter la démocratie dans la région, la stratégie Bush est en train d’y installer le chaos. (*L’Humanité*, 2004/05/26)

|                                                  | Valeur A | Valeur B | Valeur C |
|--------------------------------------------------|----------|----------|----------|
| Statut extra-prédicatif, position frontale       | +        | +        | +        |
| Statut extra-prédicatif, position médiane/finale | +        | +        | –        |
| Statut intra-prédicatif, complément d’un N/Adj   | +        | –        | –        |
| <i>En fait de</i> introduit uniquement un nom    | +        | +        | –        |
| Reprise par une proforme <sup>18</sup>           | +        | +        | +        |
| Reprise par un terme sémantiquement apparenté    | –        | +        | +        |
| <i>Ce qui/que</i>                                | +        | +        | –        |

Tableau 3 : *La distribution des trois valeurs sémantiques de en fait de* (Lagae 2007a : 28)

Pour ce qui est des propriétés discursives de la locution, Fuchs (1999 : 70) et Furukawa (2003 : 134) la considèrent tous deux comme un marqueur de thématization en position frontale. C’est pourquoi il m’a paru intéressant (Lagae 2007b) de la comparer

<sup>18</sup> Pour le terme de ‘proforme’, cf. *supra* 2.3., 4.2. et Lagae (2007a : 22).

avec *quant à* qui est, comme je l'ai rappelé dans l'introduction de la section 4, mentionné fréquemment lorsqu'il s'agit de marqueurs de thématisation, cf. par exemple Cadiot et Fradin (1990), Lambrecht (1994), Fløttum (2003) ou Prévost (2003). Pour ce faire, j'ai réuni un corpus de 280 occurrences de *quant à* détaché à gauche, issues de quotidiens français et belges.

D'après Nølke (1994 : 139), *quant à* marque la « focalisation spécialisée de nature thématique », c'est-à-dire que le thème est focalisé parce qu'il est le résultat d'un choix entre différents thèmes possibles. Cette analyse est confirmée par les observations faites par Choi-Jonin (2003) et Fløttum (2003) selon lesquelles *quant à* implique toujours un effet de contraste entre différents éléments d'une liste et ne peut pas en introduire le premier élément. Ceci peut être illustré au moyen de l'exemple (80) qui traite de l'équipe de football de Dijon, dont plusieurs joueurs sont blessés. *L'infirmier dijonnaise* indique l'ensemble et la suite du passage établit un contraste entre les situations respectives de différents éléments de l'ensemble, différents joueurs de l'équipe :

- (80) Au niveau de *l'infirmier dijonnaise*, c'est toujours la morosité. *Micoud*, 7e côte fracturée, est toujours convalescent, *Perrier-David*, point de contracture aux adducteurs, joue sur une jambe, *quant à* *Pawel Storozyński*, son retour n'est pas prévu pour demain. Si pour le dernier nommé, tout le monde est fixé depuis longtemps, les blessures des deux autres sont beaucoup plus problématiques. (*Le Bien Public*, 2005/02/09)

L'exemple (80a), dans lequel *quant à* introduit le premier élément de la liste, paraît bizarre, parce qu'il suggère que Storozyński n'appartient pas à l'ensemble de *l'infirmier dijonnaise* :

- (80) a. Au niveau de *l'infirmier dijonnaise*, c'est toujours la morosité. Quant à Pawel Storozyński, son retour n'est pas prévu pour demain.

Une propriété bien connue des thèmes est leur accessibilité informationnelle (Lambrecht 1994 : 165). Quoique le contexte trop restreint de certains exemples du corpus ne permette pas de donner de chiffres précis pour *quant à*, il est possible d'en dégager la tendance suivante : l'accessibilité de l'élément détaché au moyen de *quant à* ne résulte que rarement d'une mention antérieure mais provient plutôt de façon indirecte de sa relation à un ensemble. En effet, le cas de figure le plus courant est celui illustré par l'exemple (81), où l'élément détaché *les restaurateurs* est mentionné pour la première fois, mais est quand



même accessible parce que l'ensemble dont il fait partie, l'INP, est déjà connu :

- (81) Depuis sa création l'École [l'Institut national du patrimoine] a formé environ 400 conservateurs. *Quant aux restaurateurs*, ils suivent un cursus plus long – cinq ans à partir de la rentrée prochaine au lieu de 18 mois pour les conservateurs. (*Le Figaro*, 2005/02/11)

Quant à l'élément détaché au moyen de *en fait de*, il est accessible dans 92,4 % des exemples, mais pour des raisons différentes, le plus fréquemment (59,5 %) parce que le terme lui-même est présent dans le contexte gauche, comme l'illustre (82), ainsi que les exemples (76-78) cités ci-dessus<sup>19</sup> :

- (82) “Du coup, certains journalistes trouvent qu'on ne donne pas assez de chiffres.” *En fait de chiffres*, en effet, il faut se contenter de peu. (*Le Monde*, 2003/12/02)

Malgré le caractère accessible de l'élément détaché, l'analyse de *en fait de* comme un marqueur de thématisation pose trois problèmes majeurs (Lagae 2007a : 33), qui apparaissent encore plus clairement par la comparaison avec *quant à* (Lagae 2007b : 345).

(i) Il est communément admis que la thématisation ne peut concerner qu'un référent identifiable, exprimé généralement sous la forme d'un syntagme nominal défini, cf. Reinhart (1981) ou Lambrecht (1994). Ceci correspond parfaitement à la distribution de *quant à*, dont nous avons vu dans la section 4.3. qu'il s'utilise avec des constituants qui réfèrent à des entités nominales ou propositionnelles déjà identifiées (Lagae 2003 : 239, 2007b : 331). Voyez également le tableau 4 :

|                            | <i>quant à</i> | <i>en fait de</i> |
|----------------------------|----------------|-------------------|
| Syntagmes nominaux définis | +              |                   |
| Noms propres               | +              | (+) <sup>20</sup> |
| Pronoms                    | +              |                   |
| Noms                       |                | +                 |
| Groupes infinitifs         | +              | (+)               |
| Relatives périphrastiques  | +              |                   |
| Adjectifs                  |                | (+)               |

Tableau 4 : L'élément détaché au moyen de *quant à* et *de en fait de*

<sup>19</sup> Pour des données chiffrées plus détaillées et des exemples des différents cas de figure, voir Lagae (2007a : 32, 2007b : 345).

<sup>20</sup> Les parenthèses indiquent un usage limité aux emplois de type C 'au lieu de'.

Or, *en fait de* est incompatible avec les syntagmes nominaux définis et se construit en outre généralement avec un nom sans déterminant, de sorte que l'élément détaché est non référentiel :

(83) \*En fait de son dernier livre, je préfère le précédent.

(ii) À cela s'ajoute un second problème, à savoir que l'élément détaché par *en fait de* n'entretient jamais de relation de coréférence avec son élément de reprise (84), contrairement à l'élément détaché au moyen de *quant à*, cf. (81) ci-dessus. La seule possibilité de reprise anaphorique pour les structures en *en fait de* est l'anaphore nominale, illustrée par (85), qui est une reprise purement lexicale (cf. *supra* 4.2., Lagae 2007a : 25) :

(84) \*En fait de livre, je l'ai lu hier.

(85) *En fait de spectacle*, rien en cette saison ne vaut celui des moissons... (F. Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995)

(iii) Enfin, l'élément de reprise (proforme ou nom sémantiquement apparenté) des structures en *en fait de* manifeste une préférence remarquable pour les positions rhématiques : il n'est le sujet préverbal de la proposition que dans trois exemples et il se trouve dans 38 % des cas dans la portée de dispositifs de marquage explicite du rhème tels que les structures clivée et pseudo-clivée. Les structures en *quant à* présentent la tendance inverse puisque l'anaphorisant occupe la fonction sujet dans 84,2 % des cas<sup>21</sup>.

Il découle de ce qui précède que la locution *en fait de* n'introduit pas ce que l'on pourrait appeler un thème prototypique, contrairement à *quant à*. Afin de mieux cerner la spécificité des deux constructions détachées, je me suis basée sur les travaux de Charolles (1997, 2003) et de Jacobs (2001). D'après Jacobs, les relations thème-propos ne peuvent pas être caractérisées par une seule propriété<sup>22</sup>, mais plutôt par un faisceau de quatre propriétés ou « dimensions » (séparation informationnelle, prédication, adressage,

<sup>21</sup> Ce pourcentage est proche de ceux qui ont été mentionnés pour une autre construction considérée comme thématique, la dislocation gauche. Barnes (1985 : 14), Ashby (1988 : 207) et Blasco-Dulbecco (1999 : 89) ont compté de 71,4 % à 81 % de cas de reprise par un pronom sujet dans des corpus oraux et écrits.

<sup>22</sup> Ceci explique la grande diversité terminologique et le manque de consensus qui ont été souvent remarqués, notamment par Reinhart (1981), Galmiche (1992), Lambrecht (1994 : 117-120), Nølke (1994 : 104-106), Prévost (1998), Lahousse (2003) et Porhiel (2005).

cadrage), qui ne se retrouvent pas nécessairement toutes dans chaque cas où le terme de thème est utilisé. Deux de ces dimensions permettent de préciser la différence entre le détachement au moyen de *quant à* et de *en fait de* : l'adressage et le cadrage<sup>23</sup>.

La notion d'adressage (*addressation*) rend compte de la propriété de « être-à-propos-de » (*aboutness*) que l'on attribue intuitivement aux thèmes : « *X est l'adresse de Y si X marque l'endroit dans les connaissances partagées du locuteur et de l'allocutaire où l'information véhiculée par Y doit être stockée lors de l'énonciation de (XY)* » (Jacobs 2001 : 650). La construction en *quant à* (86) illustre parfaitement cette propriété : l'expression thématique *quant à Pierre* indique le fichier dans lequel l'information nouvelle contenue dans la proposition *il va bien* doit être stockée :

(86) Quant à Pierre, il va bien.

Par contre, le détachement au moyen de *en fait de* n'implique pas l'adressage, car il est clair que la proposition *ce jeune Arménien présente des arguments très solides* n'apporte pas d'information à propos de la renommée :

(68) *En fait de renommée, ce jeune Arménien présente, il est vrai, des arguments très solides. (Le Soir, 2003/12/31)*

La propriété de cadrage (*frame-setting*) est définie comme suit : « *X est le cadre de Y si X spécifie le domaine (possible) de la réalité auquel est restreinte la proposition exprimée par Y* » (Jacobs, 2001 : 656). (87) en constitue un exemple type : la proposition *Pierre va bien* est valide dans le domaine physique (Lagae 2007b : 349) :

(87) Physiquement, Pierre va bien. (Charolles (2003 : 33) ; traduction d'un exemple allemand cité par Jacobs (2001 : 655))

Cette description s'applique tout à fait à (68), dont on peut dire que *ce jeune Arménien présente des arguments très solides* si l'on considère le domaine de la renommée. Il en résulte que *quant à* permet l'adressage, alors que *en fait de* ne permet que le cadrage et cette différence entre les deux types de constructions détachées est indissociablement liée au caractère (non) référentiel de l'élément détaché. En effet, comme ce dernier n'est pas référentiel dans la construction en *en fait de*, il ne peut pas être une 'adresse'<sup>24</sup>, ni donc

<sup>23</sup> Charolles (2003) a en effet montré que l'analyse de Jacobs (2001), qui est basée sur des faits allemands, peut être transposée au français.

<sup>24</sup> Voir à ce sujet Charolles (2003 : 36).

accéder pleinement au statut de thème, contrairement au syntagme introduit par *quant à* qui est compatible avec les deux propriétés (adressage et cadrage). Comparez (87) et (88) :

- (88) Quant à son moral, Pierre va bien.

Cette analyse de *en fait de* comme un marqueur de cadrage ne convient toutefois qu'aux emplois de type A (la valeur sémantique 'en ce qui concerne, en matière de'). Ainsi, dans l'exemple (89) de valeur C ('au lieu de'), on ne peut pas dire que *en fait de ranch et d'Eldorado* spécifie le domaine de la réalité dans lequel il est valide que William Schneider était veilleur de nuit. La même chose vaut pour l'exemple (69) de type B ('comme, en tant que') :

- (89) Il avait un ranch au Michigan, pas trop loin du lac, il fallait travailler dur, certaines saisons la terre ne donnait pas ou les bêtes tombaient malades, ou les petits animaux volants ravageaient les maïs, enfin quoi c'était fini, l'armée, il retournait chez lui, seulement voilà, il voulait se marier, il espérait bien dans quelque temps épouser Nicole. (...) *En fait de ranch et d'Eldorado*, William Schneider était veilleur de nuit dans un parking du Bronx. (Y. Queffélec, *Les Noces barbares*, 1985)
- (69) *En fait de nouveauté*, ils auraient été à Nice, en automobile avec l'épouse dotée, et peut-être adopté l'usage du chèque pour les transferts de banque. (L.F Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

Dans les valeurs B et C, le syntagme détaché n'est donc caractérisé ni par l'adressage, ni par le cadrage et il est par conséquent encore moins clairement thématique. On peut décrire ces emplois de la façon suivante : dans les exemples de type C comme (89), la locution *en fait de* peut être considérée comme un marqueur de polyphonie permettant au locuteur soit de reprendre ses propres paroles ou formulations, soit de citer celles d'autrui, mais impliquant toujours une réfutation du choix lexical, et donc une reformulation. Ainsi, *en fait de ranch et d'Eldorado* reprend le discours de William Schneider, rapporté au discours indirect libre dans le contexte précédent, et y apporte une rectification. Dans le type B (69), *en fait de* est un marqueur d'assimilation qui indique que le nom de reprise ou le prédicat peut être assimilé (à des degrés variables) au nom détaché. Par exemple, *aller à Nice* peut être assimilé à une nouveauté.

En conclusion, *en fait de* introduit une sorte de thème particulier, qui ne partage que certaines propriétés avec les thèmes prototypiques tels que le syntagme détaché en *quant à*. Pour résumer schématiquement ce qui précède : si *quant à* est [+ adressage ± cadrage], *en fait de* est [– adressage + cadrage] (valeur sémantique A) ou [– adressage – cadrage] (valeurs sémantiques B et C). Dans les valeurs B et C, le syntagme *en fait de X* ne vérifie qu'une seule propriété des expressions thématiques, la séparation informationnelle<sup>25</sup>, et il a par conséquent un caractère thématique encore moins saillant que dans la valeur A.

#### 4.5. Évolution et diversification des emplois de la locution *en fait de* (Lagae 2007c, d)

Les études synchroniques de la locution *en fait de* présentées ci-dessus (section 4.4.) ont été complétées par une étude diachronique, dans laquelle j'ai tenté de retracer l'émergence et l'évolution des trois types d'emplois qui coexistent dans la langue actuelle (Lagae 2007d). En effet, l'examen exhaustif des corpus de l'ATILF (Frantext et la Base textuelle de moyen français) a permis d'établir que la répartition esquissée dans Lagae (2007a) résulte d'une diversification relativement récente des emplois et des valeurs sémantiques de *en fait de* qui s'est déroulée en trois étapes successives, ces différentes étapes étant toujours représentées. Une première version de cette recherche a été présentée au XXIX<sup>e</sup> Colloque international de Linguistique Fonctionnelle *La dynamique linguistique : Créativité et figement* (Helsinki, 21-24 septembre 2005), et un résumé de cette communication a été publié dans les actes du colloque (Lagae 2007c).

Le tableau 5 présente la fréquence absolue et relative de la locution dans les corpus étudiés ainsi que les chiffres précisant la position du syntagme introduit par *en fait de*.

---

<sup>25</sup> « *X est séparé informationnellement de Y si le traitement sémantique de l'énoncé (XY) se déroule en deux phases, une pour X et une pour Y.* » (Jacobs, 2001: 645). Cf. également Lagae (2007b : 351, note 16).

|                            | Position frontale | Position médiane ou finale | Total (fréquence relative/ nombre mots) |
|----------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------------------------------|
| Mfr. (1340-1499)           | 10 (12,5 %)       | 70 (87,5 %)                | 80 (0,0118 ‰)                           |
| XVI <sup>e</sup> siècle    | 2 (18,2 %)        | 9 (81,8 %)                 | 11 (0,0022 ‰)                           |
| XVII <sup>e</sup> siècle   | 14 (28,5 %)       | 35 (71,4 %)                | 51 (0,0023 ‰)                           |
| XVIII <sup>e</sup> siècle  | 97 (43,3 %)       | 127 (56,7 %)               | 224 (0,0064 ‰)                          |
| XIX <sup>e</sup> siècle    | 305 (41,7 %)      | 427 (58,3 %)               | 732 (0,0108 ‰)                          |
| XX <sup>e</sup> siècle     | 146 (52,5 %)      | 132 (47,5 %)               | 278 (0,0031 ‰)                          |
| Corpus mixte <sup>26</sup> | 131 (68,9 %)      | 59 (31,1 %)                | 190                                     |

Tableau 5 : *Position et fréquence de en fait de X*

On constate notamment le passage au XX<sup>e</sup> siècle d'une prédominance des positions médiane et finale à une prédominance de la position frontale.

En moyen français, le nom *fait* a dans certains exemples clairement son sens étymologique de 'action' (90). Ce nom d'action (Flaux et Van de Velde 2000 : 104-112) constitue alors le nom tête d'un syntagme prépositionnel construit avec la préposition *en*, accompagné d'un syntagme prépositionnel complément du nom. Ces exemples coexistent avec des cas où *en fait de* reçoit l'interprétation 'en matière de, en ce qui concerne' du type A et où il pourrait alterner avec une préposition simple, telle que *dans* ou *en* (91) :

- (90) Nul ne souloit estre dit escuier s'il ne s'estoit trouvé *en fait* de souveraine proesce, nul n'estoit appelé aux gaiges d'omme d'armes s'il n'avoit prins honnestement prisonnier de sa main; (Alain Chartier, *Le quadrilogue inventif*, 1422)

*La coutume était que nul n'était dit écuyer s'il n'avait donné ses preuves dans une action de bravoure suprême (...)*

- (91) Mais neantmoins voit on à la foiz des plus grans clerks, si que dit la rusé, et il est vray, n'estre pas les plus sages, c'est assavoir les plus prudens *en fait* de gouvernement et de policie, ne mesmement en parolle, combien que clergié l'apprenge et le demonstre. (Christine de Pizan, *Le livre de la paix*, 1412)

*Mais on voit néanmoins parfois certains parmi les plus grand clerks (...) ne pas être les plus sages, c'est-à-dire les plus avisés en matière de gouvernement et*

<sup>26</sup> Le corpus mixte est celui qui a été utilisé pour l'étude synchronique (cf. *supra* 4.4.). Comme il ne s'agit pas d'un corpus clos, la fréquence relative de la locution n'a pas pu être calculée.

*d'administration publique, ni également en paroles (...)*

Le syntagme *en fait de X* peut occuper diverses fonctions telles que complément d'un nom, d'un adjectif ou circonstant et ne fonctionne jamais comme un marqueur de cadrage en position frontale.

Enfin, il y a également des cas ambigus tels que (92), où l'interprétation 'en ce qui concerne' est possible, mais le sens littéral de 'dans le fait, dans l'acte' est encore très proche :

- (92) Cy parle de la largesse du dit roy et la discrete maniere qu'il tenoit *en fait* de donner dons. (Christine de Pizan, *Le livre de la paix*, 1412)  
*Où l'on parle de la générosité du dit roi et de la façon discrète qu'il avait de faire des dons.*

On observe donc la coexistence de deux valeurs sémantiques – le sémantisme plein du syntagme *en fait de X* et une nouvelle valeur 'en ce qui concerne' – avec des cas d'ambiguïté. Cette situation entraîne une opération de réanalyse (Combettes 2003a, Traugott 2003) que l'on pourrait schématiser comme suit :

$$\begin{array}{lcl} \text{SP}[\text{Prép} - \text{SN}[\text{N} - \text{SP}]] & > & \text{SP}[\text{Loc prép} - \text{N}] \\ [ \text{en} - [ \text{fait} [ \text{de livres} ] ] ] & > & [ [ \text{en fait de} ] \text{livres} ] \end{array}$$

et qui va avoir pour résultat que la seconde lecture finit par évincer complètement la première, de telle sorte qu'on ne trouve plus au XVII<sup>e</sup> siècle d'exemples où *fait* a son sens premier et est le nom tête du syntagme nominal ; l'interprétation est toujours 'en ce qui concerne, en matière de'.

Les premiers cas clairs de *en fait de* marqueur de cadrage apparaissent au XVII<sup>e</sup> siècle (93). Le détachement en position frontale permet le passage d'un syntagme dans la dépendance d'un adjectif (93a), par exemple, à un marqueur de cadrage à statut extra-prédicatif (93b) :

- (93) Nous voilà portés à Chambéry, accueilliz du Cardinal honorablement, car *en fait* de compliments, les Romeins sont compitissimi. (R. de Lucinge, *Les Occurrences de la paix de Lyon*, 1601)  
 a. Les Romains sont très compétents en fait de compliments.  
 b. En fait de compliments, les Romains sont très compétents.

Dans la plupart des exemples, le détachement frontal semble se justifier par un souci de cohérence textuelle. En effet, le nom détaché explicite généralement un point mentionné

dans le contexte antérieur, ce qui permet d'y ajouter un commentaire. En (93), par exemple, le nom *compliments* renvoie à l'accueil fait par le cardinal et est suivi d'un commentaire plus général au présent gnominique. La position finale serait également possible, mais il s'établirait alors plutôt une continuité discursive sur le plan des personnes : *le Cardinal... les Romains* (93c) :

- (93) c. Nous voilà portés à Chambéry, accueilliz du Cardinal honorablement, car les Romeins sont compitissimi en fait de complimens.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on trouve des occurrences de la locution dans tous les contextes d'emploi décrits ci-dessus (section 4.4.) pour la valeur sémantique A en français moderne : en position détachée à gauche comme marqueur de cadrage et en position médiane ou finale dans la dépendance d'un nom (94), d'un verbe ou d'un adjectif ou comme circonstant à statut intra-prédicatif :

- (94) La suffisance en matière d'Estat de M. Scaurus estoit, de son temps, aussi prisée que les armes de C. Marius. L'expérience en fait de police de Q. Catullus, que la prouesse de Cn. Pompeius. (A. de Montchrestien, *Traicté de l'oeconomie politique*, 1615)

L'apparition régulière d'exemples de type B (95) peut être située vers 1840, au moment où la proportion d'exemples en position frontale et en position médiane ou finale est en passe de s'équilibrer, pour s'inverser par la suite. Rappelons que l'interprétation 'comme, en tant que' du type B est attestée uniquement en position détachée, ce qui limite les possibilités d'occurrence en position médiane ou finale. Les tournures présentatives ou existentielles semblent constituer le contexte favorisant le glissement de sens de 'en matière de choses amusantes' (valeur A) à la lecture 'comme choses amusantes' (valeur B) :

- (95) *En fait* de choses amusantes, il y a encore à Chenonceau, dans la chambre de Diane De Poitiers, le grand lit à baldaquin de la royale concubine, tout en damas blanc et cerise. (G. Flaubert, *Par les champs et par les grèves : Touraine et Bretagne*, 1848)

Dans la deuxième moitié du XXe s., on assiste au développement du type C, qui est devenu particulièrement fréquent dans la presse actuelle. Il apparaît uniquement en position frontale lorsque l'élément de reprise ou le prédicat ne peuvent pas être assimilés sémantiquement au nom détaché. Cette divergence sémantique est souvent explicitement



marquée par la présence d'adverbes tels que *plutôt*, *surtout* ou *seulement* et elle s'observe d'abord dans des contextes où le locuteur commente, en le modifiant, le choix lexical fait par autrui dans une forme de discours rapporté (p. ex. le discours direct en (96)) ou son propre choix lexical (97) :

- (96) Il est arrivé un malheur ! me dit Pascal. Je me retourne brusquement vers lui : il est si oppressant d'entendre nommer le malheur par l'enfant même qui incarne tous mes malheurs en un seul. Mais dès le second mouvement, je me raisonne. Avec les enfants, l'insolite est toujours le plus probable. Les proportions des événements ne sont jamais pour eux les mêmes que pour les adultes et, *en fait de* malheur, il s'agit peut-être seulement d'un avatar du wagon-grue du train électrique, dont l'attelage se serait brisé. (M. Bataille, *L'Arbre de Noël*, 1967)
- (97) J'étais en train de lire les journaux, assis à une place équidistante des deux voix. *En fait de* lecture, je regardais plutôt le bord des pages et, au-delà, le trottoir qui, ce matin-là, était apparu jonché de feuilles mortes. (H. Bianciotti, *Sans la miséricorde du Christ*, 1985)

L'interprétation de la locution passe ainsi de l'adéquation entre le terme détaché et le prédicat ou l'élément de reprise (valeur B) à l'inadéquation (valeur C), de telle sorte que *en fait de* permet d'exprimer tous les degrés d'(in)adéquation entre le terme détaché et le prédicat ou l'élément de reprise. Comparez :

- (98) Mais, *en fait de* domestique, la fillette était devenue une véritable esclave. (*Libération*, 2003/06/21) [C]
- a. En fait de domestique, elle avait engagé une jeune paysanne. [B]

Dans la valeur C, l'emploi de la locution s'étend à d'autres catégories grammaticales que celle du nom (78), comme nous l'avons vu ci-dessus (section 4.4.). Ceci peut s'expliquer par le fait que *en fait de* y est marqueur de polyphonie et permet par conséquent couramment les emplois autonymiques. Il est en effet bien connu qu'en cas d'emploi autonymique ou emploi « en mention », n'importe quel élément linguistique peut occuper une fonction nominale :

- (78) Cela tournait très vite, de plus en plus vite, on les entendait crier et ils descendaient pâles, les jambes flageolantes, mais ravis de l'expérience. Un garçon de l'âge de Nicolas lança à celui-ci que c'était génial, et son père, qui avait fait le tour avec lui, adressa au père de Nicolas un petit sourire entendu, signifiant qu'*en fait de* génial c'était plutôt éprouvant. (E. Carrère, *La Classe de neige*, 1995)

La diversification des valeurs sémantiques de *en fait de* s'est donc déroulée en trois phases successives et elle va de pair avec deux tendances opposées dans la distribution de la locution : d'une part, une extension de son usage à d'autres catégories grammaticales que celle du nom et, d'autre part, une restriction progressive quant aux positions et fonctions syntaxiques qu'elle peut occuper. On passe en effet d'une distribution peu contrainte (type A) à une limitation aux positions détachées (type B), puis à la position frontale détachée (type C).

Ces données indiquent en outre que l'innovation linguistique peut favoriser le passage d'une fonction syntaxique (complément plus ou moins lié au verbe) à une fonction discursive (constituant périphérique marqueur de thématisation, de cadrage etc.) et illustrent ainsi la première étape de la clinée suivante proposée par Traugott (1982 : 247-248) :

*propositional > textual > expressive meaning*

En effet, l'apparition au XVII<sup>e</sup> siècle d'emplois où *en fait de* est marqueur de cadrage indique le passage d'un sens propositionnel à un sens textuel de la locution. L'émergence des emplois de type C marquerait alors la dernière étape de la clinée, puisque par leur valeur polyphonique ils relèvent plutôt d'un sens expressif que d'un sens purement textuel.

Enfin, cette évolution de *en fait de* est assez semblable aux phénomènes de grammaticalisation décrits par Combettes (2003a) à propos de marqueurs de thématisation qui n'ont pas subsisté en français moderne tels que *au/pour le regard de* en moyen français et *en/pour ce qui touche/regarde* à l'époque préclassique.

#### **4.6. Comme ornements, ils avaient des colliers et des bracelets : à propos du détachement frontal de *comme* + Nom (Lagae, à par. b)**

Dans un article à paraître (Lagae, à par. b), j'ai étendu le champ de ma recherche sur le détachement aux constructions détachées en position frontale au moyen de *comme*. De nombreux auteurs ont mis en évidence les différences qui se manifestent selon que *comme* introduit un syntagme nominal (99) ou un nom sans déterminant (100), cf. notamment Portine (1995), Fuchs (1999), Léard et Pierrard (2003), Fuchs et Le Goffic (2005), Moline (2005) :

(99) Jean travaille *comme* un/le maçon. (Fuchs 1999 : 63)

(100) Jean travaille *comme* maçon. (ibid.)

Je me suis limitée aux emplois du second type, nommés généralement qualifiants à la suite de Damourette et Pichon (1911-1950), et plus spécifiquement aux cas de détachement frontal (101). Ce choix est motivé d'une part par le fait que les emplois qualifiants de *comme* sont les seuls à accepter la commutation avec *en fait de* (Fuchs 1999) (102) et d'autre part par l'observation que les études existantes se sont concentrées avant tout sur les formes non détachées (100, 103) :

(101) *Comme* ornements, ils [les hommes] avaient des colliers, des bracelets et des anneaux de cheville en coquillages ou en dents, et d'autres objets d'os et de cuivre. (J-W. Page, *Les derniers peuples*)

(102) *En fait d'*ornements, ils avaient des colliers et des bracelets en coquillages.

(103) Ils avaient des colliers et des bracelets en coquillages *comme* ornements.

L'examen d'exemples attestés<sup>27</sup> m'a permis de montrer (i) que *comme* + Nom n'est pas toujours acceptable en position frontale (Lagae, à par. b : 200), (ii) qu'il présente dans cette position une distribution plus large qu'il n'est généralement admis (Lagae, à par. b : 202-204) et enfin (iii) qu'il est possible de proposer un classement des différentes occurrences en deux types (Lagae, à par. b : 207-212). Je présenterai ici uniquement un résumé des deux derniers points, qui me paraissent les plus intéressants.

Dans des exemples comme (100-103), la séquence *comme* + Nom est analysée par Fuchs (1999), Fuchs et Le Goffic (2005) et Moline (2005) comme un attribut accessoire lié par l'intermédiaire du verbe à un de ses arguments, le sujet (100) ou l'objet (101, 103). La plupart des auteurs insistent également sur le fait que cette relation attributive entre le nom N introduit par *comme* et le syntagme nominal X, sujet ou objet direct du verbe de la proposition, est paraphrasable par *X est (un) N* (*Jean est maçon*). Or, il ressort de l'étude des exemples que cette description doit être complétée et nuancée.

En premier lieu, on observe une certaine corrélation entre la fonction de X et le type de nom détaché. En effet, la fonction sujet est largement majoritaire lorsque le nom détaché désigne un humain (81,5 % des occurrences) alors que le pourcentage d'exemples

---

<sup>27</sup> L'étude est fondée sur un corpus de 310 exemples attestés de *comme* + Nom en position frontale issus de Frantext.

de relation avec un syntagme nominal sujet n'est que de 29,4 % dans les cas où N est [- Humain]<sup>28</sup>. Ces données chiffrées sont résumées dans le tableau ci-dessous :

| N (nom détaché) | Nombre d'occurrences | X est sujet | Pourcentages |
|-----------------|----------------------|-------------|--------------|
| [+ Humain]      | 92                   | 75          | 81,5 %       |
| [- Humain]      | 218                  | 64          | 29,4 %       |
| Total           | 310                  | 139         | 44,8 %       |

Tableau 6 : *Corrélation entre la fonction de X et le type de nom détaché*

En second lieu, les fonctions sujet et objet direct ne sont pas les seules représentées dans le corpus puisque *comme* + Nom peut être lié également à un complément indirect (104) ou même se rapporter à une entité désignée indirectement par un déterminant possessif (105) :

- (104) Entre temps, j'avais étudié dans quelles conditions j'organiserais l'état-major qui me serait nécessaire dans les nouvelles fonctions dont j'allais être investi. *Comme* chef d'état-major, mon choix se fixa sur le colonel Gamelin dont une longue collaboration m'avait permis d'apprécier les hautes qualités intellectuelles. (Maréchal Joffre, *Mémoires*)
- (105) *Comme* propriétaire, ma position est singulière. (E. et J. de Goncourt, *Journal*)

En troisième lieu, on constate l'existence d'exemples qui ne permettent pas la paraphrase *X est (un) N*, pour des raisons diverses :

(i) N (le nom détaché par *comme*) désigne seulement une partie de X, le sujet de *ressemble* dans l'exemple (106) :

- (106) (...) c'était un chasseur de l'hôtel de Normandie. « Ah ! Oui, je sais lequel, me dit-il, il n'y en a qu'un, un garçon de ma taille. *Comme* figure aussi il me ressemble tellement qu'on pourrait nous prendre l'un pour l'autre, on dirait tout à fait mon frangin. » (M. Proust, *Sodome et Gomorrhe*)
- a. \*Il [le chasseur] est une figure.

<sup>28</sup> Cette tendance doit sans doute être vue dans un cadre plus général. Il est en effet bien connu – voir par exemple Givón (1984 : 139) – qu'une entité [+ Hum] accède plus facilement à la fonction sujet qu'une entité [- Hum]. Par conséquent, si le nom détaché N est [+ Hum], il est fort probable que X le soit aussi et occupe donc la fonction sujet.

(ii) *Comme* N présente un aspect caractérisant le prédicat et non un argument du verbe en particulier. Ainsi, en (107), ce n'est pas tant *le derrière (sale)* qui est présenté comme un défaut, mais le prédicat *avoir le derrière sale* :

- (107) *Comme* défaut en plus j'avais toujours le derrière sale, je ne m'essuyais pas...  
(Céline, *Mort à crédit*)

(iii) X n'est pas mentionné explicitement dans la proposition :

- (108) Ne publie pas la pièce qu'il t'a adressée. Voici mes raisons : elle vous couvrirait de ridicule tous les deux. (...) *Comme* artiste et comme femme, je ne trouve pas cette publication digne. (G. Flaubert, *Correspondance, Lettre à Louise Colet*)

(iv) *Comme* N caractérise l'ensemble de l'énoncé (109). On ne peut en effet dire ni que l'arrangement est une conclusion, ni que le prédicat *faire un arrangement avec Lyttelton* peut être considéré comme une conclusion, mais c'est l'ensemble de l'énoncé qui constitue la conclusion du discours qui précède. *Comme* + Nom fonctionne alors quasiment comme un connecteur argumentatif (cf. *en conclusion*) :

- (109) Dans ce cas, je me réserve de refuser ces directives, spécialement en Syrie et même en ce qui concerne les opérations. *Comme* conclusion : je ferai avec Lyttelton un arrangement qui devra laisser intactes la souveraineté et l'autorité suprême de la France en Syrie (Ch. de Gaulle, *Mémoires de guerre : l'appel*)

Ces deux derniers emplois, où le lien avec la suite de l'énoncé est plus complexe, sont restreints à la position frontale détachée. Comparez :

- (108) a. \*Je ne trouve pas cette publication digne, comme artiste et comme femme.  
(109) a. ?\*Je ferai un arrangement avec Lyttelton comme conclusion.

Partant des classements plus généraux établis par Léard et Pierrard (2003) et Moline (2005), j'ai proposé de classer les cas de détachement frontal de *comme* + Nom en deux sous-ensembles qui sont caractérisés chacun par un faisceau de propriétés et peuvent être illustrés respectivement par les exemples (110) et (111).

### **Type 1 :**

- (110) *Comme* maire, je dois veiller au bon état des chemins ruraux ; *comme* poète, je préfère les voir mal entretenus. (J. Renard, *Journal*)

- le nom détaché dénote un aspect particulier (fonction, rôle) d'un argument du verbe ;

- *comme* + Nom peut être extrait au moyen d'une structure clivée<sup>29</sup>, qui a pour effet d'opposer la caractérisation donnée par le nom détaché à d'autres caractérisations possibles qui sont rejetées :
 

(110) a. C'est comme maire que je dois veiller au bon état des chemins ruraux.
- *comme* peut être paraphrasé par *en qualité de* ou *en tant que* et non pas par *en fait de* :
 

(110) b. En ma qualité de / en tant que / \*en fait de maire, je dois veiller au bon état des chemins ruraux.
- *comme* + Nom a une valeur cadrative (cf. *supra* 4.4.) : *comme maire* restreint le domaine dans lequel la proposition qui suit est valide ;
- *comme* + Nom peut occasionnellement donner lieu à un contraste ;
- *comme* + Nom peut occasionnellement donner lieu à une nuance causale '*parce que X est (un) N*'.

## Type 2 :

- (111) Comment vous a semblé le Trocadéro, petite folle ? (...) *Comme* monument c'est assez moche, n'est-ce pas ? (M. Proust, *La Prisonnière*)
- le nom détaché dénote la classe à laquelle appartient un argument du verbe<sup>30</sup> ;
  - *comme* + Nom ne peut pas être extrait au moyen d'une structure clivée, car le nom *monument* désigne plutôt une propriété définitoire de l'entité concernée, définissant la classe à laquelle elle appartient, ce qui est peu compatible avec la clivée :
 

(111) a. ?C'est comme monument que c'est assez moche.
  - *comme* peut être paraphrasé par *en fait de* et non pas par *en qualité de* ou *en tant que* ;
 

(111) b. En fait de / \*en qualité de / ?en tant que monument c'est assez moche.
  - *comme* + Nom n'a pas de valeur cadrative : *comme monument* ne restreint pas le domaine dans lequel la proposition qui suit est valide<sup>31</sup> ;
  - *comme* + Nom ne donne pas lieu à un contraste ni à une nuance causale.

<sup>29</sup> Quoique la structure clivée modifie fondamentalement la structure syntaxique et la structure informationnelle de la phrase, elle constitue néanmoins un test syntaxique utile, parmi d'autres.

<sup>30</sup> Cf. Portine (1995 : 377-390), qui regroupe tous les emplois qualifiants de *comme* + Nom dans le même type, dénommé « appartenance à une classe ».

<sup>31</sup> Ceci correspond à l'observation faite par Léard et Pierrard (2003) que *comme* ne limite pas la perspective dans un exemple tel que *C'est immense comme maison*, cf. également Lambrecht (2004) à propos de cette structure.

Dans chacun des deux types d'emplois présentés ci-dessus, le nom détaché peut désigner ou non un humain, tout comme le prédicat peut être appréciatif ou non, ce qui influe évidemment sur l'interprétation des exemples concrets, cf. les oppositions établies par Léard et Pierrard (2003) et Moline (2005)<sup>32</sup>.

Remarquons toutefois qu'un certain nombre de cas particuliers mentionnés ci-dessus ne trouvent pas véritablement leur place dans ce classement, notamment parce qu'ils ont uniquement un statut extra-prédicatif et excluent par conséquent toujours la clivée. Il s'agit par exemple des cas où le nom détaché désigne seulement une partie de l'entité avec laquelle s'établit une relation sémantique<sup>33</sup> :

(106) *Comme figure aussi il me ressemble* (M. Proust, *Sodome et Gomorrhe*)

b. \*C'est comme figure qu'il me ressemble.

Malgré l'inacceptabilité de la clivée et l'absence de paraphrase acceptable (106c), la séquence *comme* + Nom a clairement une valeur cadrative dans cet exemple, ce qui permet de le rapprocher néanmoins du Type 1 :

(106) c. \**En qualité de* / \**en tant que* / ?\**en fait de figure*, il me ressemble.

Il résulte de ce qui précède que la bipartition que j'ai proposée ne permet pas de rendre compte de toutes les occurrences de *comme* + Nom en détachement frontal dans toute leur diversité. Ce classement doit donc être considéré comme un point de départ qui devra certainement encore être affiné, notamment en développant l'étude des emplois spécifiques à la position frontale et en intégrant des paramètres supplémentaires permettant de distinguer avec plus de précision les types de noms détachés et les types de prédicats.

La comparaison des diverses constructions détachées que j'ai pu étudier montre qu'il est nécessaire de nuancer, à la suite de Jacobs (2001) et de Charolles (2003), le caractère thématique associé couramment au détachement frontal, car l'élément détaché ne possède pas forcément toutes les propriétés des thèmes. Il convient par conséquent de manier le terme de marqueur de thématisation avec prudence en séparant les marqueurs plus prototypiques tels que *quant à* des marqueurs cadratifs comme *en fait de* ou *comme*.

---

<sup>32</sup> Pour un rappel de ces oppositions et un commentaire d'exemples des différentes configurations, voir Lagae (à par. b : 207-208, 211).

<sup>33</sup> D'autres cas sont mentionnés dans Lagae (à par. b : 212).

Cette idée n'est évidemment pas neuve puisque Chafe (1976) avait déjà remarqué qu'un syntagme nominal peut occuper différents statuts pragmatiques dans une phrase en insistant sur la nécessité de distinguer différents types d'éléments topicaux, dont certains ne peuvent pas être définis comme 'ce dont on parle'.



## Conclusions et perspectives de recherche

Pour conclure ce bilan de mes recherches, j'aimerais souligner le fait que l'approche descriptive que j'ai adoptée dans mes travaux présente de mon point de vue deux avantages majeurs. Elle permet tout d'abord d'établir une description nuancée des faits et d'y intégrer des facteurs contextuels ou discursifs qui peuvent jouer un rôle dans l'acceptabilité et/ou l'interprétation de telle ou telle structure. Le travail sur corpus permet également de découvrir parfois des faits inattendus, qui peuvent obliger à revoir certaines hypothèses. À titre d'exemple, je pourrais citer l'usage de la locution prépositionnelle *en fait de* avec d'autres catégories grammaticales que le nom, usage qui m'était inconnu et n'est répertorié dans aucun dictionnaire, mais dont j'ai trouvé de nombreux exemples, cf. *supra* 4.4.

À ces avantages correspondent autant d'inconvénients. En premier lieu, les conclusions auxquelles j'aboutis dans mes publications sont bien plus souvent prudentes et mitigées que catégoriques et je mets en évidence plutôt des tendances que de véritables régularités strictes. En second lieu, on peut me reprocher à juste titre de rester en deçà de la théorie syntaxique et de la formalisation, mais je suis convaincue que le type de travail que je mène n'est pas incompatible avec une approche plus formelle et peut même lui fournir des données utiles, tout comme les analyses de syntaxe formelle peuvent être éclairantes afin de donner une dimension plus générale à l'étude de faits particuliers. Je n'exclus d'ailleurs pas l'idée d'une collaboration dans ce sens.

Un autre point sur lequel j'aimerais insister et qui ressort de mes travaux est le fait qu'il est, à mon avis, souvent intéressant et utile de prendre en compte des facteurs sémantiques ou pragmatiques dans une étude syntaxique. Ainsi, il me semble que beaucoup de faits que j'ai étudiés, en particulier ceux qui concernent les constructions prédicatives ou détachées, ne pourraient pas vraiment bien s'expliquer sans prendre en compte la structure informationnelle qui y est associée.

À l'issue de ce travail de synthèse, il m'apparaît également plus clairement quels sont les points qui restent en suspens et ceux qu'il m'intéresserait d'approfondir à court ou à moyen terme. Il s'agit principalement des cinq problématiques suivantes.

Mes publications consacrées aux formes en *de* + adjectif ou participe passé (cf. *supra* 3.1.) n'ont certainement pas traité l'ensemble des questions qui peuvent être soulevées. Ainsi certaines formes n'ont-elles pas été décrites de façon approfondie, en particulier celles en *ce qui/que...de* Adj/PP. Elles ne constituent sans doute pas un ensemble homogène car certaines, dont les interrogatives indirectes (*je me demande ce qu'il a fait d'intéressant*), semblent devoir être rapprochées de la construction avec pronom interrogatif, alors que d'autres telles que les pseudo-clivées (*ce qu'il y a de cassé, c'est la serrure*) ou les relatives périphrastiques (*j'ai réparé ce qu'il y avait de cassé*) présentent plus d'analogies avec la construction en *de* Adj/PP. Je n'ai pas résolu non plus la question du statut de *de* dans la construction en *de* Adj/PP, cf. *supra* 3.1.2.

Après avoir repris récemment, dix ans après la publication de mon ouvrage (Lagae 1998a), l'étude des constructions en *de* Adj/PP du type *il y a un fauteuil de libre/de cassé* dans le cadre d'un numéro thématique de *Travaux de Linguistique* consacré à la prédication seconde et coordonné par E. Havu et M. Pierrard (Lagae, à par. a), je n'ai pas l'intention, malgré ces questions non résolues, de poursuivre dans l'immédiat cet axe de recherche. Par contre, je me suis engagée à entreprendre l'étude d'autres formes comportant également *de* + Adjectif, mais qui n'ont à ma connaissance pas encore été étudiées et ne semblent pas avoir les mêmes propriétés, à savoir le type *L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle*. L'hypothèse est que cette structure, où *ceci de* + Adjectif est cooccurent avec une proposition introduite par *que*, peut être considérée comme corrélatrice, si l'on s'appuie sur le critère selon lequel la corrélation est fondée sur la cooccurrence de deux termes dans une structure bi-propositionnelle. Cette recherche contribuerait à un projet ANR soumis en 2008 et intitulé *Stratégies d'enchaînement de propositions : la corrélation. Contribution à la typologie des langues* (responsables : I. Choi-Jonin, Université de Toulouse-Le Mirail et M. Van Peteghem, Lille III), projet qui vise notamment à faire l'inventaire et la description de toutes les structures qui répondent aux critères formels caractérisant les structures considérées couramment comme corrélatrices. Ce projet permettrait en outre d'ajouter une dimension contrastive à cette étude en stimulant la collaboration avec des spécialistes d'autres langues comme F. Tayalati (Lille III) pour l'arabe. Quoique le projet n'ait pas été accepté cette année, je désire poursuivre cette piste de recherche qui m'intéresse beaucoup.

La comparaison des diverses constructions détachées que j'ai présentées dans la section 4 soulève quant à elle une question plus générale à laquelle je me consacre en ce moment : les distinctions que j'ai établies entre *quant à* et *en fait de* s'appliquent-elles également à d'autres constructions détachées à gauche ? Plus précisément, mon hypothèse de travail serait que certains marqueurs de détachement comme *en ce qui concerne* se comportent plutôt comme *quant à*, d'autres comme *en matière de* ressemblent plus à *en fait de* et un troisième type, représenté par *à propos de*, aurait un double fonctionnement. Comparez :

- (1) a. Quant à / en ce qui concerne son dernier roman, il va sortir bientôt.  
b. \*Quant à / \* en ce qui concerne romans, je n'ai lu que le dernier prix Goncourt.
- (2) a. \*En fait de / \* en matière de son dernier roman, il va sortir bientôt.  
b. En fait de / en matière de romans, je n'ai lu que le dernier prix Goncourt.
- (3) a. À propos de son dernier roman, il va sortir bientôt.  
b. À propos de romans, je n'ai lu que le dernier prix Goncourt.

Une étude de corpus effectuée sous ma direction dans le cadre d'un mémoire de Master 1 en 2007 par A.L. Debrulle, étudiante de Lettres Modernes à l'Université de Valenciennes, confirme que *à propos de* présente effectivement deux fonctionnements très différents. Je compte étudier ces deux fonctionnements de façon plus approfondie en les comparant avec *quant à* et *en ce qui concerne*, d'une part, et avec *en fait de* et *en matière de*, d'autre part, tout en prenant en compte la spécificité de chacun de ces marqueurs<sup>1</sup>. Dans cette perspective, je suis en train de mettre en place une collaboration avec K. Lahousse (Université de Leuven).

Les trois autres pistes de recherche ne sont pas encore associées à des projets concrets ; il s'agit de points qui ont attiré mon attention lors de recherches antérieures, mais sur lesquels je n'ai pas encore eu le temps de travailler. Ainsi, en étudiant les formes passives pronominales et périphrastiques (cf. *supra* 1.2.), j'ai été confrontée à l'existence d'interférences entre les constructions passives et la construction impersonnelle. Cette dernière semble, par exemple, augmenter l'acceptabilité de la construction pronominale passive à l'aspect accompli :

---

<sup>1</sup> Cf. Debaisieux (2001) et Fløttum (2003) qui ont comparé *quant à* et *en ce qui concerne* et Porhiel (2001), Molinier (2003) et Péroz (2003) qui ont étudié le cas de *à propos de*.

- (4) a. ?Beaucoup de manuels de linguistique se sont vendus.  
 b. Il s'est vendu beaucoup de manuels de linguistique.

Il me paraît particulièrement intéressant d'effectuer une étude de corpus afin de rendre compte de façon plus précise de ces interférences.

Ensuite, comme l'(in)compatibilité avec *en* quantitatif est utilisée dans la littérature actuelle comme critère distinctif permettant d'opposer différents types d'inversion (cf. *supra* 2.3.), il m'intéresserait beaucoup d'examiner de façon plus détaillée et à partir d'un ensemble plus vaste d'exemples attestés quelles sont les contraintes précises qui restreignent l'emploi de *en* quantitatif dans les différents contextes permettant la postposition du sujet non clitique (propositions assertives, interrogatives, subordonnées relatives, circonstancielles, etc.).

Un troisième phénomène sur lequel j'aimerais faire une étude de corpus est celui des adjectifs construits sans nom, uniquement avec un déterminant. Ces formes font partie des éléments linguistiques permettant l'anaphore nominale ainsi que la dislocation en *de* + Nom (cf. *supra* 4.2.) :

- (5) a. Je choisirais plutôt la rouge / la grande, de voiture.

Les adjectifs n'offrent toutefois pas tous cette possibilité. Par exemple, j'ai observé (Lagae 2007b : 337, note 7) que les adjectifs non classifiants qui impliquent une évaluation subjective tels que *merveilleux* ou *étonnant* sont peu acceptables dans ce type d'emplois, sans doute parce qu'ils ne permettent pas d'établir des classes de référents stables (cf. Milner 1978 : 299). Comparez :

- (5) b. ?Je choisirais plutôt la merveilleuse / l'étonnante, de voiture.

À partir d'un nombre suffisant de données, il devrait être possible d'établir quelles sont les conditions d'emploi des différentes classes d'adjectifs dans ces « groupes nominaux sans nom », qui ont été étudiés par différents auteurs (Corblin 1990b, 1995, Marandin 1997a,b, Cabredo Hofherr 2005), mais pas de ce point de vue<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Marandin (1997b) signale uniquement que les adjectifs de couleur, *petit* et *grand* ont la distribution la plus large, ce qui peut s'expliquer par leur caractère « unidimensionnel », c'est-à-dire qu'ils impliquent une appréhension visuelle immédiate.

## Références

- ABEILLÉ, A., BONAMI, O., GODARD, D. et J. TSENG. 2005. « Les syntagmes nominaux français de la forme de-N », *Travaux de linguistique* 50 : 79-95.
- ABEILLÉ, A., GODARD, D. et F. SABIO. 2008. « Deux constructions à SN antéposé en français », in *Actes du Congrès mondial de linguistique – CMLF'08* : 2349-2364.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. 1996. « Partitif et localisation temporelle », *Langue française* 109 : 80-103.
- ASHBY, W.J. 1988. « The syntax, pragmatics, and sociolinguistics of left- and right-dislocations in French », *Lingua* 75 : 203-229.
- AUTHIER, J. 1972. « Étude sur les formes passives du français », *DRLAV* 1, Université Paris VIII.
- AZOULAY-VICENTE, A. 1985. *Les tours comportant l'expression de + adjectif*. Genève-Paris, Droz.
- BARBAUD, P. 1976. « Constructions superlatives et structures apparentées », *Linguistic Analysis* 2 : 125-174.
- BARBAUD, P. 1985. « L'opérateur de restriction ne...que et l'argumentation », *Revue québécoise de linguistique* 15 : 152-171.
- BARNES, B.K. 1985. *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*. Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.
- BENNINGER, C. 1999. *De la quantité aux substantifs quantificateurs*. Recherches linguistiques 23, Metz, Université de Metz.
- BENNINGER, C., CARLIER, A. et V. LAGAE (éds). 2000. *Le présent*, *Travaux de linguistique* 40. Bruxelles, Duculot.
- BENNINGER, C., CARLIER, A. et V. LAGAE (éds). 2003. *Temps et texte*. Valenciennes, Presses Universitaires.
- BENNINGER, C., LAGAE, V. et A. CARLIER (éds). 2000. *Autour du futur*, *Verbum* 22. Nancy, Presses Universitaires.
- BIRDSONG, D. 1985. « Constraints on the structure De + Modifier in French », in L.D. King et C.A. Maley (éds), *Selected Papers from the XIIIth Linguistic Symposium on Romance Languages*. Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins : 1-17.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1982. « Examen de la notion de subordination », *Recherches sur le français parlé* 4 : 71-115.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1984. « Commentaires sur le passif en français », *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence* 2 : 1-23.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1990. « Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de en », *Recherches sur le français parlé* 10 : 51-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Gap, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., DEULOFEU, J., STÉFANINI, J. et K. VAN DEN EYNDE. 1984. *Pronom et Syntaxe – L'approche pronominale et son application au français*. Paris, Selaf.
- BLASCO-DULBECCO, M. 1999. *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris, Champion.
- BONAMI, O. et D. GODARD. 2001. « Inversion du sujet, constituance et ordre des mots », in J.-M. Marandin (éd.), *Cahier Jean-Claude Milner*. Paris, Verdier : 117-174.
- BUVET, P.A. 1994. « Détermination : les noms », *Linguisticae Investigationes* 18 : 121-150.
- BYBEE, J. et Ö. DAHL. 1989. « The creation of tense and aspect systems in the languages of the world », *Studies in Language* 13 : 51-103.

- CABREDO HOFHERR, P. 2005. « Les séquences déterminant défini + adjectif en espagnol et en français : une comparaison », *Recherches Linguistiques de Vincennes* 34 : 143-164.
- CADIOT, P. et B. FRADIN. 1990. « POUR et la thématization », in J.-C. Anscombre et G. Zaccaria (éds), *Fonctionnalisme et pragmatique. À propos de la notion de thème*. Milan, Ed. Unicopoli : 197-252.
- CADIOT, P. et N. FURUKAWA (éds.). 2000. « Présentation. La prédication seconde », *Langue française* 127 : 3-5.
- CAPPEAU, P. et J. DEULOFEU. 2001. « Partition et topicalisation : *il y en a* « stabilisateur » de sujets et de topiques indéfinis », *Cahiers de praxématique* 37 : 45-82.
- CARLIER, A. 1996. « 'Les gosses, ça se lève tôt le matin' : l'interprétation générique du syntagme nominal disloqué au moyen de *ce* ou *ça* », *Journal of French Language Studies* 6 : 133-162.
- CARLIER, A. 2002. « Les propriétés aspectuelles du passif », *Cahiers Chronos* 10 : 41-63.
- CARLIER, A. 2005. « L'argument davidsonien : un critère de distinction entre les prédicats 'stage level' et les prédicats 'individual level' ? », *Travaux de linguistique* 50 : 13-35.
- CARLIER, A., LAGAE, V. et C. BENNINGER (éds). 2000. *Passé et parfait*, *Cahiers Chronos* 6. Amsterdam-Atlanta, Rodopi.
- CARLIER, A. et L. MELIS. 2006. « L'article partitif et les expressions quantifiantes du type *peu de* contiennent-ils le même *de* ? », in G. Kleiber, C. Schnedecker et A. Theissen (éds), *La relation partie-tout*. Louvain-Paris, Peeters : 449-464.
- CHAFE, W.L. 1976. « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view », in C.N. Li (éd.), *Subject and Topic*. New York, Academic Press : 25-55.
- CHAROLLES, M. 1997. « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche Linguistique* 6, Université de Nancy 2 : 1-73.
- CHAROLLES, M. 2003. « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de Linguistique* 47 : 11-49.
- CHOI-JONIN, I. 2001. « Thèmes en coréen », *Cahiers de Grammaire* 26 : 75-99.
- CHOI-JONIN, I. 2003. « Ordre syntaxique et ordre référentiel : emplois de la locution prépositive *quant à* », in B. Combettes, e.a. (éds) : 133-147.
- CHOI-JONIN, I. 2007. « La construction en *avec* en position détachée », in N. Flaux et D. Stosic (éds), *Les constructions détachées : entre langue et discours*. Arras, Artois Presses Université : 57-74.
- CHOI-JONIN, I. et V. LAGAE. 1997. « L'adjectif épithète dans les SN anaphoriques démonstratifs », *Scolia* 10 : 121-146.
- CHOI-JONIN, I. et V. LAGAE. 2005. « *Il y a des gens ils ont mauvais caractère*. À propos du rôle de *il y a* », in A. Murguía (éd.), *Sens et Références. Mélanges Georges Kleiber*. Tübingen, Gunter Narr : 39-66.
- COMBETTES, B. 1998. *Les constructions détachées en français*. Gap-Paris, Ophrys.
- COMBETTES, B. 2003a. « Le topique comme constituant périphérique : aspects diachroniques », *Travaux de Linguistique* 47 : 137-161.
- COMBETTES, B. 2003b. « Les marqueurs de topicalisation en français : un cas de grammaticalisation », in B. Combettes, e.a. (éds) : 149-167.
- COMBETTES, B., SCHNEDECKER, C. et A. THEISSEN (éds). 2003. *Ordre et distinction dans la langue et le discours*. Paris, Champion.
- CORBLIN, F. 1990a. « Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale », in M. Charolles, S. Fischer et J. Jayez (éds), *Le discours. Représentations et interprétations*. Nancy, Presses universitaires de Nancy : 227-242.
- CORBLIN, F. 1990b. « Les groupes nominaux sans nom du français », in G. Kleiber et J.E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines*. Paris, Klincksieck : 63-80.

- CORBLIN, F. 1995. *Les formes de reprise dans le discours : anaphores et chaînes de référence*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- COUQUAUX, D. 1980. « Place de la transformation MONTÉE dans la syntaxe du français moderne », *Le Français moderne* 48 : 193-218.
- COUQUAUX, D. 1981. « French predication and linguistic theory », in R. May et J. Koster (éds), *Levels of Syntactic Representation*. Dordrecht, Foris : 33-64.
- CREISSELS, D. 2000. « L'emploi résultatif de *être* + *participe passé* en français », *Cahiers Chronos* 6 : 133-142.
- DAMOURETTE, J. et É. PICHON. 1911-1950. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris, d'Artray.
- DANELL, K.J. 1974. *Le groupe substantif + préposition + substantif en français contemporain. Étude sémantique et syntaxique*. Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- DEBAISIEUX, J. M. 2001. « Contraintes syntaxiques et discursives des emplois de *quant à* et *en ce qui concerne* en français parlé », *Cahiers de praxématique* 37 : 125-164.
- DECLERCK, R. 1988. *Studies on copular sentences, clefts and pseudo-clefts*. Louvain, Presses Universitaires.
- DEN DIKKEN, M. et P. SINGHAPREECHA. 2004. « Complex noun phrases and linkers », *Syntax* 7 : 1-54.
- DESLÉS, J.-P. et GUENTCHÉVA, Z. 1993. « Le passif dans le système des voix du français », *Langages* 109 : 73-103.
- DESSAUX, A.M. 1976. « Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles : Problèmes de description syntaxique et sémantique du lexique », *Langue française* 30 : 44-62.
- DIK, S. C. 1997a. *The Theory of Functional Grammar, Part I: The Structure of the Clause* (second, revised edition). Berlin–New-York, Mouton de Gruyter.
- DIK, S. C. 1997b. *The Theory of Functional Grammar, Part 2: Complex and Derived Constructions*. Berlin–New-York, Mouton de Gruyter.
- ENGLEBERT, A. 1992. *Le « petit mot » DE. Étude de sémantique historique*. Genève-Paris, Droz.
- ENGLEBERT, A. 1993. « Le statut grammatical de DE », *Journal of French Language Studies* 3 : 127-144.
- FLAUX, N. et D. VAN DE VELDE. 2000. *Les noms en français : esquisse de classement*. Gap-Paris, Ophrys.
- FLØTTUM, K. 1999. « *Quant à* : thématiseur et focalisateur », in C. Guimier (éd.) : 135-149.
- FLØTTUM, K. 2003. « À propos de *quant à* et *en ce qui concerne* », in B. Combettes, e.a. (éds) : 185-202.
- FOREST, R. 1988. « Sémantisme entéléchique et affinité descriptive : pour une réanalyse des verbes symétriques ou neutres du français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 83 : 137-162.
- FOURNIER, N. et C. FUCHS. 1998. « Place du sujet nominal et opérations de thématisation », *Cahiers de Praxématique* 30 : 55-88.
- FRADIN, B. 1988. « Approche des constructions à détachement : la reprise interne », *Langue française* 78 : 26-56.
- FRADIN, B. 1990. « Approche des constructions à détachement : inventaire », *Revue Romane* 25 : 3-34.
- FUCHS, C. (éd.). 1997. *La place du sujet en français contemporain*. Louvain, Duculot.
- FUCHS, C. 1999. « Les tours qualifiants en « *comme N* » : *Jean travaille comme maçon* », in A. Deschamps et J. Guillemin-Flescher (éds), *Les opérations de détermination. Quantification/qualification*. Gap, Ophrys : 63-82.
- FUCHS, C. et P. LE GOFFIC. 2005. « La polysémie de *comme* », in O. Soutet (éd.), *La Polysémie*. Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne : 267-291.
- FURUKAWA, N. 1989. « À propos de la construction *il y a une place de libre* », *Travaux de Linguistique* 18 : 5-30.

- FURUKAWA, N. 1996. *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- FURUKAWA, N. 2003. « Les éléments initiaux détachés et la thématisation », *Cahiers de praxématique* 40 : 127-148.
- FURUKAWA, N. 2005. *Pour une sémantique des constructions grammaticales. Thème et thématité*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- GAATONE, D. 1971. *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève, Droz.
- GAATONE, D. 1980. « La syntaxe de *en* et l'obsession de la solution unitaire », *Linguisticae Investigationes* 4 : 181-201.
- GAATONE, D. 1998. *Le passif en français*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- GADET, F. 1991. « Le parlé coulé dans l'écrit : le traitement du détachement par les grammairiens du XX<sup>e</sup> siècle », *Langue française* 89 : 110-124.
- GALMICHE, M. 1992. « Au carrefour des malentendus : le thème », *L'Information grammaticale* 54 : 3-10.
- GIACOMI A. et D. VÉRONIQUE. 1982. « À propos de "il y a"... / "il y en a"... », *Le français moderne* 50 : 237-242.
- GIRY-SCHNEIDER, J. 1987. *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève-Paris, Droz.
- GIRY-SCHNEIDER, J. 1988. « L'interprétation événementielle des phrases en *il y a* », *Linguisticae Investigationes* 12 : 85-100.
- GIVÓN, T. 1984. *Syntax: a functional-typological introduction (Vol. I)*. Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.
- GODARD, D. 1988. *La syntaxe des relatives en français*. Paris, Éditions du C.N.R.S.
- GODARD D. (éd.). 2003. *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple*. Paris, Éditions du C.N.R.S.
- GREVISSE, M. 1980<sup>11</sup>. *Le bon usage*. Paris-Gembloux, Duculot.
- GRICE, H.P. 1975. « Logic and conversation », in P. Cole et J. Morgan (éds), *Syntax and semantics. 3: Speech Acts*. New-York, Academic Press : 41-58.
- GUIMIER, C. (éd.). 1999. *La thématisation dans les langues*. Berne, P. Lang.
- HAÏK, I. 1982. « On clitic *en* in French », *Journal of Linguistic Research* 2 : 63-87.
- HANON, S. 1989. *Les constructions absolues en français moderne*. Louvain-Paris, Peeters.
- HELLAND, H. P. 2000. « Le passif verbal et le passif adjectival », in L. Schøsler (éd.) : 83-97.
- HÉRIAUX, M. 1980. *Le verbe impersonnel en français moderne*. Thèse de doctorat d'État, Université de Haute Bretagne. Paris, Champion.
- HERSLUND, M. 2000. « Les deux passifs du français », in L. Schøsler (éd.) : 71-81.
- HULK, A. 1983. « La syntaxe du pronom *en* dans la construction quantitative », *Revue québécoise de linguistique* 13 : 167-199.
- HULK, A. 1996. « L' "autre" *de* : une tête quantificationnelle ? », *Langue française* 109 : 44-59.
- HULK, A. et E. VERHEUGD. 1992. « Something funny in French », in R. Bok-Bennema et R. van Hout (éds), *Linguistics in the Netherlands 1992*. Amsterdam, John Benjamins : 87-100.
- HULK A. et E. VERHEUGD. 1994. « Accord et opérateurs nuls dans les projections adjectivales », *Revue québécoise de linguistique* 23 : 17-45.
- HUOT, H. 1981. *Constructions infinitives du français. Le subordonnant DE*. Genève-Paris, Droz.
- IMBS, P. 1968. *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*. Paris, Klincksieck.



- JACOBS, J. 2001. « The dimensions of topic-comment », *Linguistics* 39 : 641-681.
- JEANJEAN, C. 1979. « Soit y'avait le poisson soit y'avait ce rôti farci. Étude de la construction *il y a* dans la syntaxe du français », *Recherches sur le français parlé* 2 : 121-160.
- JESPERSEN, O. 1924. *The Philosophy of Grammar*. Londres, Allen & Unwin.
- KISS, K.E. 1998. « Identificational focus versus information focus », *Language* 74 : 254-273.
- KLEIBER, G. 1981. *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- KLEIBER, G. 1987. *Relatives restrictives et relatives appositives: une opposition «introuvable»?* Tübingen, Niemeyer.
- KLEIBER, G. 1988. « Sur les relatives du type *Je le vois qui arrive* », *Travaux de Linguistique* 17 : 89-115.
- KLEIBER, G. 1991. « *Celui-ci-là* ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu », *Revue québécoise de linguistique* 21: 123-170.
- KLEIBER, G. 2001. « Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive », in G. Kleiber, B. Laca et L. Tasmowski (éds), *Typologie des groupes nominaux*. Rennes, Presses Universitaires : 47-97.
- KORZEN, H. 1996. « La place du sujet non clitique dans la construction inversée », *Langue Française* 111 : 59-82.
- KUPFERMAN, L. 1980. « Il y a une place de libre : Study of a construction », *Linguistics* 18 : 821-848.
- KUPFERMAN, L. 1991. « Aspect du groupe nominal et extraction de *en* », *Le Français moderne* 59 : 113-147.
- KUPFERMAN, L. 1994a. « Typologie des constructions en *de*-adjectif », *Travaux de linguistique et de philologie* 32 : 85-95.
- KUPFERMAN, L. 1994b. « Une assignation de cas assez exceptionnelle », *Linguisticae Investigationes* 18 : 151-174.
- KUPFERMAN, L. 1996. « Les génitifs : Gouvernement d'antécédent et gouvernement thématique », *Langue française* 109 : 104-125.
- KUPFERMAN, L. 1999. « Réflexions sur la partition : Les groupes nominaux partitifs et la relativisation », *Langue française* 122 : 30-51.
- KUPFERMAN, L. 2001. « Quantification et détermination dans les groupes nominaux », in X. Blanco, P.A. Buvet et Z. Gavriilidou (éds), *Détermination et formalisation*. Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins : 219-234.
- KUPFERMAN, L. 2004. *Le mot « de ». Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- KURODA, S. Y. 1973. « Le jugement catégorique et le jugement thétique. Exemples tirés de la syntaxe japonaise », *Langages* 30 : 81-110.
- LABELLE, M. 1992. « Change of State and Valency », *Journal of Linguistics* 28 : 375-414.
- LAGAE, V. 1990. « Les caractéristiques aspectuelles de la construction réflexive *ergative* », *Travaux de linguistique* 20 : 23-42.
- LAGAE, V. 1994a. *La prédication interne au groupe nominal. Les constructions de type "il y en a une de libre"*, Thèse de doctorat, Université de Louvain (K.U.Leuven).
- LAGAE, V. 1994b. « *En* dans son interprétation partitive : Problèmes de délimitation syntaxique », *Revue Romane* 29 : 3-16.
- LAGAE, V. 1995. « Deux constructions en *de* + adjectif », *Scolia* 3 : 193-212.
- LAGAE, V. 1997. « *En* quantitatif : pronom lié à la fonction objet ou à une position ? », *Travaux de Linguistique* 35 : 103-114.
- LAGAE, V. 1998a. *Les constructions en 'de' + adjectif. Typologie et analyse*. Louvain, Presses Universitaires.

- LAGAE, V. 1998b. « Une relation prédicative particulière : les structures du type *il y a une place de libre* », in M. Forsgren, K. Jonasson et H. Kronning (éds), *Prédication, assertion, information. Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française*. Uppsala, Presses Universitaires : 275-284.
- LAGAE, V. 1999. Compte-rendu de N. Furukawa, *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996, *Revue canadienne de linguistique* 44 : 83-87.
- LAGAE, V. 2001a. « Le pronom *en* : des compléments adnominaux aux syntagmes quantificateurs », in L. Kupferman, E. Katz et M. Asnès (éds), *La préposition, Travaux de linguistique* 42-43 : 43-57.
- LAGAE, V. 2001b. « *J'en ai lu deux, de livres* : les structures à détachement de forme *de N* », in D. Amiot, W. De Mulder et N. Flaux (éds), *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*. Arras, Artois Presses Université : 215-231.
- LAGAE, V. 2002. « Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif périphrastique ? », *Cahiers Chronos* 10 : 133-149.
- LAGAE, V. 2003. « *Quant aux livres / De livre, il n'en a lu aucun*. Étude syntaxique de deux constructions détachées », *Lingvisticae Investigationes* 26 : 237-260.
- LAGAE, V. 2005. « Les formes en « *être* + participe passé » à valeur résultative dans le système verbal français », *Cahiers Chronos* 12 : 125-142.
- LAGAE, V. 2007a. « Détachement, cadrage et reformulation : le cas de la locution *en fait de* », in N. Flaux et D. Stosic (éds), *Les constructions détachées : entre langue et discours*. Arras, Artois Presses Université : 15-40.
- LAGAE, V. 2007b. « Left-detachment and topic-marking in French: the examples of *quant à* and *en fait de* », *Folia Linguistica* 41 : 327-355.
- LAGAE, V. 2007c. « À propos de la diversification des emplois de *en fait de* : un exemple de créativité grammaticale », in J. Härmä, E. Havu, M. Helkkula, M. Larjavaara, M. Lehtinen et U. Tuomarla (éds.), *Actes du XXXIXe Colloque international de Linguistique Fonctionnelle : La dynamique linguistique (Helsinki, 21-24 septembre 2005)*. Helsinki, Publications du Département des langues romanes de l'Université de Helsinki 18 : 125-128.
- LAGAE, V. 2007d. « L'évolution et la diversification des emplois de la locution *en fait de* », *Journal of French Language Studies* 17 : 277-295.
- LAGAE, V. (à par. a) « Les participes passés et la prédication seconde : les constructions en *de* du type *Elle a un article de terminé* », in E. Havu et M. Pierrard (éds), *La prédication seconde : 20 ans après, Travaux de linguistique* 57.
- LAGAE, V. (à par. b) « *Comme ornements, ils avaient des colliers et des bracelets* : à propos du détachement frontal de *comme* + Nom », in E. Moline et N. Flaux (éds), *Points de vue sur comme, Langue Française* 157.
- LAGAE, V., CARLIER, A. et C. BENNINGER (éds). 2002. *Temps et aspect : de la grammaire au lexique, Cahiers Chronos* 10. Amsterdam-New-York, Rodopi.
- LAGAE V. et C. ROUGET. 1992. « Quantification et Partition », *I.T.L., Review of Applied Linguistics* 95/96 : 91-109.
- LAGAE V. et C. ROUGET. 1998. « Quelques réflexions sur les relatives prédicatives », in M. Bilger, K. van den Eynde et F. Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Louvain-Paris, Peeters : 313-325.
- LAHOUSSE, K. 2003. « La distribution de l'inversion nominale en français dans les principales non interrogatives et les subordonnées circonstancielles », *Lingvisticae Investigationes* 26 : 123-158.
- LAHOUSSE, K. 2006. « NP subject inversion in French: two types, two configurations », *Lingua* 116 : 424-461.
- LAMBRECHT, K. 1988. « Presentational cleft constructions in spoken French », in J. Haiman et S. A. Thompson (éds), *Clause combining in grammar and discourse*. Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins : 135-179.

- LAMBRECHT, K. 1994. *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge, University Press.
- LAMBRECHT, K. 2000. « Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative », *Langue française* 127 : 49-66.
- LAMBRECHT, K. 2004. « On the interaction of information structure and formal structure in constructions. The case of French Right-Detached *comme-N* », in M. Friedman et J.-O. Östman (éds), *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective*. Amsterdam, Benjamins : 157-199.
- LAMIROY, B. 1991. « Coréférence et référence disjointe : les deux pronoms *en* », *Travaux de Linguistique* 22 : 41-65.
- LAMIROY, B. 1993. « Pourquoi il y a deux passifs », *Langages* 109 : 53-72.
- LARSSON, E. 1979. *La dislocation en français. Étude de syntaxe générative*. Lund, Gleerup.
- LÉARD, J.-M. 1992. *Les gallicismes. étude syntaxique et sémantique*. Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
- LÉARD, J.M. et M. PIERRARD. 2003. « L'analyse de *comme* : le centre et la périphérie », in P. Hadermann, A. Van Slijcke et M. Berré (éds), *La syntaxe raisonnée, Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone*. Bruxelles, Duculot : 203-234.
- LE BIDOIS, R. 1952. *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*. Paris, d'Artray.
- LEFEUVRE, F. 2006. « Les emplois prédicatifs du pronom interrogatif *quoi* », in F. Corblin, S. Ferrando et L. Kupferman (éds), *Indéfini et prédication*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne : 477-491.
- LEGENDRE G. 1989. « Unaccusativity in French », *Lingua* 79 : 95-164.
- LEGENDRE G. et A. SORACE. 2003. « Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes », in D. Godard (éd.) : 185-233.
- LE GOFFIC, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- LEVINSON, S.C. 1983. *Pragmatics*. Cambridge, University Press.
- LYONS, C. 1982. « Pronominal voice in French », in N. Vincent et M. Harris (éds), *Studies in the Romance Verb*. Londres, Croom Helm: 161-185.
- MARANDIN, J. M. 1997a. « Une autre perspective sur la dépendance contextuelle des GN sans nom du français », in W. De Mulder, L. Tasmowski-De Ryck et C. Vetter (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*. Amsterdam-Atlanta, Rodopi : 135-157.
- MARANDIN, J. M. 1997b. « Pas d'unité sans identité. L'analyse des groupes nominaux 'det + A<sup>n</sup>' », in B. Fradin et J.M. Marandin (éds), *Mot et Grammaires*. Paris, Didier Érudition : 129-164.
- MARANDIN, J.-M. 2001. « Unaccusative inversion in French », in Y. D'Hulst, J. Rooryck et J. Schroten (éds.), *Romance Languages and Linguistic Theory 1999*. Amsterdam, Benjamins : 195-221.
- MARANDIN, J.-M. 2003. « Inversion du sujet et discours dans les langues romanes », in D. Godard (éd.) : 345-392.
- MELIS, L. 1985. « Les tours pronominaux du français », *Les constructions de la phrase française*. Gand, Communication & Cognition : 91-166.
- MELIS, L. 1990. *La voie pronominale*. Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MELIS, L. 1992. « Ça ne se décide que par moi-même », in L. Tasmowski et A. Zribi-Hertz (éds.), *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet*. Gand, Communication & Cognition : 373-386.
- MELIS, L. 2003. *La préposition en français*. Gap-Paris, Ophrys.
- MERTENS, P. 1993. « Accentuation, intonation et morphosyntaxe », *Travaux de Linguistique* 26 : 21-69.
- MILNER, J.-C. 1978. *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris, Seuil.
- MOESCHLER, J. et A. REBOUL. 1994. *Dictionnaire Encyclopédique de pragmatique*. Paris, Seuil.

- MOLINE, E. 2005. « *Nous venons ici comme témoins*. A propos des emplois qualifiants de *comme* », in M. Tenchea et A. Tihu (éds), *Prépositions et conjonctions de subordination, syntaxe et sémantique*. Timisoara, Editura Excelsior Art : 159-174.
- MOLINIER, C. 2003. « Connecteurs et marqueurs énonciatifs : Les compléments figés formés à partir du nom *propos* », *Linguisticae Investigationes* 26 : 15-31.
- MORIN, J.-Y. 1974. « En-avant, en-arrière », *Papers from the tenth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago, Chicago Linguistic Society : 472-481.
- MULLER, C. 1995. « Les relatives de perception: *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie* », in H. Bat-Zeev Shyldkrot et L. Kupferman (éds), *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*. Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins : 311-322.
- MULLER, C. 1999. « La thématization des indéfinis en français : un paradoxe apparent », in C. Guimier (éd.) : 185-199.
- NEVEU, F. 2003. « Détachement, adjonction, discontinuité, incidence... », *Cahiers de praxématique* 40 : 7-19.
- NØLKE, H. 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Kimé.
- NØLKE, H. 1994. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris-Louvain, Peeters.
- PÉROZ, P. 2003. « Sur à *propos de* et la valeur 'd'à propos' de *sur* : Proximité sémantique et construction du sens », in B. Combettes, e.a. (éds) : 409-423.
- PINCHON, J. 1972. *Les pronoms adverbiaux 'en' et 'y'*. Genève, Droz.
- POLLOCK, J.-Y. 1986. « Sur la syntaxe de *en* et le paramètre du sujet nul », in M. Ronat et D. Couquaux (éds), *La grammaire modulaire*. Paris, Minuit : 211-246.
- PORHIEL, S. 2001. « *Au sujet de* et à *propos de* – une analyse lexicographique, discursive et linguistique », *Travaux de Linguistique* 42/43 : 171-181.
- PORHIEL, S. 2005. Les marqueurs de thématization : des thèmes phrastiques et textuels, *Travaux de Linguistique* 51: 55-84.
- PORTINE, H. 1995. « Fin comme (un) cheveu », *Revue de Linguistique Romane* 59 : 369-399.
- PREBENSEN, H. 1982. « La proposition relative dite attributive », *Revue romane* 17 : 98-117.
- PRÉVOST, S. 1998. « La notion de Thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de praxématique* 30 : 13-35.
- PRÉVOST, S. 2003. « *Quant à* : Analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14<sup>ème</sup> - 16<sup>ème</sup> siècles) », in B. Combettes, e.a. (éds) : 443-459.
- PRINCE, E. 1981. « Topicalization, focus movement and Yiddish movement: a pragmatic differentiation », *Proceedings of the Seventh Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* : 249-264.
- REINHART, T. 1981. « Pragmatics and linguistics: an analysis of sentence topics », *Philosophica* 27 : 53-93.
- RIEGEL, M. 1988. « L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir* : amalgame et prédication complexe », *Travaux de linguistique* 17 : 69-87.
- RIEGEL, M. 1991. « Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet : critères et arguments », in M.-M. de Gaulmyn et S. Rémi-Giraud (éds), *À la recherche de l'attribut*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon : 99-118.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et R. RIOUL. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris, P.U.F.
- ROTHEMBERG, M. 1974. *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*. La Haye, Mouton.
- ROTHEMBERG, M. 1971. « Quelques remarques sur les relations syntaxiques de l'adjectif qualificatif en français contemporain », *Folia linguistica* 4 : 228-268.

- ROTHENBERG, M. 1979. « Les propositions relatives prédicatives et attributives : problème de linguistique française », *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 74 : 351-395.
- RUWET, N. 1972. *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris, Seuil.
- SABIO, F. 2006. « L'antéposition des compléments en français contemporain : l'exemple des objets directs », *Lingvisticae Investigationes* 29 : 173-182.
- SCHØSLER, L. (éd.). 2000. *Le passif*. Copenhagen, Museum Tusculanum Forlag.
- SKÅRUP, P. 1998. « Les emplois de *être* + participe passé en français contemporain », in M. Bilger, K. van den Eynde et F. Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral*. Louvain-Paris, Peeters : 257-265.
- STÉFANINI, J. 1962. *La voix pronominale en ancien et en moyen français*. Aix-en-Provence, Ophrys.
- STEMPEL, W.-D. 1981. « L'amour, elle appelle ça, L'amour tu ne connais pas », in C. Rohrer (éd.), *Logos semanticos. Studia linguistica in honorem Eugenio Coseriu, Vol. IV Gramática*. Berlin-New York, de Gruyter : 351-367.
- TASMOWSKI-DE RYCK, L. 1993. « Les verbes intransitifs inergatifs et inaccusatifs en français », in J. Kramer et G.A. Plangg (éds), *Verbum Romanicum. Festschrift für Maria Iliescu*. Hambourg, H. Buske : 285-295.
- TASMOWSKI, L. et D. WILLEMS. 1987. « Les phrases à première position actancielle vide : 'Par la porte ouverte (il) entraît une odeur de nuit et de fleur' », *Travaux de Linguistique* 14/15 : 177-191.
- THEISSEN, A. et C. BENNINGER. 2003. « Certains en lecture existentielle : à quelles conditions ? », in B. Combettes, e.a. (éds) : 479-494.
- TOGEBY, K. 1982. *Grammaire française. Volume II : Les formes personnelles du verbe*. Copenhagen, Akademisk Forlag.
- TRAUGOTT, E.C. 1982. « From propositional to textual and expressive meanings; Some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization », in W.P. Lehmann et Y. Malkiel (éds), *Perspectives on Historical Linguistics*. Amsterdam, Benjamins : 245-271.
- TRAUGOTT, E.C. 2003. « Constructions in grammaticalization », in B.D. Joseph et R.D. Janda (éds), *A Handbook of Historical Linguistics*. Oxford, Blackwell : 624-647.
- VAN DE VELDE, D. 1996. « Des et du comme clitiques et ce qui s'ensuit », *Cahiers de Grammaire* 21 : 125-133.
- VAN DE VELDE, D. 2005. « Les interprétations partitive et existentielle des indéfinis dans les phrases existentielles locatives », *Travaux de linguistique* 50 : 37-52.
- VAN PETEGHEM, M. 1991. *Les phrases copulatives dans les langues romanes*. Wilhelmsfeld, Egert.
- VET, C. 1992. « Le passé composé : contextes d'emploi et interprétation », *Cahiers de praxématique* 19 : 37-59.
- VIKNER, C. 1985. « L'aspect comme modificateur du mode d'action : à propos de la construction *être* + participe passé », *Langue française* 67 : 95-113.
- ZRIBI-HERTZ, A. 1982. « La construction 'se-moyen' du français et son statut dans le triangle : moyen-passif-réfléchi », *Lingvisticae Investigationes* 6 : 345-401.
- ZRIBI-HERTZ, A. 1987. « La réflexivité ergative en français moderne », *Le Français Moderne* 55 : 23-54.
- ZRIBI-HERTZ, A. 2008. « Le médio-passif à accord riche en français : pour une approche multifactorielle », in *Actes du Congrès mondial de linguistique – CMLF'08* : 2633-2650.